

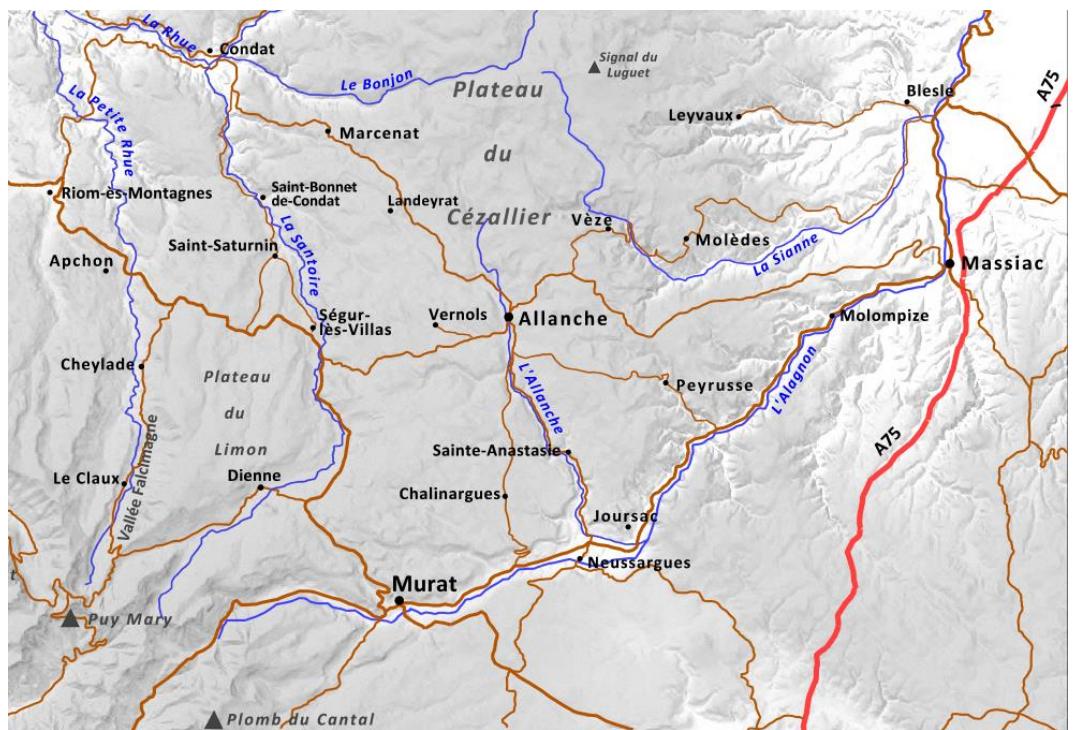
**Des bouchers d'Allanche aux
fabricants de parapluies parisiens**

Histoire de notre famille Falcimaigne

En couverture : reproduction d'une carte postale montrant la rue Courte d'Allanche (anciennement rue des Faures), vers 1900. Elle donne un aperçu de l'ancienne ville et de ses commerces.

Table des matières

Introduction	5
Cadre géographique et historique.....	5
Aperçu des différentes familles Falcimaigne	8
Le toponyme Falcimaigne.....	9
<i>La seigneurie et baronnie de Falcimaigne</i>	10
<i>Textes anciens citant le lieu</i>	11
<i>Toponymes analogues</i>	13
Notre famille à Allanche au XVII ^e siècle.....	17
Les Falcimaigne d'Allanche.....	17
Jean Falcimaigne dit La Croix.....	17
Jean François Falcimaigne	21
Notre branche	25
Noël Falcimaigne	25
Jean Falcimaigne	26
<i>Joseph Falcimaigne</i>	27
<i>Jeanne Baptiste Falcimaigne</i>	28
Hugues Falcimaigne.....	31
<i>Joseph Antoine Falcimaigne (notre lignée)</i>	35
<i>Jean Falcimaigne</i>	37
<i>Pierre Paul Falcimaigne</i>	40
<i>Marie Anne Falcimaigne</i>	43
Joseph Antoine et ses fils s'installent à Paris	45
Sous-branche de Michel	50
<i>Virginie Joséphine Falcimaigne (sœur Marie)</i>	51
<i>Alexandre Antoine Falcimaigne</i>	53
<i>Henri Émile Louis Falcimaigne</i>	55
Sous-branche d'Hugues.....	55
<i>Charles Antoine Falcimaigne</i>	56
Sous-branche d'Antoine	58
<i>Antoine Gustave Falcimaigne</i>	59
<i>Delphine Marie Falcimaigne</i>	60
Branche de Jean Falcimaigne, frère de Noël	63
Jean Falcimaigne	63
Hugues Falcimaigne.....	63
Jean Falcimaigne ainé.....	65
<i>Gabriel Falcimaigne</i>	67
<i>Marc-Antoine Falcimaigne</i>	68
Gabrielle Falcimaigne	69
<i>Bertrand Ribeyre</i>	70
<i>Catherine Ribeyre</i>	71
Jean Falcimaigne cadet.....	71
<i>Elisabeth Falcimaigne</i>	73
<i>Jacqueline dite Jacquette Falcimaigne</i>	73
<i>Jean David Falcimaigne</i>	73
Marie Gabrielle Falcimaigne	74
Autres branches issues de Jean-François Falcimaigne	77
Brigitte Falcimaigne.....	77
Hugues Falcimaigne.....	78
Gabrielle Falcimaigne	78
<i>Françoise Colange</i>	79
<i>François Colange</i>	81
Marguerite Falcimaigne.....	81



Notre famille Falcimaigne

Des bouchers d'Allanche aux fabricants de parapluies parisiens

Introduction

Notre famille Falcimaigne est originaire d'Allanche, une petite ville d'Auvergne située au nord-est du département du Cantal, dans la partie sud du Cézallier.

Les recherches effectuées depuis presque 20 ans avec notre cousine Anne Falcimaigne permettent de retracer l'histoire de notre famille depuis 400 ans environ.

Cadre géographique et historique

Le Cézallier est un plateau volcanique à cheval sur le Cantal et le Puy-de-Dôme, au relief constitué d'ondulations douces à une altitude moyenne de 1200 m, avec quelques vallées plus encaissées sur sa périphérie, comme la vallée de la Couze d'Ardes, la vallée de Leyvaux et les gorges de la Sianne. Son point culminant au nord du plateau, le Signal du Luguet, atteint 1551 m.

La situation du plateau en altitude le soumet à un climat rigoureux avec une température moyenne annuelle assez basse (6°C). L'absence d'un plus haut relief à l'ouest l'expose à des précipitations assez soutenues avec parfois beaucoup de neige l'hiver que le vent accumule en congères pouvant être très importantes. Les eaux s'écoulent à l'est par la rivière Allanche et la Sianne vers l'Alagnon puis l'Allier et la Loire, à l'ouest par le Bonjon et la Santoire vers la Rhue et la Dordogne. On y trouve aussi de nombreuses tourbières dans les dépressions creusées par l'érosion aux époques glaciaires. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, nos ancêtres y ont supporté des conditions de vie encore plus difficiles qu'aujourd'hui. Ils ont subi la période de refroidissement climatique générale que les historiens appellent le « petit âge glaciaire ».

Malgré ces conditions difficiles, le Cézallier est habité depuis l'époque néolithique. Les recherches archéologiques ont mis à jour des tumulus, des dolmens et menhirs et divers objets (tessons, bracelets). L'occupation humaine s'est densifiée à l'âge du Fer et puis à l'époque gallo-romaine, entre le début de l'ère chrétienne et le III^{ème} siècle. Plusieurs noms de lieux datent de cette époque, comme ceux des villages de Romaniargues et Maillargues dans la commune d'Allanche.

Même si Allanche est assez excentrée dans le sud du Cézallier, c'était autrefois sa petite capitale avec de nombreux commerces, foires, et services administratifs. La ville est située à 980 m d'altitude dans la vallée de la rivière portant le même nom, un peu abritée des plus grosses rigueurs climatiques. Le point culminant de la commune est le Puy de Mathonière à 1234 m. Sous l'ancien régime, le Cézallier et Allanche dépendaient administrativement de la Basse-Auvergne. La paroisse d'Allanche était située à la limite sud du diocèse de Clermont. Les paroisses voisines de Peyrusse, Sainte-Anastasie et Vernols appartenaient au contraire au diocèse de Saint-Flour. Allanche se tournait donc plus vers Clermont-Ferrand, Issoire et Brioude que vers Saint-Flour ou Aurillac.



Le Puy de Mathonière près d'Allanche

Le Cézallier ressemble par bien des points au massif de l'Aubrac mais, situé à l'écart des principales voies de communication, il reste isolé et très peu connu. En 1828, l'économiste Adolphe Blanqui¹ l'a traversé pour rendre visite près d'Allanche à l'ancien archevêque de Malines, Dominique Dufour de Pradt², qui venait de publier un ouvrage sur les progrès qu'on pouvait apporter à l'agriculture en Auvergne. Il en donne la description d'un pays pauvre, peu peuplé et arriéré : « *Nous sommes donc montés à cheval, et après huit heures d'une marche pénible au travers des précipices qui séparent entre Ardes et Allanche, le Puy-de-Dôme du Cantal, nous sommes parvenus sur la crête d'un plateau immense, nu comme la main, absolument désert. Seulement, nous apercevions de distance en distance de nombreux troupeaux de vaches rabougris, errant sur les mamelons qui dominent le plateau : mais pas la moindre trace d'habitation.* »³

Aujourd'hui, le Cézallier nous fait toujours découvrir des espaces grandioses et souvent sauvages, avec un peu plus d'arbres et forêts qu'à l'époque du voyage d'Adolphe Blanqui. Les efforts de reboisement sont cependant restés limités, entrant en compétition avec les besoins agricoles en herbages. C'est encore essentiellement un pays à vocation d'élevage, même si l'étymologie de son nom laisse supposer qu'il y a eu des cultures de seigle⁴, peut-être avant le petit âge glaciaire. Le

¹ Adolphe Blanqui (1798-1854), économiste français libéral, était le frère aîné du socialiste Auguste Blanqui.

² Dominique Dufour du Pradt (1759-1837), né à Allanche, est entré dans les ordres et devenu vicaire de l'archevêque de Rouen puis a été élu député du clergé en 1789. Abandonnant ses opinions royalistes, il a su s'attirer les faveurs de Napoléon Bonaparte dont il est devenu le grand aumônier sous le Consulat. Il a ensuite été nommé baron d'Empire, évêque de Poitiers (1805) puis archevêque de Malines (1809). Ses missions diplomatiques en Pologne en 1812 n'ont pas vraiment été couronnées de succès. Redevenu royaliste en 1814, il est entré dans l'opposition libérale de 1819 à 1830 et s'est consacré l'exploitation ses domaines. Il a écrit de nombreux ouvrages, dont *Voyage agronomique en Auvergne*, chez Pichon et Didier, Paris, 1828.

³ Blanqui Ad., « *Extrait de la relation d'un voyage dans le Midi de la France pendant les mois d'août et de septembre 1828.* », Annales Scientifiques, Littéraires et Industrielles de l'Auvergne, Thibaud-Landriot, 1829, t2, pp 1-21.

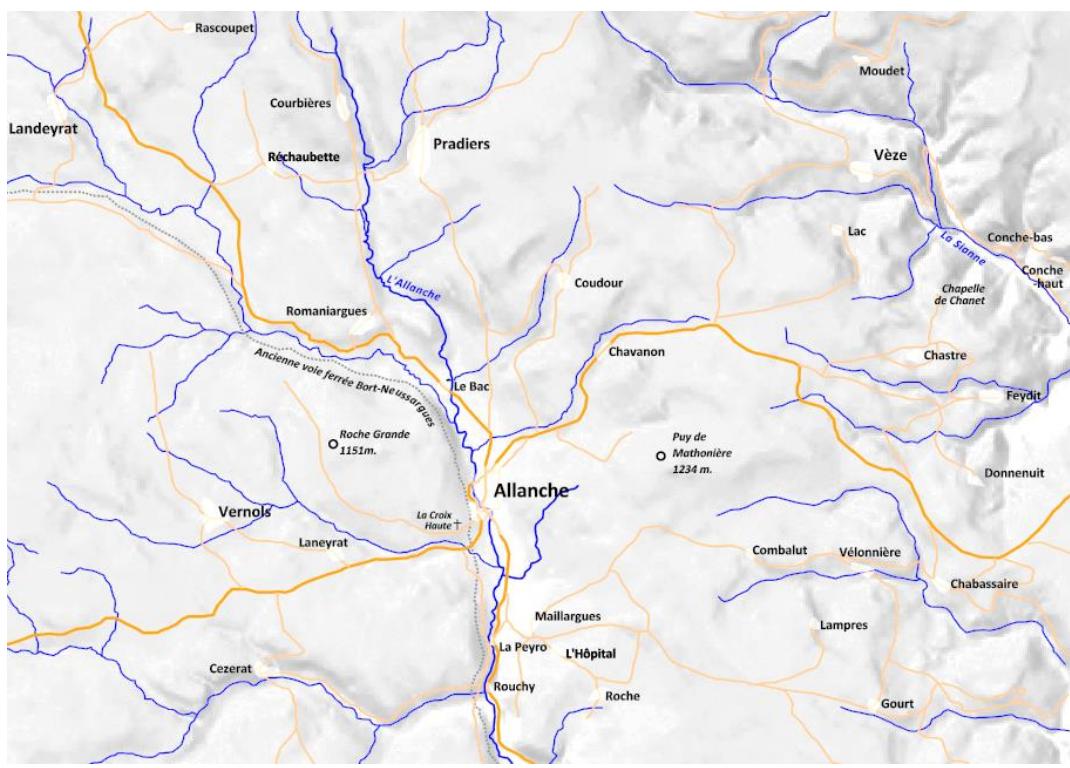
⁴ Le terme viendrait de *sejavei*, seigle en auvergnat, (*ségala* en langue d'oc), mais d'autres étymologies sont aussi proposées.

bétail apparaît toutefois plus robuste qu'il y a deux siècles. Les efforts de Dufour de Pradt et de ses successeurs⁵ ont permis de régénérer la race des « vaches rouges de Haute-Auvergne », qu'on appelle maintenant race « Salers ».

La population du Cézallier était plus nombreuse que le pensait Adolphe Blanqui, mais elle était surtout installée dans les bourgs situés sur sa périphérie : Allanche, Vèze, Ardes, Saint-Bonnet, Saint-Saturnin, Marcenat. Sous l'ancien régime, Allanche et les villages de la paroisse comptaient un peu plus de 2500 habitants. La population a commencé à diminuer au milieu du XIX^e siècle et aujourd'hui il n'y a plus que 800 habitants, approximativement, soit à peine le tiers de la population deux siècles auparavant.

Depuis longtemps, la pauvreté des plus démunis de la région leur a imposé d'aller chercher du travail dans les autres provinces ou à l'étranger. Avant la révolution, il s'agissait le plus souvent de départs temporaires des hommes pendant la longue saison hivernale lorsque les travaux agricoles n'étaient plus possibles. Il y avait aussi des départs de couples pour quelques années comme on le verra plus loin avec Gabrielle Falcimaigne et son mari Jacques Colange⁶.

Au XIX^e siècle, de nombreux départs sont devenus définitifs. L'histoire de notre famille Falcimaigne en est une illustration. Cette émigration s'est accompagnée d'une reconversion des métiers traditionnels vers de nouvelles activités, dans notre cas de marchands bouchers vers la fabrication de parapluies.



⁵ C'est Ernest Tyssandier d'Escous (1813-1889) qui est considéré maintenant comme le principal rénovateur de la race bovine Salers. Alors que Dufour du Pradt essayait des croisements avec des races venant de Suisse (d'autres émules ont essayé avec des races anglaises), Tyssandier d'Escous a procédé par la sélection rigoureuse des reproducteurs les plus adaptés et l'élimination des animaux non-conformes aux critères. Comme il était de Salers, c'est à la suite de ses travaux qu'on a parlé de race « Salers ».

⁶ Voir page 78.

Aperçu des différentes familles Falcimaigne

On trouve des Falcimaigne aussi loin qu'on puisse remonter dans les registres paroissiaux d'Allanche, mais aussi dans différents autres lieux du Cézallier comme à Chanet (réuni à la commune d'Allanche en 1964), à Vélonnière (hameau de Peyrusse), à Sainte-Anastasie et, plus au nord, à Leyvaux et Ardes-sur-Couze. Aux XVIII^e et XIX^e siècles, les familles de Peyrusse et Sainte Anastasie se sont étendues dans les environs, à Chastel-sur-Murat puis à Murat et Saint-Flour, et enfin à Paris.

Les Falcimaigne de Leyvaux semblent avoir eu à l'origine un statut social assez élevé, avec plusieurs curés qui se sont succédés dans paroisse, et surtout trois chanoines de la collégiale Saint-Julien de Brioude. Il y a eu aussi dans cette famille deux notaires royaux qui exerçaient en fait à Blesle.

La famille Falcimaigne d'Ardes, dans le Puy-de-Dôme, est liée à celle de Leyvaux. A la fin du XVII^e siècle, un Pierre Falcimaigne, marchand boucher originaire de Leyvaux, épouse une Catherine Falcimaigne issue d'une famille d'Ardes. Ils sont à l'origine d'une autre dynastie de bouchers Falcimaigne établis à Ardes. Charles Falcimaigne qui a été président de la Cour de cassation en 1927 et son frère Joseph, poète et agent de l'enregistrement, descendant de cette famille.

L'existence simultanée de familles de bouchers Falcimaigne à Allanche et Ardes est curieuse. On peut se demander s'il n'existe pas un lien entre elles, mais lequel et de quelle époque ? La question reste sans réponse pour le moment.

En dehors de ces quelques lieux situés sur la périphérie du Cézallier, on trouve des Falcimaigne à la fin du XVII^e siècle à Pleaux dans l'ouest du Cantal. Ils sont étendus aussi à Saint-Julien-des-Bois et ses environs, dans la Xaintrie corrézienne. Le patronyme de cette famille disparaît de cette région au cours du XVIII^e siècle. Auparavant, un rameau avait émigré en Lorraine vers 1700, principalement à Neufchâteau dans les Vosges, avec une transformation de leur patronyme en Falcemagne.

Plus à l'ouest, on trouve aussi des porteurs de notre patronyme ou de l'une de ses variantes dans le département du Lot. Deux centres principaux ont été répertoriés : l'un à Gagnac et dans les villages voisins, près de Bretenoux sur la Cère, l'autre à Bio, près de Gramat sur le Causse du Quercy. Les Falcimaigne présents pendant un certain temps à Nadillac dans le sud du département sont apparentés à ceux de Bio.

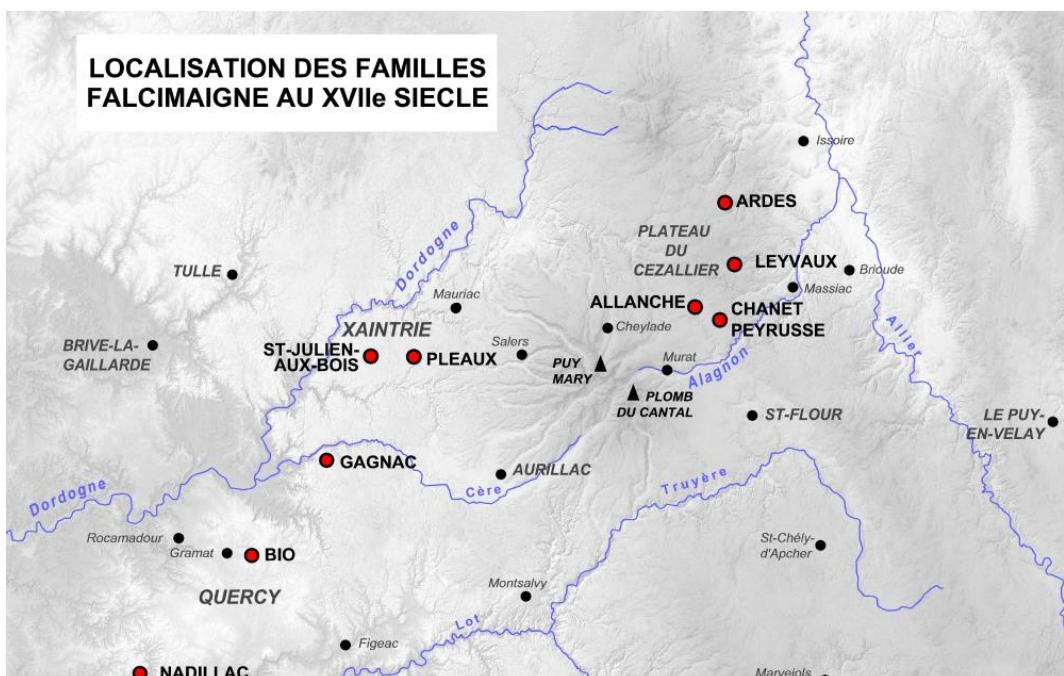
Comme à Leyvaux, les Falcimaigne de Bio semblent avoir eu à l'origine un statut social assez élevé avec un chanoine de Rocamadour et un médecin à Bio à la fin du XVII^e siècle. Cette famille a subsisté jusqu'à nos jours⁷ mais a vu la transformation du « i » de leur patronyme en « y ».

L'orthographe du patronyme a varié au cours du temps. Sur les actes les plus anciens, il est écrit Falcimaina, Falcimanhe ou Falcimani(e). Au XVII^e siècle, l'orthographe la plus fréquente est Falcimaigne, mais le nom se prononçait Falcimagne, comme on prononce « ognon » le mot qui s'écrit toujours selon l'usage « oignon ».

⁷ En la personne de René Léon Marie Falcymagne, notaire à Gramat, né le 6 mars 1927 et décédé le 27 décembre 2015 dans cette ville. Il a eu une fille.

Autrefois, on ne savait pas bien comment transcrire le son de la langue française écrit aujourd’hui avec le groupement des lettres « *gn* »⁸. Dans le sud de la France on utilisait souvent « *nh* » ou parfois « *hn* » et parfois aussi « *ni* » ou « *in* ». Le triplet « *ign* » n’a commencé à s’imposer au cours du XVI^e siècle, puis il s’est ensuite simplifié en « *gn* ». C’est ainsi que notre patronyme est souvent écrit Falcimaigne au cours du XVIII^e siècle pour accorder l’orthographe à sa prononciation.

Notre famille et quelques autres ont cependant gardé la forme écrite du XVII^e siècle et c'est la prononciation qui s'est adaptée, conséquence d'ailleurs de l'émigration à Paris. De la même façon, beaucoup de linguistes pensent que le nom du célèbre écrivain et philosophe Michel de Montaigne se prononçait « Montagne » de son temps.



Lieux avec présence de familles portant le patronyme Falcima(i)gne au XVII^e siècle

Le toponyme Falcimaigne

Le patronyme Falcimaigne ou Falcimagne a pour origine le nom d'une seigneurie située dans la vallée de Cheylade (Cantal), sur le flanc nord du Puy Mary. Ce lieu ne figure plus sur les cartes actuelles de l'I.G.N. mais il est mentionné dans plusieurs documents d'archives et son souvenir a subsisté localement⁹. Elle correspond à peu près au territoire de la commune du Claux. Le chef-lieu de la seigneurie était situé au village du Sargier (appelé aujourd'hui Le Serger sur les cartes) qui était le siège d'une justice seigneuriale dont les Archives départementales du Cantal ont conservé quelques minutes¹⁰.

⁸ Notamment avant la création de l'Académie Française qui a uniformisé l'orthographe du français avec son fameux dictionnaire.

⁹ Voir par exemple le livre de A. Roux et C. Sevré, « *Puy Mary : Terre de Falcimagne* », Coconnier, Sablé, 1995.

¹⁰ Archives départementales du Cantal, 16 B 528, 16 B 529.

Cette seigneurie est même devenue une baronnie au cours du temps.

La seigneurie et baronnie de Falcimagne

Sous l'ancien régime, le territoire de la paroisse de Cheylade qui comprenait alors la commune actuelle du Claux était divisé entre les seigneuries du Valrus et de Falcimagne, à l'exception de quelques villages, Le Cayre et Peyrebesse dans le nord de la paroisse, qui étaient rattachés à la seigneurie de Lugarde.

Comme la seigneurie de Falcimagne est souvent qualifiée de « quartière » dans les documents anciens, on considère qu'elle constituait à l'origine une partie du Valrus mais qu'elle avait été attribuée en héritage à une époque ancienne¹¹, assez éloignée pour qu'il n'en subsiste aucune mention dans les archives parvenues jusqu'à nous. Robert Falcimagne¹² pensait que son nom lui venait de cette division, effectuée en application d'une loi du droit romain, appelée loi Falcidia, qui imposait qu'un testateur ne puisse pas léguer plus des trois quarts de son patrimoine à d'autres personnes que ses héritiers naturels. Ceux-ci devaient donc recueillir au moins un quart de la succession et cette part était appelée « *quarte Falcidie* ». Cette loi a subsisté semble-t-il jusqu'à la révolution dans les pays de droit écrit du sud de la France. Nous avons conservé une disposition analogue dans le code civil français actuel sous la forme de la « réserve successorale », mais la fraction de la succession destinée aux héritiers réservataires varie maintenant en fonction de leur nombre.

A la fin du XIII^e siècle, le Valrus dépendait des évêques de Clermont tandis que la seigneurie de Falcimagne dépendait des anciens fiefs d'Auvergne donnés en apanage au comte de Poitiers, frère de Saint-Louis, et donc rattachée la couronne royale. Peyrebesse et Le Cayre dépendaient eux de la seigneurie de Lugarde rattachée du duché de Mercœur. Immédiatement au sud-est de la seigneurie de Falcimagne, le bourg de Dienne et ses environs appartenaient à la vicomté de Carlat¹³. Tous ces grandes seigneuries avaient leur propre organisation administrative, fiscale et judiciaire, mais aussi leurs propres règles et coutumes de droit. La situation locale était donc la source de nombreux litiges assez confus, mais elle n'était pas particulière à la vallée de Cheylade. La paroisse de Peyrusse était dans une situation analogue. Allanche était un peu privilégiée de ce point de vue car la paroisse appartenait en très grande partie au duché de Mercœur.

En 1265, la seigneurie qui appartenait à Bertrand de Traverse, a été vendue à Eustache de Beaumarchais, bailli des montagnes. Ses descendants la possédèrent jusqu'en 1351, où Bernard, vicomte de Villemur, baron de Calvinet, la céda à Guillaume et Pierre d'Anjony. Michel d'Anjony la céda en 1649, à Isaac Dufour, trésorier général de France. En 1717, Marie de Murat, représentant son frère Amable, fut dame de Falcimagne; elle avait épousé Etienne Dauzat, conseiller du roi, doyen de la Cour du Parlement. Lors de son veuvage, la terre fut saisie et adjugée, moitié à maître Devet, procureur, et moitié à Jean de Murat. Charles d'Estaing, seigneur de Revel, l'était aussi, en 1725, de Falcimagne. Enfin cette terre passa par alliance, en 1740, avec Claude de Montboissier.

¹¹ Voir Baritou Louis, « *Cheylade, une communauté rurale en Haute Auvergne à travers les âges* », éditions Gerbert, Aurillac, 1979.

¹² Robert Falcimagne (1928-2007) avait effectué des recherches généalogiques sur les différentes branches du patronyme et nous avait contacté vers 1985. Il était un descendant des Falcimaigne d'Ardes-sur-Couze.

¹³ Cette vicomté de Carlat, à l'exception de Murat, a été attribuée au prince Grimaldi de Monaco en 1643 jusqu'à la révolution.

Les habitants de la seigneurie de Falcimaigne avaient des droits considérables, en 1514, dans les forêts du seigneur et dans celles de la duchesse de Bourbon.

Textes anciens citant le lieu

Il existe deux textes anciens citant le nom du lieu Falcimaigne. Le premier est un cartulaire de l'abbaye d'Aubazines¹⁴ qui date de la fin du XII^e siècle et le second est une chronique d'un troubadour occitan de la fin du XIII^e siècle.

Le cartulaire de l'abbaye d'Aubazines

Le nom est mentionné pour la première fois dans un document du début du XIII^e siècle, concernant une donation faite en 1188 (sous le règne de Philippe Auguste) à un domaine rural appartenant à l'abbaye cistercienne d'Aubazines en Corrèze, situé sur le plateau du Limon, près de Cheylade : la Grange de Graule.

L'histoire de cet établissement religieux est racontée dans l'ouvrage d'Adolphe de Rochemonteix, *La Maison de Graule*, publié en 1888 et réédité en 2004¹⁵. L'auteur cite de nombreux extraits du cartulaire, dans leur version originale en latin et donne leur traduction. Deux passages, qui sont des actes de donation, nous concernent plus particulièrement.

Le premier acte mentionne : « *Stephanus del Bosc et faucimaina, filius ejus, et Petrus et Radudulfus, fratres ejusdem Stephani, dederunt Deo et domui Obazine, et fratribus de Graula lo tal del bosc de Faucimaina, et totum quod necessarium eis fuerit... Anno ab incarnatione Domini M C LXXX VIII, Rege Philippo, episcopo Pontio* », c'est-à-dire : « Etienne del Bosc, Faucimaina, son fils, et ses frères Pierre et Raoul, donnèrent à Dieu, à la Maison d'Aubazine et aux Frères de Graule, le talus (ou la lisière) du bois de Faucimaina et tout ce qui pouvait leur être nécessaire... L'an de l'Incarnation du Seigneur 1188, sous le règne de Philippe¹⁶, Pons évêque. »

Un second acte indique : « *Durannus de Faucimaina dedit Deo et domui Obazine et fratibus de Graula lo tal del bosc de Faucimaina et XII denarios quos habebat de rendua in Pratos Rotundo pro salute anime sue et cum filio suo Willelmo de Faucimaina...* », soit : « Durand de Faucimaina et son fils Guillaume, donnèrent à Dieu et à la Maison d'Aubazine et aux frères de Graule, le talus (ou la lisière) du bois de Faucimaina et douze deniers de rente qu'ils ont sur le Pré Rond, pour le salut de son âme et celui de son fils Guillaume de Faucimaina... »

Pour en revenir à notre patronyme, il est donc orthographié Faucimaina dans le cartulaire de l'abbaye d'Aubazines. Il est à la fois le nom d'une personne et un toponyme.

Histoire de la guerre de Navarre

Le deuxième ancien document qui cite le nom de la seigneurie Falcimaigne est *l'Histoire de la guerre de Navarre en 1276 et 1277*, dont l'auteur est un troubadour occitan de Toulouse, Guillaume Anelier. C'est une œuvre d'environ 3000 vers dont le manuscrit a été retrouvé à Pampelune par un professeur de l'université de Bordeaux, Francisque Michel (1809-1887). Ce professeur l'a traduite et publiée en 1856. Elle relate les troubles survenus à Pampelune et les bourgs voisins en 1276 et 1277

¹⁴ Le nom est souvent écrit Aubazine (sans s) et même Obazine avant le XX^e siècle. J'ai retenu l'orthographe des cartes I.G.N.

¹⁵ de Rochemonteix Adolphe, *La maison de Graule*, Le Livre d'Histoire- Lorisso, Paris 2004.

¹⁶ Philippe II Auguste qui a régné de 1180 à 1223.

qui conduisirent à une intervention française ordonnée par le roi Philippe III le Hardi pour rétablir l'ordre¹⁷, sous le commandement du sénéchal Eustache de Beaumarchais alors gouverneur de Toulouse. Elle a été écrite peu de temps après les évènements car quelques sources indiquent que Guillaume Anelier est mort en 1291. Le passage qui cite la seigneurie est le suivant :

La Grange de Graule



Restes des murs de la Grange de Graule sur le plateau du Limon (photo prise en 2002)

La Grange de Graule avait été fondée en 1147 par des moines pour mettre en valeur le plateau du Limon sur des terres données à l'origine par les seigneurs de Dienne. Bien que détruit en 1359 au cours de la guerre de Cent Ans, l'existence de cet établissement n'a pas été oublié à Cheylade. Sur le site, on voit toujours quelques traces de murs ou de fondations sur le sol, comme celles qui sont représentées sur la photographie ci-contre. Autour, il y a d'autres restes analogues de plusieurs bâtiments. Elles sont aussi indiquées sur les cartes de l'IGN et visibles sur les photographies aériennes, mais elles ne sont pas faciles à trouver sur place et d'accès difficiles. Les ruines ne se voient pas depuis le plus proche chemin. Il n'y a pas de voie y conduisant. Il faut traverser des parcs à bovins pour y parvenir.



¹⁷ Une des sœurs du roi Philippe le Hardi, décédée à l'époque des faits, avait été reine de Navarre et son épouse était une sœur du roi d'Aragon.

E dis : « Franc rey de França, yeu vuyl so confirmar
 Qu'En Estacha es valantz e leylas sens duptar; 1350
 fol. 39 v Qu'en Riba de Valrrutz n'osava om passar,
 E en Riba de Falces Mayna degus anar,
 E el lac de Marin solian grant mal far¹,
 E'n tota la ribera de mont Brudelamar
 Cels qu'en passavan eran en peryll de negar; 1355
 E'n Riba de Cantbon marchant descavalgar,
 E a pont de Cantal maint ome desraubar,
 E per totz las riberas qu'al pont van afrontar,
 Solian matar omes, aucir e degolar : 1360
 Eras va om segu[r]s e ses tot mal afar;
 Que si portava peras o el tesuar de Sazar,
 Pot om anar segu[r]s, que no 'l qual regardar.
 Gavalda e Roergue vos fa em patz estar,
 E Tolsan e Gascoyna e Foys, se vol doptar, 1365
 E tot el vostre nom o sap apoderar :
 Per que en tot bo loc lo podetz embiar. »

— dit : « Franc roi de France, je
 veux confirmer cela, — que sire Eustache est vaillant et loyal sans 1350
 qu'on puisse en douter; — vu qu'en Rive-de-Valrutz on n'osait passer,
 — et en Rive-de-Faussemagne personne ne voulait aller, — et au lac
 de Marin ils avaient coutume de faire grand mal, — et en toute la
 rivière de mont Brudelamar — ceux qui passaient étaient en péril d'être 1355
 noyés, — et en Rive-de-Cantbon (ils étaient habitués) de démonter
 les marchands, — et au pont de Cantal de voler maint homme, —
 et par toutes les rivières qui vont aboutir au pont, — ils avaient l'ha-
 bitude de tuer, occire et décoller les hommes : — maintenant on va 1360
 avec sécurité et sans aucune mauvaise affaire; — vu que s'il portait des
 pierres ou le trésor de César, — un homme peut aller en sûreté, vu
 qu'il n'a pas besoin de se précautionner.— Le Gévaudan et le Rouer-
 que il vous fait rester en paix, — et le Toulousain et la Gascogne et
 Foix, s'il veut douter, — et tout en votre nom il sait dominer: — c'est 1365
 pourquoi en tout bon lieu vous le pouvez envoyer. »

La seigneurie de Falcimaigne appartenait alors à Eustache de Beaumarchais, parmi de nombreux autres biens. Il l'avait rachetée en 1625 alors qu'il était « bailli des montagnes » à Aurillac. Anelier prétend que la région alors un repaire de brigands et qu'Eustache de Beaumarchais y avait rétabli l'ordre. Cette appréciation doit sans doute être tempérée car l'œuvre d'Anelier est en fait un panégyrique d'Eustache de Beaumarchais, peut-être une œuvre de commande.

La vallée de Falcimaigne est appelée *Falces Mayna* par Anelier et a d'abord été traduit en Faussemagne par Francisque Michel. Dans les commentaires qui suivent le texte original et sa traduction, l'auteur mentionne qu'un érudit du Cantal lui a indiqué que le nom local était Falcimaigne et que le mot « *riba* » en auvergnat devait plutôt se traduire par vallée que par rive. Il indique aussi que le lac Marin, existait autrefois sous le nom de lac Mary dans la vallée de Dienne, en amont du bourg, mais qu'il était désormais comblé.

Toponymes analogues

La première traduction de Francisque Michel du nom de la seigneurie par Faussemagne, mot qui a aussi donné naissance à des patronymes, conduit à s'interroger sur l'existence de toponymes proches, commençant par « *Fal* » ou « *Fau* » et terminés par « *magne* ».

On trouve d'abord un autre toponyme identique, assez proche de la vallée de Cheylade :

- Falcimaigne, hameau de la commune de Saint-Just, dans le sud du Cantal, situé à proximité de l'autoroute A75, à la limite de la Lozère. Il n'existe aujourd'hui aucune explication sur l'origine du nom, ni sur des liens qui auraient pu exister avec la seigneurie de la vallée de Cheylade.

On trouve ensuite trois Faussimagne :

- un Faussimagne, en Haute-Loire, hameau de la commune de Champclause. Il est toujours habité. Son nom est assez ancien et s'écrivait Falsimanias (14^e siècle) ou Faussimanhe (16^e siècle)¹⁸. Il a donné naissance à des patronymes au 14^e siècle qu'on trouve dans des rôles fiscaux au Puy-en-Velay.
- un Faussimagne, en Ardèche ; c'est aujourd'hui un simple lieu-dit qui surplombe le confluent de l'Ardèche avec un de ses affluents, la Ligne. Ce lieu-dit a été autrefois un hameau de la commune de Chauzon mais il ne subsiste plus que quelques traces de murs de bâtiments.

¹⁸ *Dictionnaire topographique de la Haute-Loire*, page 117.

- un Faussimagne, dans le Piémont, en Italie ; sur la commune de Pragelato, près de Sestrière. C'était un hameau en altitude à 1450 m qui n'est plus habité depuis 1948, mais on y voit toujours des ruines de bâtiments dont une ancienne caserne. En italien, il s'appelle Faussimagna et en savoyard Fausimanhë. C'est aussi le nom d'un torrent qui descend vers la Chisone. Il ne faut donc pas s'étonner d'un nom franco-savoyard, car la vallée de la Chisone débouche à Pignerol dans la plaine du Piémont. Cette vallée n'est italienne que depuis 1861. Auparavant, elle a appartenu au duché de Savoie et parfois à la France, notamment sous Louis XIV, jusqu'en 1696. Pignerol était alors connu pour sa forteresse où le surintendant Fouquet mourut en 1680, mais aussi pour le long emprisonnement du fameux « Masque de fer ».

Le remplacement du « i » de la deuxième syllabe par un « e » conduit à d'autres toponymes. On trouve ainsi deux Faucemagne et un Falcemagne :

- Faucemagne, ancien hameau disparu de la commune de Faverges-Seythenex en Haute-Savoie. Son nom ne figure plus sur les cartes de l'IGN, mais on le trouvait sur la carte d'état-major au 19^e siècle, écrit Faussemagne. Situé à une altitude d'environ 850 m. dans un vallon qui débouche sur le village de Seythenex, il est inhabité depuis le début du 20^e siècle. Son histoire est bien connue¹⁹. Son origine remonte à 1011 quand un moine de l'abbaye de Talloire, devenu Saint-Rulph, créa un ermitage dans une vallée inhabitée. Quelques habitations s'y ajoutèrent, progressivement et l'ermitage devint un prieuré vers 1286. Le hameau est ensuite devenu une seigneurie avec sa justice locale, rattachée à la paroisse de Seythenex en 1301. Une douzaine de familles y habitaient au 17^e siècle, mais il a commencé à décliner au 18^e siècle.
- Faucemagne, lieu-dit de la commune de Châbles, dans le canton de Fribourg en Suisse, sur les hauteurs qui dominent le lac de Neuchâtel. Le lieu-dit est aujourd'hui situé à peu près au-dessus du tunnel de l'autoroute A1 au niveau de Châbles-Cheyres. Il est toujours mentionné sur les cartes et dans la base de données des toponymes suisses. Dans une relation de l'histoire de Châbles, l'auteur, M. Barras, cite le lieu-dit en indiquant qu'il n'a aucune explication sur son origine²⁰ :
Faucemagne, hapax ; graphies variables au cours des siècles, Faucemaigne, Fauce Maille,
Faucimagne : aucune explication, dit M. Chevalley
Fous (Route des), Fous a pour origine foyard (hêtre)

Le qualificatif « *hapax* », qui désigne un mot dont on ne connaît qu'une seule occurrence dans une langue, n'est pas réellement approprié comme on le montre ici.

- Falcemagne, hameau de la commune de Bussoleno (Bussolin en français) dans le Val de Suse, en Piémont. Cette vallée est voisine de celle de la Chisone, au nord, mais plus connue car elle est au débouché du tunnel ferroviaire du Fréjus. Le hameau qui s'appelle Falcemagna en italien est situé à environ 4 km au nord de la ville, par la route, à environ 850 m d'altitude. Comme pour le précédent lieu, on a aucune explication sur l'origine du nom.

Fixemagne ou Fulcimagne, lieudit de la commune de Saint-Rambert-d'Albon (Drôme) est peut-être une altération de Faucemagne, mais ce n'est pas certain.

On passe ensuite de Faucemagne à Fauchemagne :

¹⁹ Coutin François, *Commune de Faverges*, p. 253.

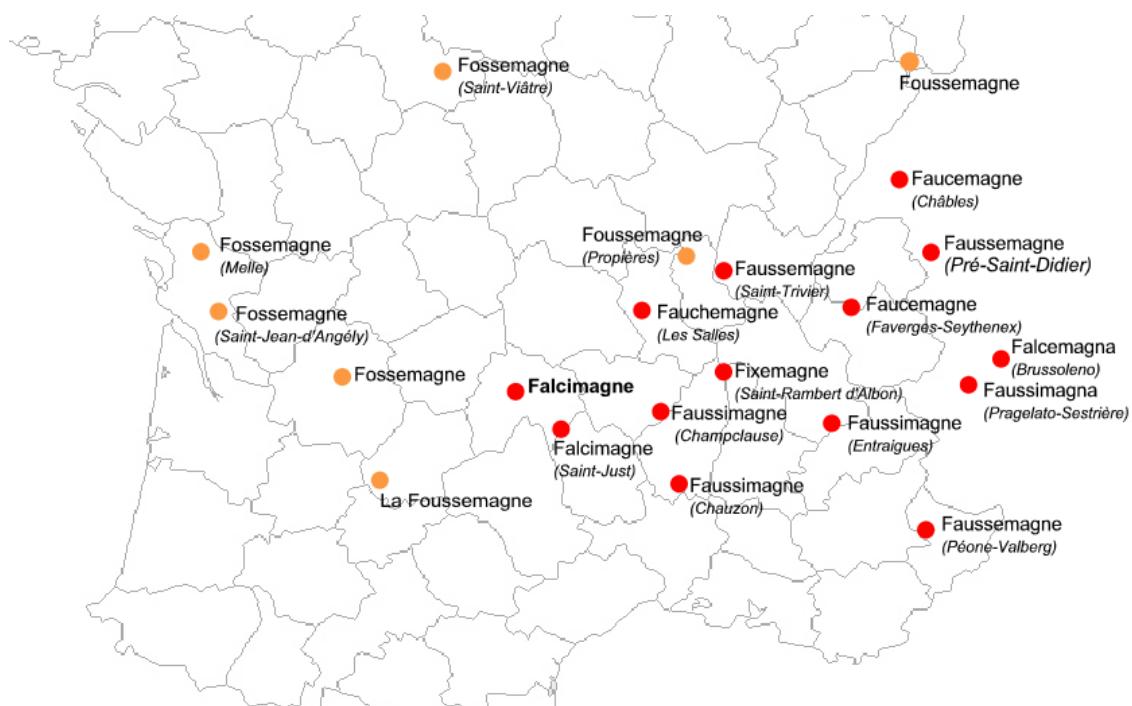
²⁰ Barras Jean Marie, *Châbles, son histoire d'hier à aujourd'hui*, 2017, internet

- Fauchemagne, hameau encore habité de la commune des Salles (Loire) proche l'autoroute A89 et de l'aire de service du Haut-Forez. Il est mentionné depuis au moins 1311 sous différentes variantes orthographiques²¹.

Puis, comme l'avait fait Francisque Michel, à Faussemagne :

- Faussemagne, petit hameau toujours habité de la commune de Saint-Trivier-sur-Moignans (Ain). Je n'ai trouvé aucun renseignement sur son origine.
- Faussemagne ou Fossimagne, petit hameau (3 chalets) de la commune de Péone-Valberg dans le parc du Mercantour (Alpes-Maritimes). L'IGN orthographie Fossemagne sur les cartes, mais on trouve aussi localement l'orthographe Faussemagne.
- Faussemagne est aussi un lieu-dit, source d'une eau minérale pétillante sur le territoire de Pré Saint Didier dans le Val d'Aoste (Italie).

Fossimagne, lieu-dit inhabité de la commune d'Entraigues (Isère) sur le versant nord-est du mont Gargas. C'était autrefois un lieu de pâturages d'estive.



Distribution géographique des toponymes d'orthographe voisine de Falcimagne

Il existe donc de nombreux lieux dont la dénomination est proche de Falcimagne. Portés sur une carte, ces différents lieux présentent la particularité d'être tous situés dans le sud-est de la France, en débordant des frontières actuelles en Italie et Suisse dans les régions de langue franco-savoyarde. En dehors de cette particularité, ont-ils des points communs ? Ce sont des lieux généralement situés en altitude par rapport aux villages les plus proches, peu habités où habités seulement l'été et

²¹ Dufour J.E., *Dictionnaire topographique du département de la Loire*.

consacrés à l'élevage, souvent en pâturages d'estive. Les lieux dont la deuxième syllabe est en « i » sont tous situés à l'ouest du Rhône.

On peut se demander s'il ne faudrait pas joindre à la liste précédente les multiples lieux appelés Fossemagne et Foussemagne. Le nom Fossemagne est porté par :

- une commune de Dordogne proche de l'autoroute A89 entre Périgueux et Thénon ;
- un quartier de la commune de Saint-Jean-d'Angély (Charente-Maritime) ;
- un faubourg de la commune de Melle (Deux-Sèvres) qui avait un hôpital et une église (Notre-Dame de Fossemagne) tous deux disparus ; il subsiste toutefois une rue Fossemagne.
- un hameau de la commune de Saint-Viâtre (Loir-et-Cher) ;

Le nom Foussemagne est porté par :

- une commune du territoire de Belfort ; elle s'est appelée Foussemagne en 1560 puis Foussemagne à partir de 1754, pour illustrer ce qui a déjà été mentionné sur l'évolution de l'orthographe ;
- un hameau de la commune de Proprières (Rhône), au nom complet de « En Foussemagne » ; en fait, il aurait pu être ajouté à la liste des Faussemagne qui précédent car s'il apparaît actuellement sous le nom « En Foussemagne » sur les cartes de l'I.G.N., la carte de Cassini le nomme Faussemagne au XVIII^e siècle. Il est également appelé Faussemagne dans la liste des hameaux de la commune de Proprières publiée par la société généalogique du Lyonnais et du Beaujolais.
- un hameau de la commune de Sérignac (Lot), dont le nom complet est « La Foussimagne ».

Les spécialistes en étymologie des toponymes relient plutôt l'origine de ces lieux à la notion de fossé ou de creux. Il est vrai que leur situation géographique est assez différente de celle des lieux précédents mais il est troublant de constater qu'ils se situent sur les bordures ouest et nord de la région mise en évidence précédemment.

Il resterait à déterminer si la région savoyarde appelée Faucigny et si le village belge situé près de la frontière française, appelé Falmagne, ont une étymologie qui se relie aux lieux qui précédent.

Notre famille à Allanche au XVII^e siècle

Les Falcimaigne d'Allanche

Il y avait trois familles Falcimaigne distinctes à Allanche à partir de la fin du XVII^e siècle :

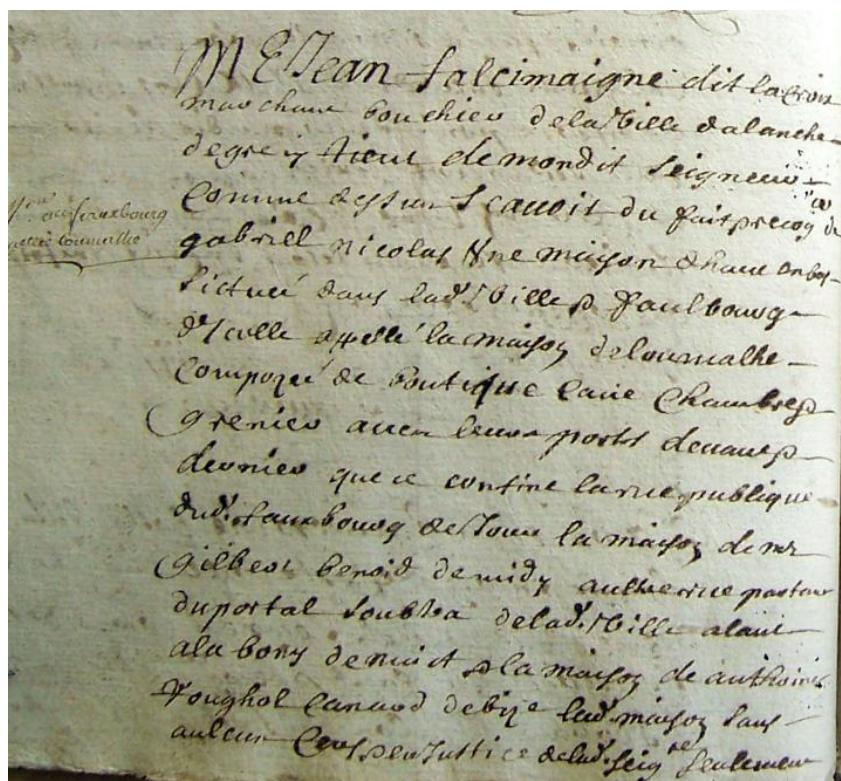
- une famille de notaires et juristes qui a quitté Allanche pour Cheylade au cours du XVIII^e siècle.
- une famille de cultivateurs, établie aux villages du Bac et de Maillargues. Elle a subsisté jusqu'à l'époque contemporaine. La dernière porteuse du patronyme est décédée en 2000.
- une famille de bouchers, et parfois d'autres commerçants pour les branches cadettes : c'est notre famille.

Aucun lien n'a été trouvé entre ces trois familles sur la période étudiée. S'il en existe, ils sont antérieurs à 1620.

Jean Falcimaigne dit La Croix

Le premier Falcimaigne clairement identifié en tant que boucher à Allanche est Jean dit La Croix mentionné dans le *Terrier d'Allanche de 1673*²². Les terriers étaient les registres répertoriant les redevables du cens dû à une seigneurerie (voir l'encadré page suivante).

Il y avait de nombreux bouchers à Allanche au XVII^e siècle. Dans son ouvrage, Maurice Peschaud en mentionne neuf²³. On peut se questionner sur ce nombre important et sur les activités précises qu'ils assumaient. Nous n'avons trouvé aucune documentation sur le sujet.



Début de l'acte du Terrier de 1673 concernant Jean Falcimaigne dit la Croix

²² Archives départementales du Cantal, 5 E 668-1.

²³ Peschaud M., *Allanche, neuf siècles de son histoire*. Ed. Gerbert, Aurillac, 1978.

Les terriers et le cens

Les terriers étaient les registres fonciers dénombrant les personnes détenant des biens fonciers relevant d'une seigneurie, concédés dans le passé contre une redevance annuelle perpétuelle, le cens, payable en espèces monétaires ou en nature. Les terriers se présentent sous la forme d'un ensemble d'actes, appelés *reconnaissances*, décrivant les biens d'un redevable du cens, leurs limites et la redevance due. Les terriers étaient refaits de temps en temps. Le montant du cens n'était jamais modifiable.

La concession initiale du bien foncier datait généralement de plusieurs siècles et avait été oubliée des censitaires au XVIII^e siècle. Juridiquement, le cens était la contrepartie à la garantie d'une possession juste et paisible que le seigneur devait assurer à son censitaire c'est-à-dire à des prestations de justice et de sécurité. Mais dans les faits, le cens était donc plutôt considéré comme un impôt local injustifié payé à la noblesse que comme une sorte de loyer. Pour cette raison, le cens a été aboli en 1790 au moment de la Révolution française, comme le démembrement perpétuel de la propriété qui n'est plus possible en France. Cette possibilité existe toujours dans certains pays, notamment en Grande-Bretagne.

La seigneurie d'Allanche-Maillargues et de plusieurs autres villages de la paroisse appartenait au duché de Mercœur et elle en constituait un des neuf mandements (subdivisions territoriales) avec Ardes, Blesle, Chilhac Saint-Cirgues, Ruynes, Lastic-Cistrières, Tanavelle-Lagas, Saugues et Le Malzieu. En 1673, le duc de Mercœur était Louis Joseph de Bourbon, duc de Vendôme, mais aussi de Beaufort, d'Etampes, de Penthievre, etc. Le duché appartenait à sa grand-mère paternelle, Françoise de Lorraine (1592-1669) qui avait épousé César de Bourbon, fils légitimé d'Henri IV et de Gabrielle d'Estrées. Le duché de Mercœur était passé par mariages d'abord en 1371 dans la maison de Bourbon, puis en 1539 dans la maison de Lorraine. Bien entendu, ces éminents personnages ne résidaient pas sur place et ils n'y venaient sans doute jamais.

Tous les foyers ne sont pas répertoriés dans le terrier. Certains villages de la paroisse d'Allanche ne sont pas inclus dans le terrier car ils dépendaient d'autres seigneuries. Il y avait peut-être aussi quelques biens fonciers en franc-alieu, libres de dépendance seigneuriale.



Carte postale ancienne montrant des jardins potagers sur les rives de la rivière Allanche

Les biens de Jean dit La Croix mentionnés dans le *Terrier de 1673* comprenaient :

- une maison avec boutique, chambres, cave et grenier au faubourg dit « maison de Laumalhe », son emplacement semble être situé à l'extérieur des anciennes murailles au sud de la ville, sur le chemin conduisant au quartier de la Bony qui est celui de la maison qu'on voit à l'extrême droite sur l'illustration ci-contre,
- un jardin à viande (c'est-à dire un jardin potager) et à chanvre,
- un jardin à chanvre sur le chemin du moulin de la Valaud, peut-être situé au lieu-dit pont Valat aujourd'hui.
- un autre jardin à chanvre près du foirail de Maillargues, gros village situé à environ 1,5 km au sud de la ville.

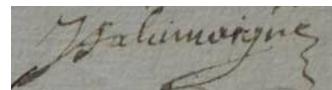
Comme notre ancêtre Jean, la plus grande partie de la population d'Allanche, composée d'artisans, commerçants et de professions libérales (médecins, notaires, avocats, etc.)²⁴, possédait pour seuls biens immobiliers une maison d'habitation et de travail, un jardin potager pour se nourrir et un jardin à chanvre pour produire la matière première textile des vêtements, de la toile et des cordages. Des écuries et des étables sont souvent mentionnées dans le *Terrier*, mais notre ancêtre Jean n'en possédait pas. Il en louait peut-être une pour abriter les animaux destinés à sa boucherie. Les jardins potagers et à chanvre étaient situés le long de la rivière Allanche, dans des terrains chargés d'alluvions (voir l'illustration). Pendant la récolte, les graines étaient récupérées comme semences ou fabriquer une huile comestible. Les tiges étaient placées dans l'eau ou sur un sol humide pour séparer les fibres des résidus ligneux, c'est l'opération de rouissage. Les fibres obtenues étaient ensuite séchées, peignées et cardées puis filées avec un rouet. Cette dernière opération était l'occupation des femmes le soir à la veillée. Le fil de chanvre était ensuite remis à un tisserand ou à un cordier.

Pour les biens précédents, notre ancêtre Jean devait payer annuellement :

- six deniers en argent (un demi-sou),
- deux quarts de geline (poules),
- trois boisseaux²⁵ de seigle,
- deux boisseaux d'avoine.

Ses biens qui lui venaient par alliance avec une autre famille de bouchers, les Nicolas. On trouve d'ailleurs l'acte de décès de sa femme Marguerite Nicolas en date du 1^{er} octobre 1694 dans les registres paroissiaux d'Allanche. L'acte précise qu'elle est veuve de Jean Falcimaigne, boucher.

Il savait signer. On trouve sa signature de Jean Falcimaigne, boucher, sur un acte notarié de 1652 dont il est un témoin :



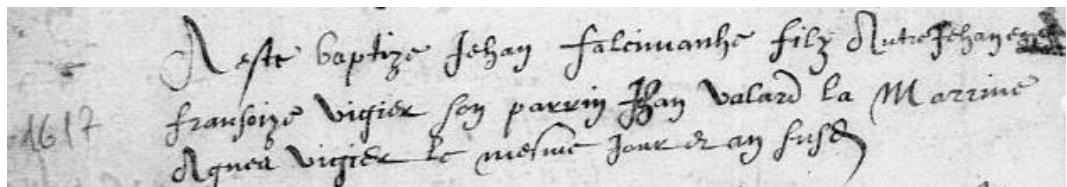
On trouve aussi dans les plus vieux registres paroissiaux d'Allanche l'acte de baptême d'un Jehan Falcimaigne le 26 juillet 1617, fils de Jehan Falcimaigne et de Françoise Vigier²⁶. Son parrain est Jehan Valard et sa marraine Agnès Vigier, probablement une tante. Il pourrait s'agir de l'acte de baptême

²⁴ Les agriculteurs habitaient plutôt dans la quinzaine de villages de la paroisse autour du bourg.

²⁵ Mesure de capacité d'environ 12 à 13 litres.

²⁶ Source : ADC, Allanche, 5Mi 503/1, vue 35.

de notre Jean dit la Croix. Cette naissance en 1617 lui donne 56 ans lors de rédaction du Terrier d'Allanche en 1673.



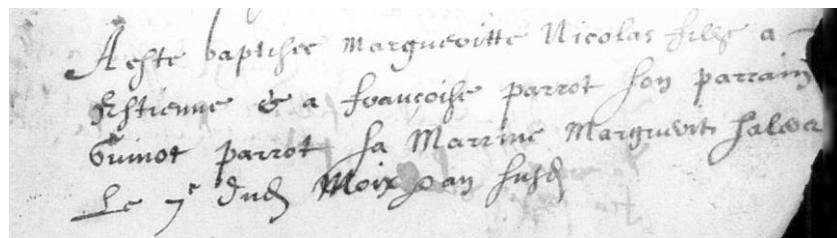
Acte de baptême de Jehan Falcimanhe, fils de Jehan et Francoise Vigier

Dans les quelques années encadrant sa naissance et pour lesquelles des actes de baptême nous sont parvenus, on relève la naissance de deux sœurs, mais on ignore ce qu'elles sont devenues :

- Agnès Falcimaigne, qui le précède en février 1613²⁷. Son parrain est « vénérable personne messire François Fourniel », et sa marraine Agnès de Combette. L'usage du qualificatif « vénérable » laisse supposer que le parrain est un ecclésiastique.
- Jehanne Falcimaigne, qui le suit, baptisée le 27 février 1621²⁸. Son parrain est Louis Falcimaigne, peut-être un oncle, et sa marraine Jehanne Roughol.

L'orthographe du patronyme n'est pas encore stabilisée et dépend du rédacteur de l'acte. Pour Jean, il est écrit *Falcimanhe* et pour ses deux sœurs *Falcimaignie*. A la même époque on trouve aussi *Falcymane* et *Falcimagnye* dans les actes de Leyvaux.

L'identification de ce Jehan né en 1617 avec notre Jean dit La Croix, est d'autant plus probable qu'on trouve en date du 16 février 1622 le baptême d'une Marguerite Nicolas, fille d'Estienne Nicolas et de Françoise Parrot²⁹. Cette naissance en 1622 lui donne 72 ans à son décès en 1694.



Acte de baptême de Marguerite Nicolas

Ces deux actes permettent de situer le mariage du couple entre 1640 et 1650. Leurs enfants pouvaient donc être déjà adultes en 1673 lorsque le Terrier a été établi. Les lacunes des registres paroissiaux ne permettent pas d'être plus précis et les actes notariés manquent.

On leur connaît quatre enfants :

- Jean François qui suit. Il n'est peut-être pas l'aîné, car on ne connaît pas sa date de naissance ni celles des autres enfants, mais c'est lui qui poursuit le métier de boucher. D'après la date de naissance de ses enfants, il aurait pu se marier vers 1680 avec Élisabeth Cournet et pourrait donc être né vers 1650.

²⁷ Source : ADC, Allanche, 5Mi 503/1, vue 3.

²⁸ Source : ADC, Allanche, 5Mi 503/1, vue 63.

²⁹ Source : ADC, Allanche, 5Mi 503/1, vue 71.

- Louis, dont la filiation est indiquée dans le Terrier d'Allanche de 1673 lors de la vente au notaire Pierre Ganilh d'une maison située rue des Faures³⁰, détenue avec Jean son frère³¹. Il était cordonnier.
- Marguerite qui a épousé Bernard Farradesche et a eu au moins deux enfants, nés en 1696 et 1697. On fait l'hypothèse de sa filiation en raison du prénom qui serait le même que celui de sa mère et de l'absence d'une autre famille possible. La famille Farradeche est aussi une famille de bouchers, du moins à l'origine car certains d'entre eux sont devenus des notables de la ville aux générations suivantes.
- Guillaume dont nous connaissons l'existence parce qu'il est parrain du fils de Jean François prénommé aussi Guillaume, donc probablement un oncle.

Jean François Falcimaigne

Jean François Falcimaigne (parfois prénommé simplement Jean) était boucher à Allanche à la fin du 17^e siècle et au début du 18^e.

Il était marié à Elisabeth Cournet. On ne connaît malheureusement pas la date ni le lieu de leur mariage. Leur contrat de mariage n'a pas été retrouvé. On ne connaît pas non plus les dates ni les lieux de leur naissance. Tout au plus, si l'âge du décès de son fils Noël est exact, on peut penser que Jean François s'est marié vers 1680 et qu'il est né entre 1650 et 1660.

Jean-François est décédé à Allanche, le 27 juillet 1717³². Son épouse Elisabeth Cournet lui a survécu peu de temps : elle meurt le 7 octobre 1718³³.

Jean-François Falcimaigne et Elisabeth Cournet ont eu de nombreux enfants, mais les lacunes des actes paroissiaux d'Allanche avant 1695 laissent subsister une incertitude sur leur nombre exact. Pour certains d'entre eux, la filiation est mentionnée dans les actes paroissiaux ou les contrats de mariage. Pour d'autres, il s'agit simplement d'une présomption basée sur le patronyme et d'autres indices.

Les enfants dont la filiation est prouvée par des actes sont :

- Noël Falcimaigne (*notre lignée qui suit ci-dessous*), né vers 1682 d'après l'âge figurant sur son acte de décès. Sa filiation est prouvée par son contrat de mariage avec Anne Fontanier en 1717.
- Hugues Falcimaigne, né le 12 août 1695 à Allanche. Son parrain était Hugues Cournet et sa marraine Catherine Pons, tous deux d'Allanche. Il est devenu boucher à Allanche et a épousé Françoise le 13 septembre 1728. Il est décédé le 12 août 1765 à Allanche, âgé de 70 ans. Le couple n'a pas eu d'enfant. Son épouse est décédée en 1767.
- Jean Falcimaigne, né le 22 décembre 1698 à Allanche. Son parrain était Jean Escudier et sa marraine Marie Jouvenel, tous deux d'Allanche. Il est devenu boucher à Allanche et a épousé le 7 mai 1722, Antoinette Cournet, originaire du Greil, dans la paroisse de Landeyrat situé à 10 km au nord d'Allanche. Il est décédé le 9 septembre 1770, âgé de 71 ans. L'âge indiqué sur son acte

³⁰ Aujourd'hui, rue Courte.

³¹ Source : ADC, Terriers d'Allanche de 1673, verso du folio 176.

³² Source : ADC, Allanche, 5Mi 503/2, vue 198.

³³ Source : ADC, Allanche, 5Mi 503/2, vue 212.

de décès permet de le distinguer de ses deux autres frères prénommés Jean. Sa descendance est décrite ci-dessous.

- un autre Jean Falcimaigne, né le 22 août 1700 à Allanche. Son parrain était Jean Vigier et sa marraine Philippe³⁴ Fayet, tous deux d'Allanche. Il est certainement décédé très jeune car on n'en trouve pas d'autre mention ultérieure.
- Elisabeth Falcimaigne, née le 30 janvier 1702 à Allanche. Son parrain était Jean Maigne et sa marraine Elisabeth Teyssèdre, tous deux d'Allanche. Elle semble être restée célibataire et est décédée le 25 février 1743 à Allanche, âgée de 41 ans (l'acte indique autour de 45 ans).
- un troisième Jean Falcimaigne, né et décédé le 2 avril 1703 à Allanche. Il n'a probablement pas pu être baptisé : l'acte ne mentionne pas de parrain ni de marraine.
- Gabrielle Falcimaigne, née le 30 juin 1704 à Allanche. Son parrain est Noël Falcimaigne, son frère aîné, et sa marraine Gabrielle Escudier. Elle a épousé un cordonnier, Jacques Colange le 19 août 1737 à Allanche. Elle y est décédée le 30 janvier 1766, âgée de 65 ans.
- Guillaume Falcimaigne, né le 2 novembre 1708 à Allanche. Guillaume est certainement décédé très jeune car on n'en trouve pas d'autre mention ultérieure. Son parrain est un autre Guillaume Falcimaigne, peut-être un frère aîné ou un oncle. On ne trouve pas d'autre mention de son parrain non plus.

L'intervalle entre la naissance de Noël en 1682 et celle de son frère Hugues en 1695 laisse supposer d'autres naissances intermédiaires. On trouve notamment dans les registres paroissiaux d'Allanche les mariages de :

- Marguerite Falcimaigne qui épouse Jean Baptiste Douzel le 22 septembre 1724.
- Brigitte Falcimaigne qui épouse Antoine Merle, boucher, le 10 novembre 1728. Elle est décédée le 23 mai 1753, âgée de 60 ans. Elle est donc née vers 1693.

Seul Noël se marie du vivant de ses parents, peu avant le décès de son père. Tous les enfants se marient assez tardivement, ce qui est assez étonnant pour les filles.

A partir de 1700, les descendants de Noël et de Jean forment deux branches cousins de bouchers à Allanche. Leur frère Hugues n'a pas eu d'enfant et semble avoir travaillé avec son frère Jean. Dans ces deux branches, les fils aînés portent les mêmes prénoms, Jean et Hugues et les uns sont parrains et marraines des autres.

La partie suivante développe la branche de Noël, qui est la nôtre. On présente ensuite celle de son frère Jean qui a subsisté jusqu'au début du XX^e siècle. Enfin, dans une dernière partie, on donne les éléments disponibles sur Hugues, Gabrielle, Marguerite et Brigitte et leur descendance.

Autres Falcimaigne cités dans les Terriers d'Allanche et de Maillargues

Peyronnelle Falcimaigne, épouse de Pierre Vaures, de Maillargue, héritière de Jacmes Falcimaigne dit Gounourel, vue 1818

³⁴ Philippe était alors un prénom féminin.

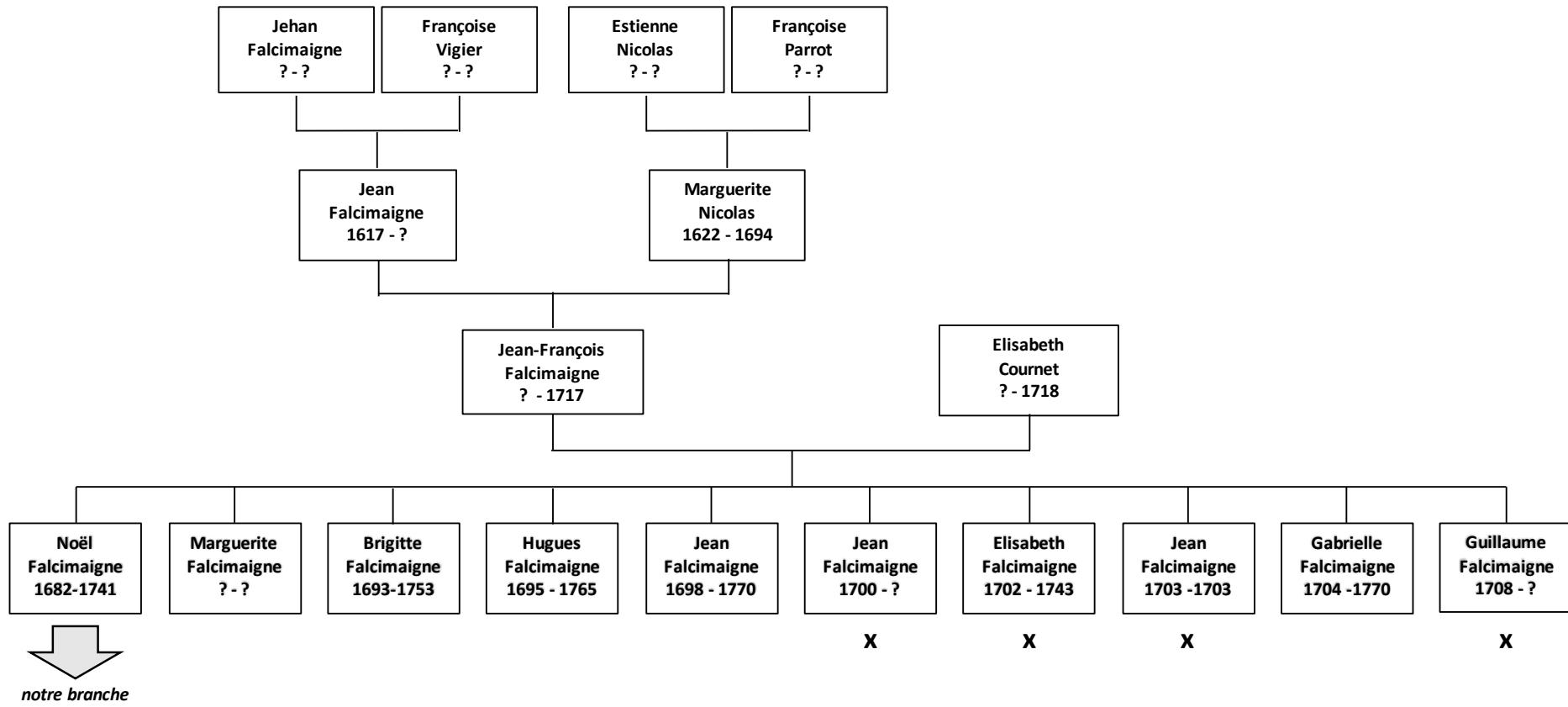
Guillaume Falcimaigne, dit Pichon, à l'origine d'une propriété de Charles Vigouroux, laboureur à Maillargues, vue 1879

Pierre Falcimaigne dit Cailhon

Antoine Falcimaigne, mari décédé d'Anne Peuch, notaire royal, vue 1570

Louis Falcimaigne, cordonnier, ancien propriétaire d'une maison détenue par Pierre Ganilh avec un fils de Jean

Des bouchers d'Allanche aux fabricants de parapluies parisiens



Arbre de la famille au XVII^e siècle

Notre branche

Noël Falcimaigne

Ancêtre de notre branche, Noël Falcimaigne est né vers 1682 d'après l'âge indiqué sur son acte de décès. Il n'y a pas de registres paroissiaux à Allanche à cette période, mais sa filiation est clairement indiquée dans son contrat de mariage avec sa première épouse Anne Fontanier : ses parents sont Jean François Falcimaigne, boucher à Allanche, et d'Isabeau Cornet (Elisabeth Curnet).

Noël a épousé Anne Fontanier le 19 février 1717 à Molompize (Cantal). Anne Fontanier était la fille de François Fontanier et d'Anne Pichot. Dans leur contrat de mariage, François Fontanier est mentionné comme agent d'affaires du marquis d'Espinchal, seigneur de Massiac. Le père du marquis, mort en 1700, avait été ingénieur du roi à Brest et son fils s'était engagé lui-même dans marine royale en 1704. Plus tard, dans les années 1750, il est devenu lieutenant général de la marine royale puis secrétaire d'état à la marine. Il devait donc être plus souvent à Paris ou à Brest qu'à Massiac. François Fontanier s'occupait de ses affaires à Massiac en son absence, notamment des contrats de fermages et du paiement des redevances seigneuriales, cens et autres droits.

Le contrat de mariage, passé devant le notaire Pierre Laffont de Massiac³⁵, indique que c'est Noël qui va s'établir chez ses beaux-parents à Molompize et y travailler en « bon fils adoptif ». Il ne reçoit de son père que 40 livres de légitime tout en devant s'estimer bien doté. En principe, il n'a rien à attendre de plus en héritage de ses parents. C'est peu car c'est à peu près le prix d'une vache et à peine plus d'un mois de salaire d'un ouvrier parisien de l'époque. De plus, cette somme n'est pas payée immédiatement : la moitié à la mi-Carême et le reste au 15 mai de l'an suivant. En outre, le contrat de mariage ne mentionne rien pour l'épouse. C'est un peu bizarre. De plus, que venait faire un boucher chez François Fontanier qui avait au moins deux autres fils ?

En 1725, Pierre Fontanier, frère d'Anne, est désigné comme héritier général et universel de ses parents dans son contrat de mariage. Les parents accordent alors à Anne et à son autre frère Guillaume une dot pour chacun de 30 livres. C'est très peu, mais comparable à ce qu'a reçu Noël. Ses parents ne sont pas plus généreux que ses beaux-parents. Anne, Guillaume et les jeunes époux doivent aussi vivre en commun dans la maison de leurs parents, mais pour Anne c'est seulement jusqu'au retour de son mari. Noël est donc absent et pour un certain temps, sinon le contrat ne le mentionnerait pas. Où est-il ? On ne le sait pas, mais déjà à cette époque de nombreux auvergnats devaient partir travailler hors de leur région.

Noël et Anne ont eu au moins un fils, Pierre Falcimaigne. On ne connaît pas la date de sa naissance, ni celle du décès d'Anne.

Noël s'est remarié le 5 novembre 1739 à Molompize avec Marie Anne Foulier, veuve de Jacques Ostel. On n'a pas trouvé de trace de ce Jacques Ostel, ni même de famille portant ce nom autour de Molompize à cette époque. Marie Anne a eu une fille de son premier mariage, Toinette Ostel.

Leur acte de mariage et leur contrat de mariage sont assez succincts et ne mentionnent pas le nom des parents des époux. Marie Anne Foulier³⁶ est probablement née le 25 mai 1702 à La Roche, village dépendant de la paroisse de Molompize situé sur la route conduisant à Massiac. Il y existe un acte de

³⁵ Références à mentionner

³⁶ Le patronyme Foulier est aussi écrit Foullier ou Foulhier dans les actes.

baptême à son nom. Ses parents sont Paul Foulier, journalier, et Marguerite Truche, tous deux décédés avant 1739. Plusieurs autres indices confirment l'existence de liens familiaux avec cette famille Foulier et tout d'abord le prénom Paul du premier enfant de Noël et Marie Anne. De plus, les marraines de leurs fils Jean et Paul sont respectivement Marion Foulier, une fille de Paul et Marguerite Truche, et Catherine Foulier une fille de Jean Foulier, frère de Paul. Enfin en 1738, la fille de Marie Anne, Toinette Ostel³⁷ est marraine de Toinette Richard, fille de Toinette Foulier, une autre fille de Paul et de Marguerite Truche.

Le contrat de mariage de Noël Falcimaigne et Marie Anne Foulier, passé devant le notaire Chausse³⁸ indique que l'épouse apporte une dot de 240 livres en numéraire, un lit, du linge et quelques ustensiles de ménage. L'époux lui assure en cas de veuvage un logement, une pièce en fait, qu'il possède à Molompize. Le contrat mentionne aussi les enfants existants de part et d'autre. L'époux s'engage à reverser la dot reçue de son épouse à sa fille Toinette Ostel lors de son mariage et à verser une somme de 300 livres à son fils Pierre lorsqu'il sera d'âge à se marier.

Deux enfants sont nés de cette deuxième union :

- Paul (ou Pol), né le 16 novembre 1740 à Molompize,
- Jean, né le 4 janvier 1742 à Molompize (notre lignée, voir ci-dessous). Son parrain est Jean Truche et sa marraine Marion Foulier, sa tante.

On sait par un acte notarié³⁹ de 1777 que Jean a vendu en 1766 une maison à Molompize qu'il possédait comme seul héritier de son père Noël. Ses frères Pierre et Paul sont donc décédés auparavant, mais on ne connaît pas la date de leur décès en raison des lacunes dans les actes paroissiaux de Molompize.

Noël est mort subitement le 1^{er} mai 1741 à Molompize avant la naissance de son fils Jean. Marie Anne Foulier est décédée trois ans plus tard, le 5 octobre 1744, également à Molompize.

Jean Falcimaigne

Jean Falcimaigne, fils de Noël et de Marie Foulier, est né le 4 janvier 1742 à Molompize. Il est décédé le 6 février 1814 à Allanche, âgé de 72 ans. Né huit mois après le décès de son père, il est aussi devenu orphelin de mère avant ses 3 ans. Son père étant décédé, il a fallu qu'il apprenne son métier de boucher d'un autre membre de la famille, probablement à Allanche chez ses oncles Hugues et Jean. Il ne savait pas écrire ni signer : c'est une constante dans tous les documents, probablement la conséquence de son état d'orphelin. Ses oncles Hugues et Jean ne savaient pas non plus écrire ni signer. Par contre, son cousin Hugues (fils de Jean) qui a une vingtaine d'années de plus que lui, signe d'une écriture qui n'est pas hésitante.

Jean a épousé Françoise Gandilhon le 20 août 1766, fille de Joseph Gandilhon, maître-cordonnier, et de Marguerite Roughol. Les deux époux sont indiqués comme originaires d'Allanche dans leur

³⁷ Son patronyme est alors écrit Oustel.

³⁸ Références à mentionner

³⁹ Références à mentionner

contrat de mariage établi par le notaire Maigne. La dot de Françoise s'élevait à 500 livres, payable en 10 ans.

Peu de liens semblent avoir été maintenus avec la famille maternelle de Jean car il connaît mal le nom de sa mère qui nommée Marie Oustel (avec le nom de son premier mari) dans l'acte de mariage du registre paroissial et Marie Fouliard dans son contrat de mariage. Mais il connaissait néanmoins sa naissance à Molompize car il y a vendu une maison lui provenant de son père à l'époque de son mariage. Il n'avait probablement aucune intention de retourner à Molompize mais besoin d'argent pour monter son ménage ou établir sa propre boucherie.

Jean et Françoise Gandilhon ont eu 4 enfants :

- Hugues, né le 16 mai 1767 à Allanche et baptisé le jour même (notre lignée, voir ci-dessous). Son parrain était son cousin Hugues, boucher, et sa marraine Gabrielle Gandilhon, sœur du tiers ordre de St-François.
- Joseph, né le 22 janvier 1769 à Allanche et a été baptisé le lendemain. Son parrain était Joseph Gandilhon, son grand-père maternel, sa marraine Madeleine Gilbert épouse d'Hugues, parrain de son frère aîné.
- Jeanne Baptiste, née le 13 mars 1771 à Allanche et baptisée le même jour. Son parrain était son oncle maternel Jean Baptiste Gandilhon et sa marraine Jeanne Teyssèdre.
- Jean, né le 8 janvier 1773 à Allanche et baptisé le lendemain. Son parrain est Joseph Roughol, un grand oncle maternel et sa marraine est Jeanne Bagues, épouse de son oncle maternel Joseph Gandilhon. Jean est décédé le 12 janvier 1773. Il n'a vécu que 4 jours. Sa mère elle-même est décédée après sa naissance, alors que l'aîné des enfants n'avait pas encore 6 ans. On peut donc penser que c'est la conséquence d'un accouchement difficile.

Françoise Gandilhon est donc décédée le 10 janvier 1773, deux jours après la naissance de son dernier né. Son époux ne s'est pas remarié et les grands-parents des jeunes enfants étaient tous décédés. Comment Jean s'est-il débrouillé pour les élever tout en exerçant son métier ?

Joseph Falcimaigne

Joseph, le deuxième fils de Jean et Françoise Gandilhon, est né le 22 janvier 1769. Il est devenu voiturier, c'est-à-dire qu'il faisait des transports de marchandises.

Le contrat de mariage de son frère aîné Hugues en 1783, lui prévoit une dot de 600 livres, la formation à un métier et la fourniture des outils nécessaires à l'exercice de ce métier. En 1785, il est devenu le parrain de son neveu Joseph Antoine Falcimaigne.

Joseph a épousé Jeanne Baguès le 16 juin 1790, à l'âge de 21 ans. Jeanne Baguès était née le 11 décembre 1769 à Outrelaigue, un faubourg d'Allanche. C'était la fille de Gabriel Baguès, marchand regrattier, et d'Antoinette Boyer.

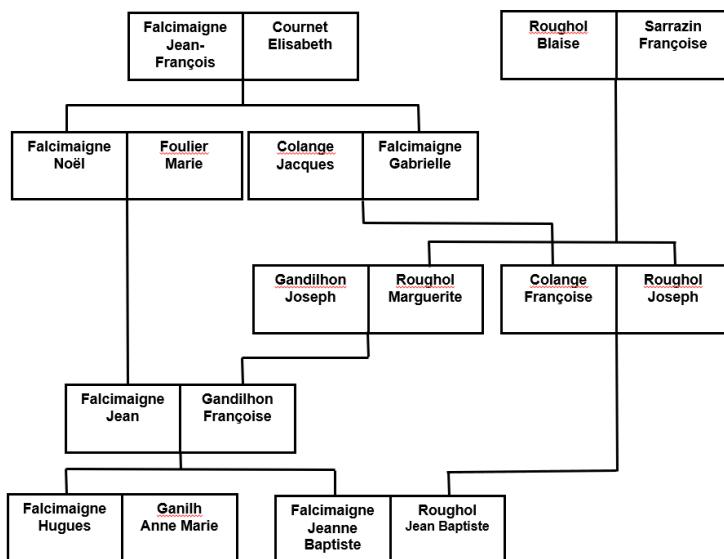
Joseph et Jeanne ont eu un fils prénommé Jean né le 26 octobre 1791 à Allanche. Il est décédé le 8 mai 1800 (*18 floréal an VIII*), à l'âge de 8 ans. Le couple n'a pas eu d'autres enfants.

Joseph est décédé le 3 mars 1834 à Allanche, âgé de 65 ans. Son épouse est décédée le 18 janvier 1844 à Allanche, âgée de 74 ans.

Jeanne Baptiste Falcimaigne

Le troisième enfant de Jean et Françoise Gandilhon était une fille, Jeanne Baptiste, née le 13 mars 1771 à Allanche. Le deuxième prénom Baptiste n'est indiqué que sur son acte de baptême. Les autres documents indiquent simplement Jeanne qui était donc son prénom usuel.

Elle a épousé Jean Baptiste Roughol, cordonnier, fils de Joseph Roughol et Françoise Colange, petit-fils de Jacques Collanges et Gabrielle Falcimaigne, le 14 janvier 1794 (25 nivôse an II). Le schéma qui suit montre que Jeanne Falcimaigne et Jean-Baptiste Roughol étaient deux fois cousins : cousins germains par les Roughol-Gandilhon, et cousins issus de germains par les Falcimaigne-Colange. En 1783, le contrat de mariage de son frère aîné Hugues, lui avait prévu une dot de 1000 livres.



Jeanne Baptiste Falcimaigne est décédée le 8 décembre 1821 à Allanche, âgée de 50 ans. Son époux Jean Baptiste Roughol est décédé quatre mois plus tard, le 13 avril 1822.

Le couple a eu 5 enfants. Les trois premiers sont décédés jeunes, les deux derniers se sont mariés et ont eu des enfants :

- Marie Anne Roughol, née le 14 décembre 1795 (5 nivôse an III) à Allanche, décédée le 5 janvier 1795 (16 nivôse an III), âgée de 5 jours.
- Françoise Roughol, née le 25 décembre 1794 (23 frimaire an IV) à Allanche, décédée le 18 août 1801 (30 thermidor an IX), âgée de 5 ans.
- Jeanne Roughol, née le 9 novembre 1798 (19 brumaire an VII) à Allanche, décédée le 23 décembre 1816, âgée de 18 ans.
- Hugues Roughol, né le 6 avril 1803 (16 germinal an XI) à Allanche, décédé le 23 mars 1882 à Buxy (Saône-et-Loire), âgé de 78 ans. Il est devenu cordonnier puis chaudronnier en quittant Allanche. Il a épousé Louise Buy le 20 mai 1829 à Buxy. Le couple a eu 4 enfants :
 - Catherine Rougeolle, née le 27 décembre 1830 à Buxy, décédée le 14 janvier 1833 à l'âge de 2 ans.
 - une autre Catherine Rougeolle, née le 11 janvier 1832 à Buxy, décédée le 13 février 1892 à l'âge de 60 ans. Elle est devenue couturière et s'est mariée à Buxy avec Charles Petit.

- François Rougeolle né le 2 août 1835 et est devenu chaudronnier. Il s'est marié à Buxy avec Marie Dufour et a eu deux enfants :
 - Auguste, né le 25 novembre 1873 à Buxy, décédé le 20 octobre 1877, âgé de presque 4 ans.
 - Louis, né le 18 avril 1884 à Buxy, décédé le 9 mai 1953, âgé de 69 ans.
- Jean Baptiste Rougeolle, né le 14 novembre 1838 à Buxy, devenu bourrelier à Chalon-sur-Saône. Il a épousé Jeanne Fevrat le 1^{er} juin 1867 à St-Jean-des-Vignes, d'où :
 - Jeanne Marie Philiberte Rougeolle, née le 2- mai 1868 à Chalon-sur-Saône, décédée vers le 11 août 1914 à Chalon-sur-Saône. Elle a épousé Pierre Claudio Carrier le 17 avril 1889 à Chalon-sur-Saône.
 - Louis Rougeolle, né le 7 octobre 1875 à Chalon-sur-Saône.

Après le décès de Louise Buy, le 2 novembre 1845, Hugues Roughol s'est remarié le 28 avril 1846 avec Jeanne Donet. De cette seconde union est née :

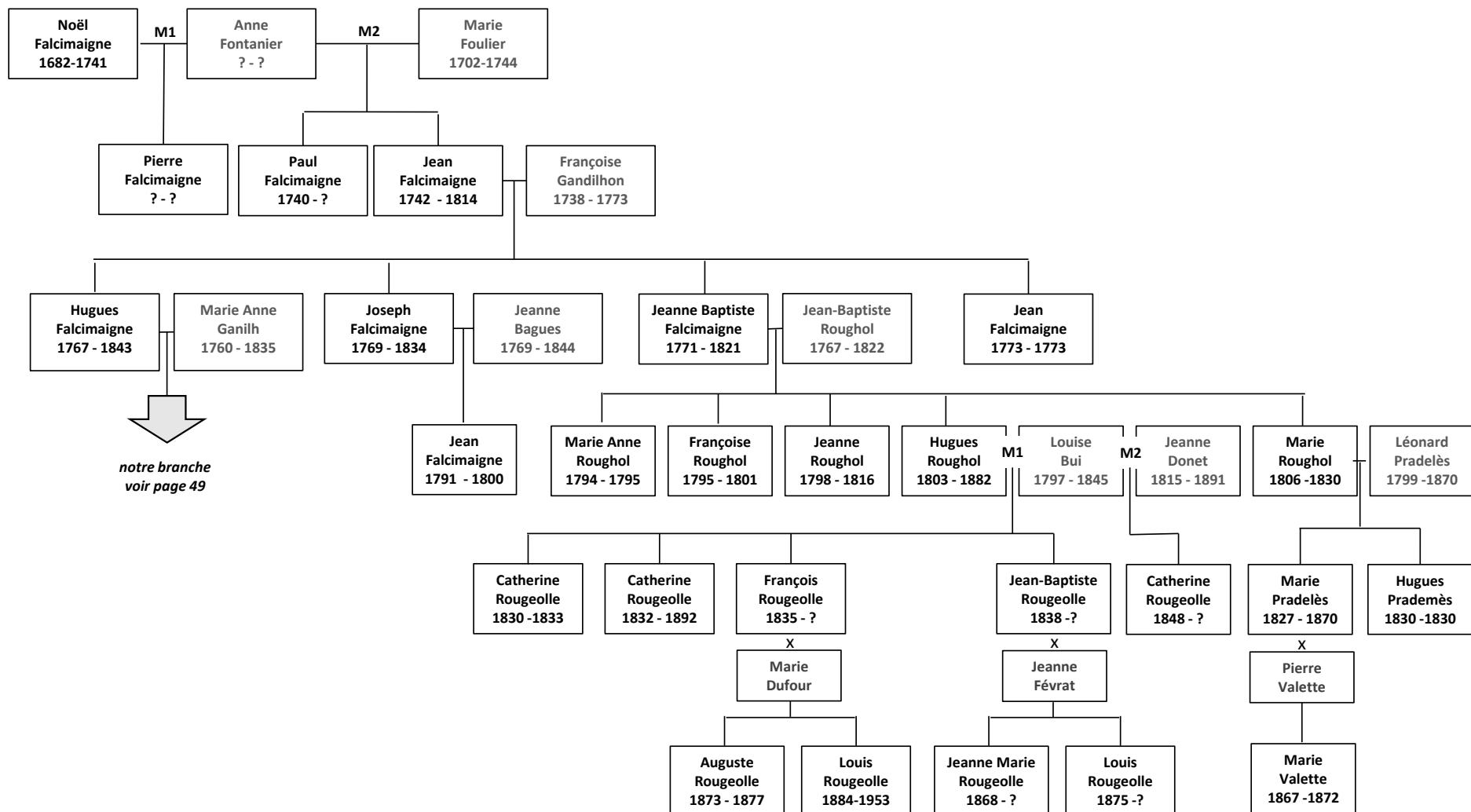
- Catherine Rougeolle, née le 22 janvier 1848 à Buxy, devenue confectionneuse en robes et a épousé François Eugène Guillaumin le 29 juillet 1872 à Buxy.

On peut observer que le patronyme Roughol est devenu Rougeolle à l'état civil de Buxy. L'acte de décès Louise Buy, première épouse d'Hugues Roughol puis l'acte du second mariage d'Hugues (28 avril 1846) lui donnent pour nom Louise Dubuis et non Buy. Toutefois, l'acte de mariage de sa fille Catherine (1er juin 1857) mentionne que « *les témoins ont déclarés avoir parfaitement connu de son vivant la mère de la future épouse et savoir que c'est par erreur que dans son acte de décès elle a été désignée sous le nom de Louise Dubuis et que son véritable nom est Louise Buy, qu'elle a toujours porté et qui, du reste, est celui de sa famille* ».

- Marie Roughol, la dernière fille de Jeanne Baptiste Falcimaaigne, est née le 3 mars 1806 à Allanche et y est décédée le 25 novembre 1830, âgée de 25 ans. Elle a épousé Léonard Pradelès tourneur de chaises, né en 1799 en Corrèze, le 7 février 1827. Le couple a eu 2 enfants :
 - Marie Pradelès, née le 10 novembre 1827 à Allanche, a épousé Pierre Valette, charbonnier, le 20 novembre 1847 à Paris 2^e. Le couple habitait rue de Charenton. Marie Pradelès est décédée le 14 avril 1870, Paris 12^e, âgée de 42 ans. Le couple a eu une fille, Marie Valette née le 15 janvier 1867, Paris 12^e, décédée à l'âge de 5ans, le 8 août 1872. Pierre Valette est décédé en 1879, Paris 12^e.
 - Hugues Pradelès, le second enfant, né le 21 janvier 1830 à Allanche, est décédé le 26 janvier, âgé de 5 jours.

Après le décès de Marie Roughol à la fin de 1830, Léonard Pradelès s'est remarié avec Antoinette Trizac le 24 octobre 1836 à Auzers (Cantal), dont il a eu au moins une fille prénommée également Marie. Il est décédé le 21 novembre 1870 à Antignac (Cantal). Cette deuxième fille Marie s'est également mariée à Paris.

Des bouchers d'Allanche aux fabricants de parapluies parisiens



Descendance de Noël Falcimaigne

Hugues Falcimaigne

Notre ancêtre Hugues Falcimaigne, fils aîné de Jean et Françoise Gandilhon, a poursuivi la lignée des bouchers. Contrairement à son père, il sait écrire et signer.

Hugues Falcimaigne a épousé Marie Anne Ganilh le 13 mai 1783 à Allanche. Il n'avait que 15 ans et elle en avait 23. Pour les garçons, l'âge minimum au mariage était de 14 ans à cette époque. Marie-Anne, dont le prénom est souvent écrit Marianne avant 1815, était la fille de Pierre Ganilh⁴⁰ et de Marie Anne André, tous deux décédés en 1771, alors que leur fille n'avait que 11 ans. Son mariage a dû être autorisé par un conseil de famille qui s'est tenu le 6 mai 1783. L'âge dispensant de l'autorisation des parents pour se marier était alors de 30 ans pour les hommes et 25 ans pour les femmes. Curieusement ses oncles maternels, ses plus proches parents, n'ont pas participé à ce conseil (voir l'encadré sur la composition du conseil).

Comme la plupart des femmes à cette époque, Marie Anne Ganilh ne savait pas signer ni écrire. Mais c'est un plus surprenant dans son cas car sa mère Marie Anne André savait écrire et elle gérait elle-même ses biens. Son grand-père maternel était chirurgien comme ses deux arrière-grands-pères. La famille André était nombreuse. Marie Anne Ganilh avait six oncles et tantes vivants dont plusieurs étaient médecins ou chirurgiens. L'un de ses oncles était un prêtre de l'église d'Allanche (dont elle héritera des biens en 1794) et une de ses tantes était l'épouse du notaire royal Pierre Maigne.

Du côté paternel, l'arrière-grand-père de Marie Anne, Pierre Ganilh, avait été notaire royal à Allanche. Son grand père et son père, également prénommés Pierre, avaient exercé différentes fonctions judiciaires dans la ville. Marie Anne avait deux cousins de son âge, Charles et Pierre Ganilh qui ont connu une certaine notoriété (voir encadré). Les Solignac présent au conseil de famille, descendaient de la famille Ganilh par Marie Ganilh, et étaient chirurgiens.

Elle est donc issue d'une famille de notables locaux, tant du côté paternel que maternel. Mais, orpheline à 11 ans, son éducation a sans doute été négligée. On ne sait d'ailleurs pas exactement qui s'est occupé d'elle pendant son adolescence, probablement son frère Pierre qui avait déjà 20 ans lorsque leurs parents sont décédés. Ce frère aîné disparaît de tous documents après le mariage de sa sœur. On ne sait pas ce qu'il est devenu.

L'âge d'Hugues et celui de Marie Anne ne sont pas les seuls éléments étonnans de leur mariage. Dans leur contrat de mariage, son frère aîné Pierre recevait 2120 livres en compensation du renoncement à ses droits et Marie Anne était instituée seule héritière des biens familiaux, contrairement à l'usage le plus répandu. De son côté, Hugues était également institué héritier général. C'était une condition imposée par le conseil de famille pour le mariage mais c'est aussi moins étonnant car il était l'aîné et un garçon. Son frère Joseph a reçu en compensation 600 livres, la formation à un métier et la fourniture des outils nécessaires à l'exercice de ce métier. Sa sœur Jeanne a reçu une dot de 1000 livres. La situation patrimoniale du jeune couple paraît donc meilleure que celle des générations précédentes.

⁴⁰ Son père, Pierre Ganilh avait été témoin au mariage de Jean Falcimaigne et Françoise Gandilhon.

Participants au conseil de famille du 6 mai 1783 pour le mariage de Marie Anne Ganilh

Participants du fait de leur fonction :

- *Jean Benoît Bertrand*, bailli de la ville d'Allanche,
- *Jacques Feydin de Mathonière*, procureur fiscal, officier en charge du ministère public au niveau des justices seigneuriales sous l'ancien régime. Il était obligatoirement consulté sur les questions touchant à la protection des mineurs et les actes de tutelle. C'est le père de Jean-Pierre Feydin, médecin et futur maire d'Allanche sous l'Empire, et qui a été témoin au traité de juin 1812 entre Hugues, Joseph et Pierre-Paul Falcimaigne.

Parents du côté paternel (Ganilh) :

- *Pierre Ganilh*, frère de Marie Anne. Il a alors 32 ans et est majeur. Sa profession n'est pas indiquée, contrairement aux autres membres de la famille.
- *François Pol*, marchand, environ 55 ans. Il était présent en tant qu'époux de Marie Solignac, fille d'Antoine Solignac et de Marie Ganilh, elle-même fille de Pierre Ganilh et Marguerite Neyrat. C'était donc un cousin par alliance de l'intéressée. François Pol, était le fils de Louis Pol, cultivateur à Maillargues et d'Anne Falcimaigne, née vers 1691, fille d'Antoine Falcimaigne marchand, habitant du Bac.
- *Jean Solignac fils*, chirurgien, 39 ans, fils de Jean Solignac, chirurgien, et de Françoise Combette. Jean Solignac père était un des enfants d'Antoine Solignac et de Marie Ganilh, fille de Pierre Ganilh et Marguerite Neyrat. C'était donc un cousin issu de germain de Marianne Ganilh. Pourquoi la présence de Jean Solignac fils plutôt que Jean Solignac père qui était encore vivant en 1783 ? Peut-être en raison de l'âge du père, 67 ans, mais peut-être aussi parce que Jean fils était marié à Jeanne André, fille de Joseph André, présent au conseil de famille. Jean Solignac fils était donc aussi, par alliance, parent du côté maternel.
- *François Pichot*, marchand. Depuis l'année précédente (31 mai 1782), c'était l'époux de Marie Solignac, fille de Jean Solignac et de Françoise Combette, c'était donc un beau-frère de Jean Solignac fils et un cousin issu de germain de Marie Anne Ganilh, mais par alliance.

Note : Pierre Ganilh, père de Charles et Pierre, marchand à Allanche alors âgé de 53 ans, aurait pu participer au conseil avec le même degré de parenté que Jean Solignac. Il était peut-être absent de la ville à ce moment.

Parents du côté maternel (André)

- *Joseph André père*, marchand, 49 ans. C'était le fils de Jean-Charles André, marchand et frère de Jean-François André, le grand-père paternel de Marianne Ganilh. C'est donc un cousin. C'était le plus âgé des plus proches parents. C'est sans doute à ce titre que c'est « sous son autorité que Marianne Ganilh est autorisée à contracter mariage ».
- *Bernard Lapilhonne* marchand apothicaire était l'époux de Marianne Maigne, fille de Pierre Maigne, notaire à Allanche, et de Marie-Claire André, tante de Marie Anne Ganilh.
- *Joseph André fils* (Jean Joseph sur son acte de baptême), marchand, 32 ans, fils du Joseph André précédent, était donc un cousin issu de germain de Marie Anne Ganilh.

Les plus proches parents masculins de Marianne Ganilh étaient en fait ses oncles maternels : Jean-Charles André, prêtre, 64 ans, Jean-François, chirurgien, 57 ans, en se limitant à ceux dont on est sûr qu'ils étaient vivants et présents à Allanche en 1783. On ne connaît pas la raison de leur absence au conseil, ni celle de ses autres cousins germains, plus proches parents que les précédents.

Bernard Saintheran, François Pol, Jean Solignac fils et Joseph André fils ont été membres de l'assemblée municipale d'Allanche au début de 1789. Joseph André fils a été aussi membre et secrétaire de l'assemblée de district en 1790 puis capitaine de la 4^e compagnie du 1^{er} bataillon de volontaires du Cantal en 1792. Il est devenu major de la place de Villefranche-de-Conflent le

Jusqu'en 1812 le commerce d'Hugues semble bien marcher. Déjà propriétaire d'un champ près de la ville, appelé la Croix-Haute⁴¹, il a acheté, en commun pour moitié avec son frère Joseph, des prés et champs au lieu-dit Rioux Soubro près de Maillargues le 22 février 1802 (3 ventôse an X). Ces prés

⁴¹ Il existe toujours un lieu-dit « la Croix Haute » sur les hauteurs situées à la sortie de la ville sur la route de Vernols (voir la carte de l'IGN).

pouvaient lui servir pour nourrir les animaux qu'il achetait avant leur abattage. Pour son frère qui était voiturier, ils pouvaient assurer la nourriture de ses chevaux de trait.

Comme de nombreux habitants d'Allanche, il possédait aussi un petit jardin potager au faubourg d'Outrelaigue, bordant la rivière, et un jardin à chanvre.

Si l'acte de baptême de Joseph Antoine précise qu'Hugues était « *boucher du faubourg de cette ville* », il est ensuite propriétaire d'une boutique à l'intérieur de la ville, près de la porte sud. Le 4 octobre 1805 (12 vendémiaire an XIV), il achète une boutique contiguë à Françoise Robinet, veuve de Jacques Serres, devant le notaire Maigne. La description qui en est faite en 1815 permet de situer les deux boutiques :

"une boutique en ayant autrefois formé deux située sur la grande rue⁴² de cette ville d'Allanche, et proche la place Saint Joseph⁴³ qui se confine de jour à la grande rue, de nord à une rue publique, de nuit à la maison de Marie Serres veuve de Pierre Teisseidre et au-dessous de laquelle maison se trouve encore ladite boutique, et du midi à la place Saint Joseph ou rue publique ; provenant l'une de la boutique de Françoise Robinet veuve de Jacques Serres suivant la vente par elle consentie audit Hugues Falcimaigne devant Maigne notaire en cette ville le douze vendémiaire an quatorze ;"

De son côté, Marie Anne Ganilh avait aussi quelques biens propres venant de l'héritage de son oncle maternel Jean-Charles André, prêtre à Allanche.



La boutique d'Hugues, « en ayant autrefois formé deux », était située dans cette maison d'Allanche. Ci-dessous, les cartes postales anciennes indiquent la disposition des deux boutiques.

⁴² Aujourd'hui Grande rue de l'Abbé Pradt.

⁴³ Aujourd'hui place des Mercœurs.



Cartes postales de 1900 environ qui montrent l'emplacement des deux boutiques, à gauche celle qui ouvre vers le sud sur la place des Mercœurs, à droite celle qui ouvre vers l'est sur la grande rue de l'Abbé Pradt. Merci aux Amis du vieil Allanche d'avoir envoyé ces illustrations

Hugues et Marie-Anne ont eu 7 enfants :

- Marie Anne Falcimaigne, née à Allanche le 28 mars 1784, décédée le 7 avril 1784, âgée de 8 jours. Son parrain était son grand-père Jean Falcimaigne et sa marraine Marianne Maigne, cousine de sa mère et épouse de Bernard Lapilhon, apothicaire (pharmacien).
- Joseph Antoine Falcimaigne, né à Allanche le 19 mars 1785, décédé à Paris 4^e le 1^{er} juin 1862, âgé de 77 ans (notre lignée). Son parrain était Antoine Solignac, sa marraine Gabrielle Gandilhon, sœur de l'ordre de St-François.
- Joseph Falcimaigne, né à Allanche le 23 mai 1787, décédé le 11 juin 1790, âgé de 3 ans. Son parrain était son oncle Joseph Falcimaigne et sa marraine Jeanne André, épouse de Jean Solignac, chirurgien cousin de sa mère.
- Jeanne Falcimaigne, née à Allanche le 16 mars 1789, décédée le 22 mars 1789, âgée de 6 jours. Son parrain était Jean François Maigne, cousin de sa mère, et sa marraine sa tante paternelle, Jeanne Baptiste Falcimaigne.
- Jean Falcimaigne, né à Allanche le 1^{er} mai 1790, décédé à Paris 9^e (ancien) le 1^{er} mars 1825, âgé de 34 ans. Son parrain était son grand-père Jean Falcimaigne et sa marraine Marianne Maigne, cousine de sa mère.
- Pierre Paul Falcimaigne (1792-1855), né à Allanche le 30 juin 1792, décédé à Paris 8^e (ancien) le 30 janvier 1855, âgé de 62 ans.
- Marie Anne Falcimaigne, née à Allanche le 19 janvier 1802 (29 nivôse an X), décédée à Marcenat (Cantal) le 9 octobre 1827, âgée de 25 ans.

Quatre enfants ont donc atteint l'âge adulte et ils ont tous quitté Allanche.

Hugues Falcimaigne ne semble pas avoir eu une fin de vie particulièrement facile. Il est resté seul et endetté à Allanche. Son épouse Marie Anne était décédée avant lui en mars 1835, sa fille en 1832 à Marcenat et son frère cadet, Joseph, en 1834. Ses fils survivants sont à Paris. Dès son décès, survenu à 76 ans le 4 avril 1843, sa créancière fit poser les scellés sur sa maison et en obtint la vente par

décision de justice. Les biens meubles furent également vendus en 1846 lorsque le nouveau propriétaire prit possession de la maison. L'inventaire réalisé à ce moment estime les biens à 300 francs et leur description les place à la limite du misérable. Les enfants renoncent à l'héritage et ne se déplacent pas, représentés par un notaire nommé par le juge de paix d'Allanche.

Joseph Antoine Falcimaigne (notre lignée)

Comme ses frères, Joseph Antoine a été soumis à la conscription militaire. Elle avait été établie en 1798 sous le Directoire⁴⁴ et obligeait les jeunes gens tirés au sort à un service de cinq ans entre 20 et 25 ans. La possibilité d'un remplacement par un conscrit libéré des obligations militaires avait été autorisée par une loi de 1802. Cette loi organisait aussi les opérations de la conscription qui commençaient par un recensement des jeunes gens établi par les autorités municipales et se poursuivaient par le tirage au sort d'un numéro d'ordre puis s'il y avait lieu, par le conseil de révision présidé par un sous-préfet et enfin par l'incorporation dans une unité.

Joseph Antoine figure bien sur la liste de recensement de la ville d'Allanche pour la classe 1805, mais les tableaux n'indiquent rien d'autre de plus que le nom de ses parents. On peut penser que le tirage au sort lui a été favorable ou qu'il a été exempté pour une raison médicale par le conseil de révision.

Le 7 février 1810, il a épousé Françoise Bernus, fille de Pierre Bernus et Agnès Banel, cultivateurs assez aisés de Vélonnière, village situé entre Allanche et Peyrusse. Leur contrat de mariage a été passé devant les notaires Maigne et Bonnet. Joseph Antoine y est désigné pour reprendre la boucherie et succéder ainsi à son père. La dot de l'épouse s'élevait à 5000 francs. Comme le plus souvent, c'est seulement un acompte qui a été versé au moment du mariage, le paiement du reste étant échelonné en plusieurs versements ultérieurs. Mais c'est quand même un acompte de 1000 francs. Par rapport aux générations précédentes, la situation patrimoniale de la famille est toujours en progression. La situation sociale également d'après la qualité des témoins qui signent le contrat (voir l'encadré). Les dernières années de l'Empire vont toutefois montrer les signes d'un retournement.

Pendant la décennie qui a suivi son mariage, Joseph Antoine Falcimaigne est resté boucher à Allanche avec son père mais il a pris de l'importance dans la famille. C'est lui qui a été chargé en 1812 d'organiser le remplacement militaire de son frère Pierre Paul puis de payer son remplaçant en 1814. La conséquence de cette affaire, détaillée ci-dessous la partie concernant Pierre Paul, c'est qu'il est devenu propriétaire en 1815 des biens appartenant à son père sauf de sa maison d'habitation.

Le plus important pour nous, au cours de cette période, c'est la naissance de ses trois fils qui sont à l'origine des descendants actuels :

- Michel, né le 14 mars 1812 : à l'origine de notre branche,
- Hugues, né le 19 juillet 1814 : à l'origine branche d'Anne Falcimaigne,
- Antoine, né le 2 juillet 1816 dont une fille est l'ancêtre de Guy Debargue, un cousin retrouvé en 2009.

⁴⁴ Loi Jourdan du 19 fructidor an VI.

Témoins signataires du contrat de mariage de Joseph Antoine Falcimaigne et Françoise Bernus

Outre les signatures des époux et de leurs parents qui savent signer, on relève les signatures des témoins suivants :

Guillaume Peuvergne (1754-1812), négociant. En 1787, il a été officier du corps municipal d'Allanche et membre de l'assemblée d'élection de Saint-Flour. En 1789, il a été élu au conseil municipal d'Allanche (appelé alors conseil général de la commune), puis en 1790 au directoire du district de Murat, enfin en 1792 à la Convention où il n'est resté que quelques mois. Il a été nommé ensuite conseiller général du département le 21 mai 1800 et a assisté à ce titre au sacre de Napoléon à Paris en 1804. Il est devenu maire d'Allanche vers 1805-1806. En 1810, au moment du mariage de Joseph, il était juge de paix du canton d'Allanche. Il est décédé en 1812.

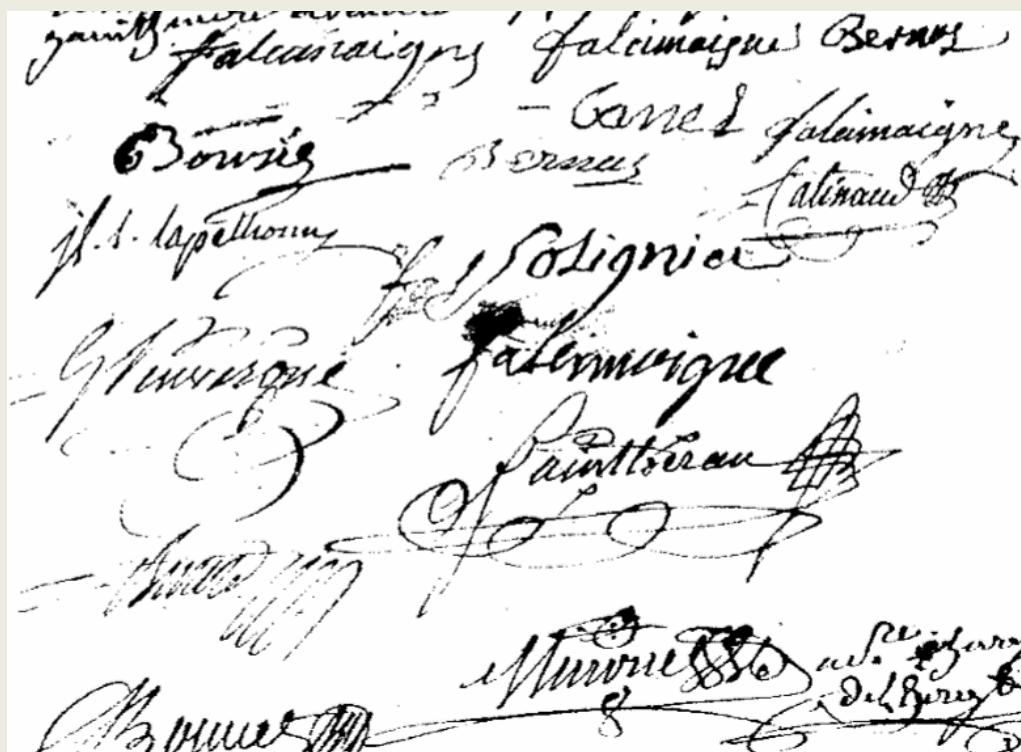
Antoine Gabriel Benoid, né le 17 janvier 1763, était docteur en médecine à Allanche, comme son père. Il est devenu maire d'Allanche en février 1813 et l'est resté jusqu'en septembre 1830. Il y est décédé le 1^{er} décembre 1841. Il était parent avec la famille des notaires Bonnet.

Guillaume Catinaud, négociant à Allanche né en 1761, était le beau-frère du notaire Louis Saintheran et le cousin de Guillaume Peuvergne. Son père Béral Catinaud avait été membre du premier corps municipal d'Allanche en 1789 et son fils Jean Pierre, né en avril 1793, a été maire d'Allanche après 1830.

Bernard Saintheran, notaire royal à Allanche, avait été aussi membre du conseil municipal d'Allanche en 1789.

Jean-Louis Lapilhonne, né en 1777, était chirurgien à Allanche. Il était le fils de l'apothicaire Bernard Lapilhonne qui avait assisté au conseil de famille de Marie-Anne Ganilh en 1783. Sa grand-mère maternelle était Marie-Claire André, épouse du notaire Pierre Maigne et tante de Marie-Anne Ganilh. C'était donc un cousin issu de germain de Joseph Falcimaigne.

La signature *Solignac* est probablement celle d'un des enfants de Jean Solignac, maître chirurgien, et de Jeanne André. C'était donc aussi un cousin de Joseph Falcimaigne.



Françoise Bernus est décédée à Allanche quelques mois après la naissance d'Antoine, le 22 décembre 1816, à l'âge de 28 ans. Devenu veuf à 31 ans, Joseph Antoine ne s'est pas remarié, comme son grand-père auparavant, mais sa mère était toujours vivante et l'a très probablement aidé à élever ses trois enfants.

La succession de Françoise Bernus a été réglée le 11 mai 1817 par une convention entre Joseph Antoine et son beau-frère Michel Bernus devant le notaire Bonnet. Michel Bernus lui a versé les 4000 francs de la dot de son épouse qui n'avaient pas encore été payés et un forfait de 1000 francs supplémentaires au titre de la succession de ses parents et de celles de son frère Pierre et sa sœur Jeanne décédés avant elle. Cet argent est en fait reçu au nom de ses enfants mineurs car c'est légalement à eux qu'il revient. On peut s'étonner que Joseph Antoine accepte en leur nom une somme forfaitaire pour la succession de ses beaux-parents sans faire d'inventaire et renonce aussi implicitement à des intérêts de retard. Michel Bernus prend la précaution de faire préciser dans l'acte que son beau-frère en prend la responsabilité et s'en arrangera avec eux à leur majorité. A cet effet Joseph Antoine prend une hypothèque sur ses biens dont on a une indication sommaire dans l'acte : une maison dans le quartier du Barry (faubourg du sud de la ville), sa boutique dans la grande rue, un jardin et deux champs.

Après cette convention, Joseph Antoine a déclaré la succession de Françoise Bernus à l'enregistrement le 19 juin 1817, au nom de ses enfants. Elle comprenait : des meubles inventoriés dans un document annexe disparu, évalués à 453 francs, la dot de 5000 francs, et les 1000 francs de la cession des successions à Michel Bernus. Les droits de successions se sont élevés à 23,65 francs.

Joseph Antoine est resté boucher à Allanche avec son père encore une dizaine d'année au moins. Il est mentionné dans le contrat de mariage de son frère Pierre en 1818 dont il est un des témoins au mariage civil, puis dans celui de sa sœur Marie-Anne en 1824.

Cependant, Joseph Antoine a quitté Allanche pour Paris vers 1830 avec son aîné Michel et son plus jeune fils Antoine. La raison à l'origine de son départ nous reste inconnue. Le rapport de la boucherie était peut-être devenu insuffisant pour nourrir sa famille avec son père et sa mère encore présents mais son comportement ultérieur laisse aussi penser à un grave conflit avec son père Hugues.

Jean Falcimaigne

C'est Jean, le cadet des enfants d'Hugues et de Marie-Anne qui a été le premier à quitter Allanche. En 1810, il était garçon boucher, témoin au mariage de son frère aîné. Cette année-là, il a été réformé par le conseil de révision pour une difformité au genou gauche qui lui interdisait sans doute les longues marches imposées aux fantassins. Le signalement contenu dans le registre⁴⁵ nous permet d'avoir une idée de son physique : taille 1,73 m (plutôt grande pour l'époque, en tous cas c'est le plus grand des 12 conscrits de la page), cheveux et sourcils blonds, front rond, yeux gris, nez moyen, bouche petite, menton rond.

⁴⁵ Source : ADC, 1R137

51	fatimagee jana	11	comme chayenne membre 1819 tage (tot)
52	albouf au f ^e	23	122 duvay offensibili tut uod pif qid us sorg tache pette mouton le m moy pib 122 duvay offensibili

Registre du conseil de révision de 1810, folio 100, page de gauche

10	Reformé deuxième enfant dans l'ordre régulier de son frère	11	Reformé ajourai et avancé de deux mois parmy gauhei
12	Reformé parti sur le 118 ^e en ligne le 10 56	13	

Registre du conseil de révision de 1810, folio 100, page de droite

Après 1810, Jean disparaît de tous les documents concernant la famille à Allanche. On le retrouve à la fin de la décennie à Villers-Cotterêts (Aisne). Bien qu'ayant échappé légalement à la conscription, il s'était engagé dans la cavalerie, dans le 4^e régiment de cuirassiers caserné dans cette ville. Il s'est marié le 6 janvier 1819 à Villers-Cotterêts avec Louise Véronique Prelle, veuve d'un de ses camarades cuirassier André Joly, mort à Provins en 1814 pendant la campagne de France. Blessé au talon gauche le 10 mars 1814 au cours des combats de la campagne de France, il a été transporté à l'Hôtel-Dieu de Provins où il est décédé le 16 mars. L'acte de décès d'André Joly n'a été établi par le maire de Provins que plus de quatre ans après, le 26 septembre 1818⁴⁶, sur la base de témoignages de ses compagnons d'arme. Cet acte probablement été établi sur demande de sa veuve pour pouvoir se remarier car sa transcription à l'état civil de Villers-Cotterêts date du 31 décembre 1818, une semaine avant le mariage de Jean et Louise Véronique Prelle.

Louise Véronique Prelle était née le 28 mai 1786 à Villers-Cotterêts, fille de Jean Prelle, ouvrier forestier, et de Marie Françoise Mottelet. De sa première union, Louise Véronique Prelle a eu deux enfants :

- Jean Baptiste Joly, né le 4 mai 1805 à Villers-Cotterêts, décédé le 8 mai 1805 au même lieu, âgé de 4 jours.
- Louise Adelle Joly, née le 18 juin 1809 à Villers-Cotterêts. Elle est devenue marchande de vin à la Folie de Bobigny (quartier situé en bordure du canal de l'Ourcq, face à Noisy-le-Sec). Elle a épousé le 14 mai 1844 à Bobigny Pierre Charles Leysen, né à Avallon le 8 mai 1817. Elle est décédée 7 semaines après, le 5 juillet 1844, à Bobigny⁴⁷. Pierre Charles Leysen s'est ensuite installé à Tours et s'est remarié en 1849. Il était mécanicien des chemins de fer. Il est décédé à Tours en 1875.

Après son mariage, Jean a quitté l'armée et a cherché à se reconvertis dans la vie civile. On le trouve d'abord cabaretier à Villers-Cotterêts lors de la naissance de sa fille Marceline. Le couple quitte rapidement cette ville pour Paris où il était portier (concierge) rue de la Harpe à la naissance de son

⁴⁶ Source : Archives départementales de Seine-et-Marne, état civil de Provins, film 5 Mi 6318, vue 299.

⁴⁷ En 1844, Bobigny n'était qu'un tout petit village. Il n'y a eu que 8 décès dans la commune cette année-là.

fils Marc Antoine en 1821. Jean est décédé le 1^{er} mars 1825 dans le 9^e arrondissement (ancien) peu de temps après la naissance de son deuxième fils Charles Alphonse. On ne connaît que la date de son décès car elle est mentionnée dans l'acte de mariage de Charles Alphonse. L'acte de décès lui-même n'a pas été rétabli après la destruction de l'état civil parisien en 1871.

Après le décès de son mari, Louise Véronique Prelle n'a pas dû avoir la vie facile à Paris, seule avec trois enfants à charge : sa fille Louise Adelle qui avait 16 ans et ses deux jeunes fils en bas âge Marc-Antoine (4 ans) et Charles Alphonse (1 an). Son acte de décès rétabli indique qu'elle était femme de ménage, mais on ne sait pas si c'était son métier depuis 1825. L'acte de mariage de sa fille en 1844 puis les documents de la succession d'Hugues Falcimaigne en 1846 indiquent qu'elle habitait alors 21 rue des Vinaigriers (aujourd'hui dans le 10^e arrondissement).

Jean Falcimaigne et Louise Véronique Prelle ont donc eu trois enfants :

- Marceline Falcimaigne, née le 2 novembre 1819 à Villers-Cotterêts, décédée le 20 avril 1820 au même lieu, âgée de 5 mois.
- Marc Antoine Falcimaigne, né le 21 mai 1821 à Paris, 89 rue de la Harpe. Il est devenu peintre en voitures. Il a été condamné à 5 ans de travaux forcés le 17 décembre 1850 par la cour d'assises de la Seine pour un vol avec effraction dans une maison habitée. D'abord envoyé au bagne de Brest, il a été transféré aux îles du Salut, en Guyane, le 27 mars 1852. Il y est décédé à l'île Royale, le 21 février 1854, âgé de 32 ans. Avant sa condamnation, il habitait à Paris, 36 rue du faubourg du Temple. Il était célibataire.
- Charles Alphonse Falcimaigne, né le 1^{er} décembre 1824 à Paris. Il est devenu sellier. Début 1857, il demeurait avec sa mère, 4 rue de Paradis-Poissonnière. Après le décès de celle-ci, le 10 décembre 1858, il est parti demeurer cité Lepage, boulevard du Combat à Belleville et a épousé Jeanne Françoise Archambault le 19 septembre 1859 au Pré-Saint-Gervais. Il a alors habité avec elle 99 grande rue au Pré-Saint-Gervais, devenue peu de temps après 99 route de Pantin, Paris 19^e, après la réunion à Paris en 1860 de la partie du Pré-Saint-Gervais située à l'intérieur de l'enceinte fortifiée. Son épouse était sevreuse d'enfants, fille de Nicolas François Archambault et de Barbe Craberse, ou Barbe de Krabert (ou Krubert), née le 1^{er} juillet 1813 à Marienpole (Russie), aujourd'hui Marijampolé en Lituanie. Ses parents sont décédés au Pré-Saint-Gervais en 1852 et 1855. Nicolas François Archambault était issu d'une famille parisienne. Pour se marier, l'état civil de leur fille a été basé un acte de notoriété établit par le juge de paix de Paris 6^e, homologué par le tribunal civil de la Seine le 6 juin 1844, remplaçant son acte de naissance. Son histoire et celle de ses parents, probablement liées à la désastreuse campagne de Russie en 1812, seraient certainement intéressantes à établir⁴⁸.

Le couple n'est pas resté longtemps uni car Charles Alphonse est décédé à l'Hôtel-Dieu de Paris après deux ans de mariage, le 14 octobre 1861, âgé de 36 ans. Jeanne Françoise Archambault est décédée le 24 janvier 1876 à son domicile, 36 boulevard Serrurier, Paris 19^e, âgée de 62 ans, sans se remarier. Ils n'ont pas eu d'enfants.

Avec Charles Alphonse, la branche de Jean Falcimaigne s'est donc éteinte, sans descendance.

⁴⁸ Les recherches effectuées sur différents Nicolas François Archambault pour retrouver l'acte de mariage de Charles Alphonse, ont montré qu'un homme de lettres français, Abel Doysié né en 1886 et décédé en 1973 à Paris, avait questionné les archives de la Légion d'honneur sur « Barbe Craberse dite l'Armurière, femme de Nicolas François Archambault qui aurait été proposée pour la légion d'honneur à la suite de la campagne de Russie ». On ignore pourquoi Abel Doysié recherchait des renseignements sur Barbe Craberse.

Pierre Paul Falcimaigne

Pierre Paul, le plus jeune garçon d'Hugues, n'a pas eu la chance de ses frères. En 1812, le conseil de révision l'a déclaré apte au service et le tirage au sort ne lui a pas été favorable. Il devait être incorporé en principe dans la Garde nationale. Ce corps venait d'être réorganisé par Napoléon (décret 13 mars 1812) et était destiné à assurer le maintien de l'ordre, la garde des arsenaux, des dépôts et des places fortes sur le territoire national (la grande France de 1811), ainsi que la défense des frontières de l'Empire, notamment les embouchures de l'Escaut et du Rhin. A priori, c'était un service de garnison plutôt tranquille car le territoire national n'avait pas été envahi par une armée étrangère depuis 1792, mais le service durait cinq ans. La famille a décidé de le faire remplacer comme le rendait possible une loi de 1802.

C'est Joseph Antoine qui s'est occupé de trouver un remplaçant à Aurillac où se tenait sans doute une sorte de marché entre les demandeurs et les volontaires. L'affaire a été conclue avec un volontaire de Montsalvy⁴⁹, Jean Baptiste Brommet. Immédiatement un contrat a été signé le 29 mai 1812, entre le remplaçant et Joseph Antoine, devant le notaire d'Aurillac Pierre Marmontel. Le coût du remplacement s'est élevé à 5000 francs (germinal)⁵⁰. Il n'y a pas eu d'avance de paiement mais un échelonnement avec un premier versement de 2000 francs prévu après deux ans de service, c'est-à-dire en 1814. Pour la famille, le prix du remplacement était une somme énorme, de l'ordre de grandeur des biens immobiliers d'Hugues.

Ce remplacement a sans doute été considéré comme une affaire par la famille quelques mois après car la Garde nationale a été incorporée dans des régiments classiques au printemps 1813, après la campagne de Russie. Les conscrits ont été envoyés en Allemagne en 1813 puis ils ont participé à la campagne de France au début 1814. Mais dans l'immédiat, il y a probablement eu des dissensions familiales car Hugues et Pierre Paul dû reconnaître que Joseph s'était engagé sur ordre et instructions de son père et ont convenu de le rembourser dans un contrat passé le 29 juin 1812, devant un témoin de qualité, le maire d'Allanche Jean-Pierre Feydin. Est-ce un signe que ce contrat était une affaire importante entre les membres de la famille avec le besoin d'un notable pour servir de médiateur ? On peut noter quelques points singuliers. Tout d'abord, Hugues limite son remboursement à 3000 francs et Pierre Paul à 1400 francs, soit un total de 4400 francs sur les 5000 francs à verser. Il reste donc 600 francs à la charge de Joseph Antoine. De son côté Marie Anne Ganilh qui devrait être intéressée à garder son fils et qui avait des biens immobiliers propres vendus en 1815 ne semble pas contribuer au remplacement.

Début août 1814, Jean Baptiste Brommet s'est présenté à Allanche pour recevoir la somme qui lui est due. Entre temps, il a servi dans l'armée et survécu à la campagne d'Allemagne en 1813, puis à la campagne de France au début de 1814. Conformément au contrat qu'il a signé, c'est Joseph qui lui verse la somme convenue, devant les notaires Maigne et Farradesche qui ont rédigé une quittance. D'après ce document, Brommet a demandé à recevoir la somme totale prévue et pas simplement le premier versement prévu de 2000 francs. Pensant en avoir terminé avec cette affaire, Joseph a

⁴⁹ Selon la loi de 1802, le remplaçant devait être trouvé dans le même canton, mais il y avait peut-être des exceptions pour les départements peu peuplés.

⁵⁰ Si les remplacements se négociaient autour de 1000 francs en 1802 quand la loi avait été instituée, leur prix n'avait fait que monter avec les guerres de l'Empire et c'était une somme assez courante pour les remplacements en 1812 ; ils étaient même parfois plus onéreux. Après 1818, le prix des remplacements est retombé à quelques centaines de francs.

accepté de verser immédiatement les 5000 francs convenus⁵¹. Où a-t-il trouvé lui-même l'argent ? Sans doute en empruntant avec la dot de son épouse comme garantie.

L'acte final de cette histoire, c'est la vente le 2 avril 1815, huit mois plus tard, des biens immobiliers d'Hugues Falcimaigne à Joseph Antoine pour le rembourser à hauteur de 4400 francs. Pierre Paul, premier concerné, ne semble donc n'avoir rien payé, sauf s'il y remboursé son père ou fait une compensation dont nous n'avons pas connaissance. Mais il a repris plus tard la boucherie, sans doute à la demande de son père.

Pierre Paul a épousé Marie Paule Anne Jarry le 2 septembre 1818 à Allanche. Son prénom usuel est Anne, le seul inscrit sur son acte de naissance. Elle est née le 5 août 1794 (*18 thermidor an II*) à Allanche, fille d'Antoine Jarry, marchand regrattier et d'Isabeau Jarry.

Pierre Paul a 26 ans et Anne Jarry 24 ans lorsqu'ils se marient. Dans leur contrat de mariage, on peut noter que c'est lui qui va habiter chez ses beaux-parents et qu'une dot de 2000 francs est versée à son beau-père Antoine Jarry. Vingt-trois ans plus tard, en 1841, le recensement d'Allanche montre qu'il habite toujours chez son beau-père. Entre-temps, sa belle-mère est décédée en 1820 et des enfants sont nés. C'est probablement sa femme Anne qui s'occupait de toutes les tâches ménagères de la maisonnée. Sur le contrat de mariage, on peut aussi noter que Pierre Paul exerce la profession de marchand ambulant l'hiver. Il s'engage à aider son beau-père l'été pour des travaux agricoles. Bien qu'Antoine Jarry soit qualifié de marchand dans le contrat, il avait sans doute quelques pièces de terre qu'il exploitait ses parents étaient cultivateurs à Vernols, commune voisine d'Allanche. Les témoins du contrat de mariage de Pierre-Paul sont moins nombreux que pour le contrat de mariage de son frère aîné mais ce sont des gens de qualité : Pierre Ganilh, cousin de Marie Anne et conseiller de préfecture, c'est-à-dire le n°3 du département derrière le préfet et le secrétaire général de la préfecture, Gabriel Benoid maire d'Allanche et un autre Benoid, avocat.

Après le départ de Joseph Antoine à Paris, la boucherie a été reprise par Pierre Paul, le seul enfant resté à Allanche. Il apparaît avec sa famille dans le recensement de 1841 (foyer 235) où il est simplement qualifié de marchand sans plus de précision (voir ci-dessous). Sa femme Anne Jarry est qualifiée de mercière alors que les autres documents disponibles l'indiquent comme sans profession. Les trois enfants qui ont survécu à leur première année vivent avec leurs parents. L'aînée ne se prénomme pas Marie comme indiquée dans ce registre mais Elisabeth à l'état civil. Elle a alors 22 ans. La seconde, qui se prénomme bien Marie-Anne a 16 ans. Louis, qui vient ensuite, a 9 ans. Il est prénommé Pierre à l'état-civil mais on le trouve aussi comme témoin au mariage de ses deux sœurs avec le prénom Louis. Antoine Jarry, la père d'Anne est veuf et vit chez le couple, de même qu'un

⁵¹ Rétrospectivement, c'était un peu dangereux car Pierre-Paul et son remplaçant n'étaient pas encore libérés des obligations militaires mais simplement en congé. Heureusement, à la reprise des hostilités en 1815, les Cent-jours ont été brefs et les anciens conscrits n'ont pas eu le temps d'être remobilisés avant Waterloo. Jean Baptiste Brommet a plutôt fait une bonne affaire, malgré quelques mois où il a été très exposé, car il n'est resté soldat que pendant deux ans au lieu des cinq prévus. Il s'est marié en 1815 à Montsalvy et huit enfants y sont nés entre 1816 et 1828. Il y est décédé en 1860, âgé de 71 ans, cinq ans après Pierre-Paul. L'acte de décès indique qu'il était alors cabaretier. Il devait être endetté car ses enfants ont renoncé à l'héritage par une déclaration au greffe du tribunal d'Aurillac le 27 décembre 1860.

frère célibataire prénommé Gabriel. En fait c'est plutôt Pierre-Paul et sa femme qui habitent chez les Jarry, conformément à leur contrat de mariage.

La famille de Pierre Paul Falcimaaigne dans le recensement de 1841 à Allanche

C'est sans grand succès que Pierre Paul a dû essayer de la redresser la boucherie familiale car il a fait faillite quelques années après et a quitté également Allanche avec son épouse et ses filles pour s'établir à Paris où il est devenu lui aussi fabricant de parapluies. On n'a pas trouvé d'élément montrant l'existence d'un commerce ou d'une fabrique à son nom. Il travaillait peut-être comme ouvrier pour un commerçant, peut-être pour ses neveux Hugues et Antoine. Il avait conservé des liens avec eux car c'est Hugues qui a déclaré son décès. De son côté son fils, Pierre dit Louis, s'est établi marchand de nouveautés à Montereau (Seine-et-Marne).

Pierre Paul et Anne Jarry ont eu sept enfants mais seulement trois d'entre eux ont le stade de nourrisson, et seul leur fils Pierre dit Louis a eu un enfant :

- Elisabeth Falcimaigne, née le 30 juin 1819 à Allanche. Elle a suivi ses parents à Paris et est restée avec sa mère après le décès de son père en 1855. Elle a épousé Nicolas Simonin, marbrier, le 6 mai 1865. Elle habitait alors 10 rue des Rosiers, dans le 4^e arrondissement. Agée de 45 ans au moment de son mariage, elle n'a pas eu d'enfants. Ils ont habité 69 rue Saint-Maur où sa mère est décédée en 1873. Elle est décédée le 28 octobre 1881, 72 boulevard de Ménilmontant, Paris 20^e. Son époux s'est remarié en 1883 avec Amélie Hervé. Il était encore vivant au décès de celle-ci en 1901.
 - Antoine Falcimaigne, né le 6 avril 1821 à Allanche, décédé le 31 janvier 1822 au même lieu, âgé de 10 mois.
 - Marie Anne Falcimaigne, née le 25 juin 1825 à Allanche. Elle a suivi ses parents à Paris et a épousé Gabriel Rodier, le 30 octobre 1855 à Paris 6^e. Les deux époux étaient maître d'hôtel. Elle est décédée le 14 mars 1866 à son domicile 10 rue des Rosiers, Paris 4^e, âgée de 40 ans. Gabriel Rodier s'est remarié le 22 mai 1867 avec Germaine Eloïse Palmyre Théode, belle-mère de Pierre, dit Louis, frère qui suit de Marie Anne. Gabriel Rodier est décédé le 21 mars 1902, dans une maison de retraite des Petites Sœurs des Pauvres, 62 avenue de Breteuil, Paris 7^e.
 - Hugues Falcimaigne, né le 26 mai 1827 à Allanche, décédé le 23 juillet 1827, âgé de 8 semaines.
 - Joseph Falcimaigne, né 22 mars 1831 à Allanche, décédé le 23 juin 1831, âgé de 3 mois.

- Pierre dit Louis Falcimaigne, né le 10 juin 1832 à Allanche, décédé le 8 juin 1872 à Montereau (Seine-et-Marne), âgé de 39 ans. Louis semble avoir été son prénom d'usage car c'est celui qu'on trouve généralement dans les actes postérieurs à sa naissance. Il avait un magasin de nouveautés à Montereau. Il a épousé Eloïse Appoline Rellief le 25 octobre 1866 à Villeneuve-la-Guyard (Yonne). Son épouse y était née le 3 juin 1851, fille d'Isidore Rellief, marchand de volaille, et de Germaine Eloïse Palmyre Théode. Après le décès de Marie Anne Falcimaigne, son mari Gabriel Rodier, s'est remarié avec la belle-mère de Louis. Après le décès de Louis, Eloïse Appoline Rellief s'est remariée avec Henri Jean Fauché, chef cuisinier à Reims, puis avec Honoré Guillaume Germain Nicolas.

Pierre Louis Falcimaigne et Eloïse Appoline Rellief ont donné naissance à un enfant :

- Albert Émile Falcimaigne, né le 3 novembre 1867, 16 rue de l'Hôtel de ville à Montereau. Il est devenu employé de bureau. Il est décédé le 4 janvier 1913, âgé de 45 ans, à l'hôpital Fernand Widal, 200 rue du faubourg Saint-Denis Paris 10^e. Il était domicilié 94 avenue de Saint-Ouen, Paris 18^e, à peu près en face de la rue Collette, au sud du square des Épinettes, près de la station Guy-Môquet. L'immeuble actuel situé à cette adresse date de 1935 et est donc postérieur à celui où a vécu Albert Émile Falcimaigne.



L'avenue de Saint-Ouen, au niveau du carrefour avec les rues Championnet, Marcadet, Balagny, Legendre et de la Jonquière, à l'époque où Albert Falcimaigne y habitait, sur la droite de l'avenue, juste derrière l'immeuble du premier plan situé au n°90. Il a connu la station de métro Marcadet-Balagny (aujourd'hui Guy-Môquet) ouverte en 1912.

- le dernier enfant de Pierre-Paul et d'Anne Jarry, prénommé également Pierre, est né le 13 avril 1834 à Allanche et y décédé le 11 juillet 1834, âgé de 3 mois.

Pierre Paul Falcimaigne est décédé le 30 janvier 1855 en son domicile, 105 bis rue St-Antoine Paris 8^e. La déclaration de décès a été faite par son neveu Hugues Falcimaigne, 40 ans, fabricant de parapluies, demeurant alors 268 rue Saint-Denis (cour des Bleus). Son épouse Anne Jarry est décédée le 8 août 1873, chez sa fille Élisabeth, 69 bis rue Saint-Maur, Paris 11^e. C'est son gendre, Nicolas Simonin qui a déclaré le décès.

La branche de Pierre-Paul Falcimaigne s'est éteinte son avec petit-fils Albert Émile, décédé sans descendance en 1913.

Marie Anne Falcimaigne

Leur sœur, prénommée Marie-Anne comme sa mère, est restée dans le même milieu professionnel que ses parents en épousant le 7 janvier 1824 Pierre Tissier, fils de Jean Tissier (ou Tixier) et de Jeanne Teyssidre, une autre famille de bouchers d'Allanche. Mais Pierre Tissier n'était pas l'aîné destiné à succéder à son père et le jeune couple a quitté Allanche pour s'installer à Marcenat (Cantal). Le couple a eu deux filles :

- Anne Tissier, née le 17 février 1824 à Allanche, décédée le 26 septembre 1846 à Marcenat, âgée de 22 ans. Elle a épousé Jacques Hippolyte Queuille le 26 juin 1844 à Marcenat. Sur l'acte de mariage, le nom de l'épouse est écrit Tixier et son prénom Annette, mais elle signe Tissier, comme son père qui est présent. Le couple a eu un enfant :
 - Thomas Léon Queuille, né le 29 avril 1845 à Marcenat, décédé le 30 octobre 1891, également à Marcenat, âgé de 46 ans. Il est devenu menuisier puis quincailler. Il a épousé Jeanne Papon le 16 janvier 1873 à Marcenat. Les deux époux étaient cousins. Le couple a eu un enfant, Pierre Queuille, né le 23 avril 1875 à Marcenat, décédé le 25 juillet 1951, toujours à Marcenat, âgé de 76 ans. Il était quincailler et a été maire de Marcenat de 1925 à 1935.



La quincaillerie Queuille vers 1900, sur une carte postale ancienne de Marcenat

- Jeanne Tissier, née le 5 septembre 1926 à Marcenat, décédée le 9 mai 1862 à Marcenat, âgée de 35 ans, peu de temps après la naissance de sa dernière fille. Elle a épousé Joseph Marsaud, le 13 juillet 1847 à Marcenat. Comme pour sa sœur, son nom est écrit Tixier dans l'acte, mais elle signe Tissier comme son père. Joseph Marsaud était rémouleur et chapelier. Il est décédé le 12 septembre 1871 à Chantonnay (Vendée), « sans domicile fixe » précise l'acte. Le couple a eu trois enfants, mais seul l'aîné a survécu :
 - Julien Marsaud, né le 13 mars 1851 à Marcenat, décédé le 13 juin 1812 à Bourges, âgé de 61 ans. Il est devenu voyageur de commerce et s'est établi à Brest où il a épousé Lucie Virginie Serre le 12 juillet 1875. Elle était née à Brest le 17 juillet 1857 et y est décédée le 1er janvier 1900, âgée de 42 ans. Les époux ont eu trois enfants :
 - Joseph Marsaud, né le 22 septembre 1876 à Brest, décédé en cette ville le 16 novembre 1877, âgé de 13 mois.
 - Maria Antoinette Marsaud, née le 14 septembre 1878 à Brest, décédée le 24 janvier 1966 à Paris 17^e. Elle a épousé un officier de l'armée, Noël Jacques Le Guern, le 28 juin 1897 à Brest. Il est décédé six mois plus tard à Saïgon, au Vietnam. Elle s'est remariée le 24 janvier 1905, avec Jérôme Louis Galy, un professeur agrégé de sciences physiques qui a enseigné au lycée de Brest puis dans un lycée parisien.
 - Charles Julien Marsaud, né le 13 décembre 1883 à Brest. Il est devenu pharmacien et a exercé à Bourges puis au Havre. Il a épousé Antonine Marie Magdeleine Lachaize, fille d'un marchand de nouveautés de Montpellier, originaire de Marcenat. Les époux se sont mariés le 27 août 1910 à Marcenat. Ils ont eu au moins un fils, né le 14 juin 1911 à Bourges, décédé le 11 octobre 1992 à Antibes (Alpes-Maritimes). Charles Julien Marsaud est décédé vers 1945 et son épouse le 11 août 1981 à Paris 14^e.
 - Jean Baptiste Marsaud, né le 7 mars 1853 à Marcenat, décédé le même jour.
 - Mathurine Marsaud, née le 26 avril 1862 à Marcenat et décédée le 7 juin suivant, âgée d'un mois.

Marie-Anne Falcimaigne est décédée très jeune, à 25 ans, le 9 octobre 1827. Devenu veuf, Pierre Tissier s'est remarié en 1832 avec Michelle Flatard, fille de Jean Flatard et Marie Jhean. Sa seconde

épouse a donné naissance à dix enfants, dont plusieurs garçons ont continué la lignée des bouchers à Marcenat.

Joseph Antoine et ses fils s'installent à Paris

Joseph Antoine a quitté Allanche vers 1830, à 45 ans, sans envisager de retour. En 1835, il est marchand de parapluies à Paris, 19 rue des Francs Bourgeois. Après le décès de sa mère survenu au début de l'année, il a vendu tous ses biens immobiliers à Allanche sans se rendre lui-même sur place. Il mandate à cet effet ses deux fils ainés, Michel et Hugues.

Son fils aîné Michel a épousé en 1838 à Paris Marie Catherine Danty, fille de *Pierre Dantier ou Danty* (1770-1837) originaire du village de Roche à Saint-Saturnin.

En 1838, Joseph Antoine habite au 27 ou 29 rue des Rosiers, (4^e actuel) lorsque son plus jeune fils Antoine se marie à Vèze avec sa cousine germaine Marie Pichot, fille d'Antoine et de Marie Anne Bernus. Là encore Joseph Antoine ne fait pas le déplacement. Clairement, il ne veut pas revoir son père et il ne retournera pas non plus à Allanche en 1846 pour sa succession.

En 1840, le *Bottin du commerce de Paris*⁵² a publié les premières mentions des Falcimaigne dans le parapluie, avec le magasin de Michel, 1 rue Papillon, et celui de son frère Antoine, 65 rue du Faubourg Montmartre (à 650 m). Si la référence à la rue Papilllon disparaît après le décès de l'épouse de Michel en 1841, on note toujours l'activité de la fabrique de parapluies « Falcimaigne jeune » (c'est-à-dire Antoine) au 65 rue du Faubourg Montmartre dans les éditions suivantes du *Bottin* en 1841, 1842, 1844 et 1845. En 1849 il s'y ajoute un magasin au 87 rue St-Lazare, près de la gare du même nom. Les deux adresses sont dans le 9^e arrondissement actuel et à 800 m l'une de l'autre.

Après la mort de Michel en 1848. Joseph Antoine devint le tuteur de ses deux petits-enfants : une fille Virginie Joséphine née en 1838, et un garçon, Alexandre Antoine né en 1841. Joseph Antoine était alors domicilié rue Saint-Antoine, 1 passage Saint-Pierre, proche de son ancien domicile rue des Rosiers. Les procès-verbaux de tutelle mentionnent son deuxième fils Hugues avec un magasin de nouveautés à Paris, 39 rue Coquenard (devenue rue Lamartine).

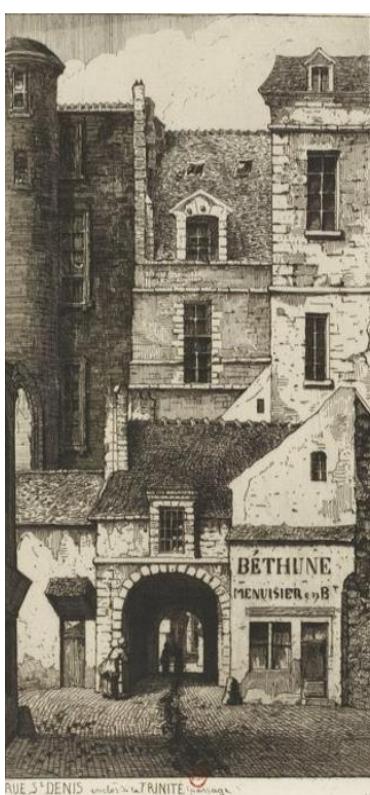
La photographie ci-contre représente l'immeuble de la rue Saint-Antoine sous lequel s'ouvrait le passage Saint-Pierre. Elle a été prise peu de temps avant sa démolition, vers 1910. Notre aïeul a donc connu cet immeuble en 1848 et même le commerce de vins fins du rez-de-chaussée car sa vitrine indique « maison fondée en 1788 ». L'adresse mentionnée dans l'acte de tutelle, "rue Saint-Antoine, 1 passage Saint-Pierre", laisse penser qu'il habitait dans cet immeuble dont l'entrée est située dans le passage Saint-Pierre.



⁵² BNF, consultable en ligne sur Gallica (gallica.bnf.fr)

Hugues a d'abord été marchand ambulant de nouveautés. Encore domicilié à Allanche en 1841⁵³, il s'était fixé à Angerville (Essonne) en épousant en 1844 Joséphine Victoire Valon, fille de Joseph Valon qui avait été lui-même colporteur ou marchand forain, né en 1789 à Vèze, près d'Allanche. En 1846, Hugues habitait dans la Grande rue d'Angerville avec sa belle-mère et son ami Jean Roughol qui avait épousé une autre fille Valon. Si ses deux premiers enfants naissent à Angerville en 1844 et 1846, il s'établit avant novembre 1848 à Paris.

C'est seulement en 1851 qu'on voit apparaître au *Bottin du commerce de Paris* la mention d'une fabrique de parapluies fondée par Hugues en association avec son frère Antoine. Il semble qu'Antoine continue à opérer celle du Faubourg Montmartre. C'est donc une fabrique supplémentaire qui se crée : elle possède deux addresses, 268 rue St-Denis et 38 rue Greneta, qui correspondent à la *cour des bleus*, un ancien orphelinat devenu un ensemble d'échoppes et de petits ateliers⁵⁴.



L'entrée de la cour de Bleus
268 rue Saint Denis

En 1854, les adresses du Faubourg Montmartre et de la rue St-Lazare disparaissent du *Bottin*. Le deuxième magasin semble avoir été cédé vers 1852 à une cousine germaine des fils Falcimaigne, Marguerite Bernus fille aînée de Jean Bernus, et Marie Devèze, beau-frère et belle-sœur de Joseph, qui était venue travailler chez Antoine (voir encadré).

En 1859, l'association d'Hugues et d'Antoine est rompue. On trouve Hugues au 268 de la rue Saint Denis, tandis qu'Antoine (dit Falcimaigne jeune) a ouvert une fabrique au 29 rue Bourg L'Abbé, 2^e. Dans la Gazette des tribunaux, on lit que: «*Suivant acte sous seings privés ... le 27 juillet 1859...confirmé par acte sous seings privés en date du 3 octobre courant, Hugues Falcimaigne, demeurant à Paris, rue St-Denis, 268, passage de la Trinité, cour des Bleus, et Antoine Falcimaigne, même demeure, ont déclaré dissoudre à partir du 15 juillet 1859 la société en noms collectifs formée entre eux sous la raison sociale Falcimaigne frères pour la fabrication de parapluies et ombrelles et ont nommé Hugues Falcimaigne liquidateur*».

En 1861, Les deux fabriques déménagent sur le boulevard Sébastopol, nouvellement percé, où des immeubles tout neufs attendent des occupants. Antoine s'installe au 101 et Hugues au 77. Mais c'est pour peu de temps.

⁵³ Source : recensement de 1841, ADC.

⁵⁴ Les orphelins étaient habillés en bleu, d'où leur nom. Il y avait un autre orphelinat à Paris dont les enfants étaient habillés en rouge.

L'année suivante, leur père meurt le 1^{er} juin 1862, âgé de 77 ans, en son domicile de nouveau situé rue des Rosiers, au n°10. À sa succession, il n'y a pas grand-chose, car il est noté dans celles de son fils Hugues que, bien qu'héritier pour un tiers, il n'a rien recueilli dans la succession de son père. Le décès est déclaré par ses deux fils. Les adresses sont alors au 91 du boulevard de Sébastopol pour Hugues et au 115 pour Antoine. Elles vont subsister pendant une douzaine d'années.

164632	3504	1728	7	Falcimaigne	Joseph	77ans	46-
--------	------	------	---	-------------	--------	-------	-----

Mention de Joseph Falcimaigne dans le registre d'inhumation du cimetière du Père Lachaise, le 3 juin 1862

Pendant toute cette période, le Bottin mentionne un autre magasin de parapluies Falcimaigne situé au 35 de la rue du faubourg du Temple. C'est celui de Gabriel Falcimaigne (1789-1858) qui a d'abord été cultivateur au Bac. Il a émigré à Paris dès 1815 après son mariage avec Marie Pichot⁵⁵ (1793-1862). Le plus jeune de leurs fils, Joseph (1828-1863), né à Paris, est resté fabricant de parapluie avec ses parents. Les deux fils aînés, Barthélémy (1819-1885) et Pierre (1826-1888) ont préféré exercer le métier de ferblantier comme leur oncle Barthélémy Falcimaigne.

⁵⁵ Cette Marie Pichot, née au village de Lapeyrot à Allanche, une personne différente de l'épouse d'Antoine Falcimaigne.

Le magasin de la rue Saint-Lazare et les cousines Bernus.

Les enfants de Michel et Jean Bernus, frères de Françoise, ont suivi la voie de leurs cousins Falcimaigne en quittant le Cantal pour se lancer eux aussi dans la fabrication et la vente de parapluies.

C'est Antoine Bernus (1829-1850), fils de Michel, qui avait ouvert la voie en devenant marchand colporteur de parapluies. Il est décédé à l'âge de 20 ans, dans l'exercice de son métier, à l'hôtel du Dauphin de Villeneuve-sur-Yonne. Son identité avait été établie grâce à son passeport délivré à Peyrusse. La condition de marchand colporteur était difficile. Il fallait transporter sa marchandise et être dehors par tous les temps. Mais c'était celle que choisissaient de nombreux cantaliens

La fille aînée de Jean, Marguerite (1826-1914) a quitté Vélonnière à la même époque, entre 1846 et 1851, pour apprendre la fabrication de parapluies chez son cousin Antoine Falcimaigne à Paris, au n°87 de la rue Saint-Lazare. Le magasin était alors situé du côté sud de la rue, à l'angle du passage du Coq.

Sa sœur cadette, Jeanne Bernus (1829-1912), prénommée couramment Jenny, Genny ou Eugénie, est devenue de son côté « demoiselle de magasin » à Nantes chez son cousin Bernard Vaisset fabricant de parapluies. Son magasin était situé passage Pommeraye qui était alors le lieu de commerce à la mode de cette ville. Visiblement Jean Bernus et son épouse Marie Devèze plaçaient leurs filles chez leurs différents neveux, fabricant de parapluies.

Mais revenons à l'aînée Marguerite. En 1852, elle a épousé un employé aux chemins de fer originaire de Strasbourg, Victor Gérard (1826-1892). Le magasin de la rue Saint-Lazare lui a été cédé à ce moment ou peu après. Il apparaît en effet sous son nom dans *l'Annuaire du commerce Bottin* des années 1854, 1855 et 1856. Son mari a rapidement arrêté son métier aux chemins de fer pour se lancer dans la fabrication des parapluies. Le nom Gérard remplace Bernus en 1857 dans la raison sociale du magasin.

Vers 1866-1868, l'immeuble du 87 rue St-Lazare a été démolie et reconstruit. L'adresse du magasin change pour le n°82 de la même rue, situé quasiment en face du précédent sur le côté nord de la rue. Les époux Gérard-Bernus sont restés au 82 rue Saint-Lazare jusque vers 1886. Ils ont alors 60 ans et prennent leur retraite à Nantes, à proximité des sœurs Bernus. C'est leur deuxième fille Clémence Placide et leur gendre Henri Léon Dugas qui poursuivent la fabrication et la vente de cannes et parapluies dans leur boutique, sous la raison sociale Dugas-Gérard jusqu'en 1908. Henri Dugas était comptable avant son mariage. Comme son beau-père, il a abandonné son métier d'origine pour le commerce du parapluie en apportant une innovation : la publicité dans les journaux, souvent des revues de stations thermales ou de villégiature qui s'adressaient à une clientèle aisée. Clémence Placide est décédée à 36 ans, en 1898. Devenu veuf, Henri Dugas a poursuivi son activité professionnelle en gardant la raison sociale Dugas-Gérard. C'est lui qui a déclaré le décès d'Antoine Falcimaigne à la mairie du 9^e en 1901. Des liens familiaux avaient donc été conservés entre les cousins.

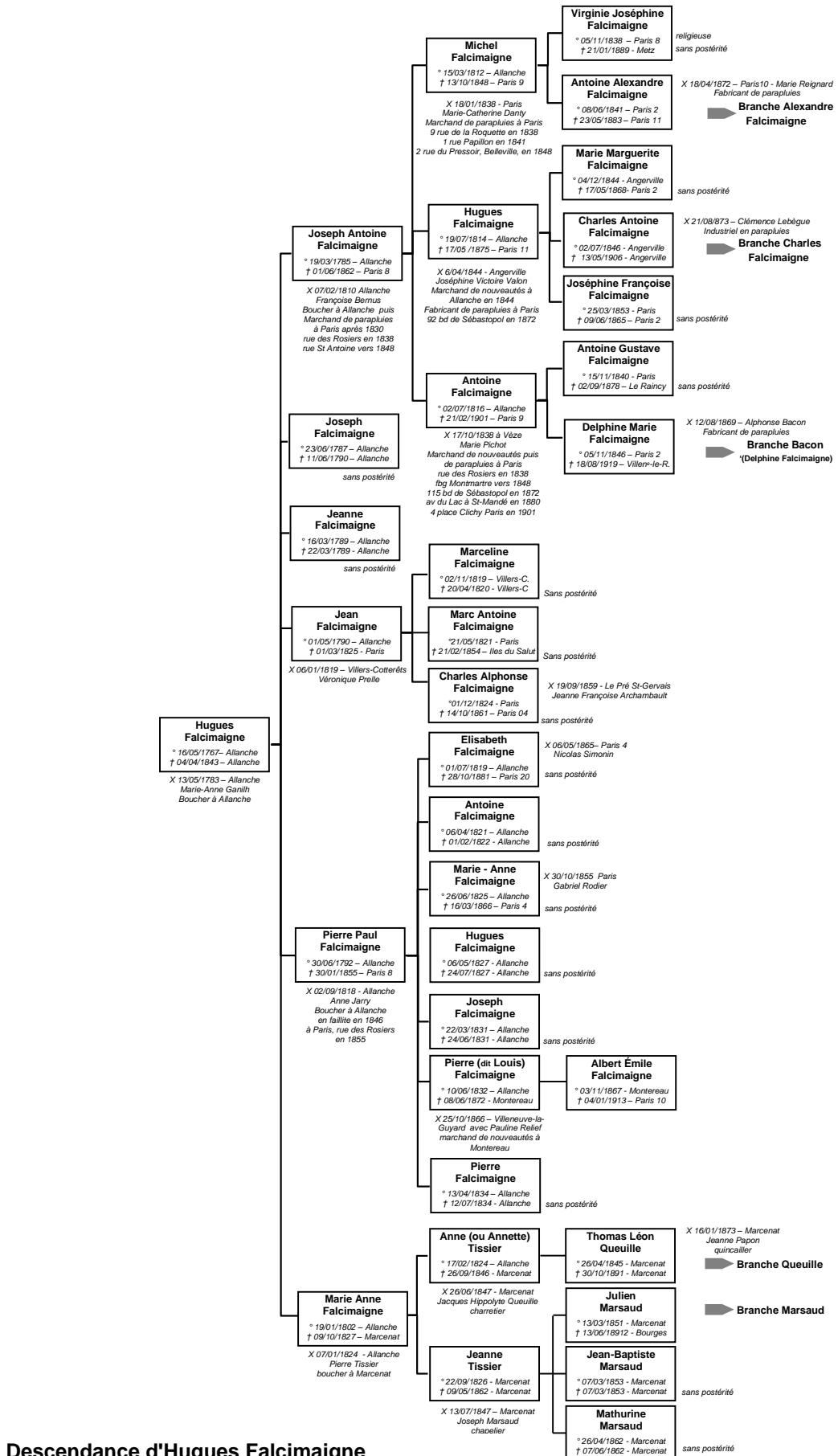
Vers 1906-1908, le magasin a été transféré à proximité, au 30 rue de Mogador pour la même raison qu'auparavant : la reconstruction de l'immeuble. Une publicité de 1914 mentionne cette nouvelle adresse en indiquant la continuité avec celle du 82 rue St-Lazare.

La fille aînée du couple Gérard-Bernus, Henriette Marguerite, avait épousé en 1873 Pierre Joseph Leymarie, originaire d'Argentat (Corrèze). Son oncle Jean-Baptiste Leymarie était marchand de parapluies à proximité, passage du Havre. Henriette Marguerite et son mari sont restés dans le commerce des parapluies en ouvrant un magasin 41 passage du Saumon dans le 2^{ème} arrondissement.

Leur troisième fille, Emilie Frédérique (1864-1896), avait été envoyée dès 16 ans apprendre le métier de marchande de parapluies chez ses tantes, passage Pommeraye à Nantes. Elle y a épousé en 1887 Bernard Vaissière, un garçon originaire de Maurs (Cantal), conducteur des ponts-et-chaussées qui, lui aussi, a abandonné son métier d'origine pour devenir fabricant de parapluies.

Seule leur 4^e et dernière fille, Delphine Marguerite (1868-1938), n'a pas poursuivi dans le parapluie en épousant en 1889 un officier de l'intendance des armées, Pierre Alexandre Guibert, originaire de Nantes.

Histoire de notre famille Falcimaigne



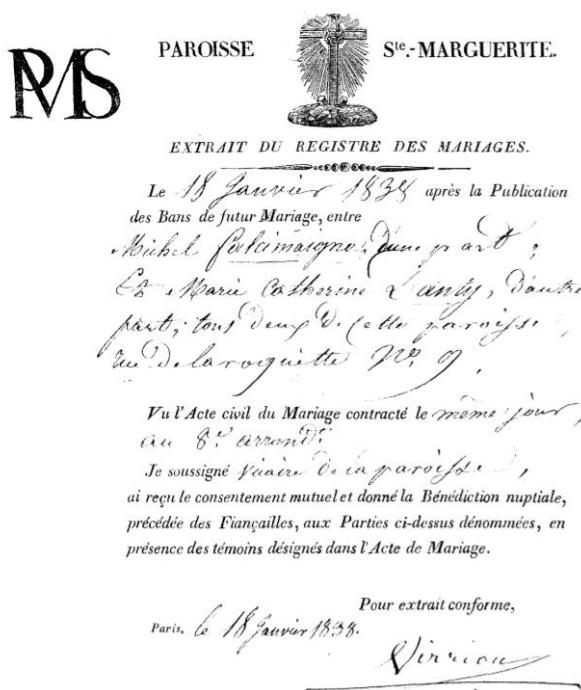
Descendance d'Hugues Falcimaigne

Sous-branche de Michel

Michel Falcimaigne a épousé Marie Catherine Danty, fille de Pierre Danty et de Marie Catherine Scholastique Scourion, le 18 janvier 1838. Il avait 25 ans.

Pierre Danty, né en 1770, était originaire du village de Roche à Saint-Saturnin à une dizaine de kilomètres au nord-ouest d'Allanche. Son nom est écrit Dantier sur son acte de baptême, mais plus tard son nom devient Danty, comme les autres membres de sa famille. Pierre Danty avait quitté l'Auvergne et s'était installé comme fripier rue de Lappe à Paris vers 1784. Il avait épousé en 1796 Jeanne Roche, originaire de Dienne (Cantal). Dès 1800, il apparaît comme marchand de parasols et de parapluies au 76 rue de la Roquette dans l'acte de naissance de sa nièce Marie Élisabeth⁵⁶. Pour notre famille, c'était en quelque sorte un précurseur dans cette activité.

Après le décès de Jeanne Roche en juillet 1804, il a épousé le 13 mai 1805 (23 floréal an XIII) à Lagny-sur-Marne une jeune veuve, Marie Catherine Scholastique Scourion, sœur de l'épouse d'un de ses amis chaudronnier du Cantal, Antoine Rouffy, dont il avait été témoin du mariage en 1799. Pierre Danty et Marie Catherine Scholastique Scourion ont eu trois filles : Anne Virginie née en 1809, restée célibataire, Marie Catherine née en 1811 qui a donc épousé Michel Falcimaigne, et Marie Rose Sophie dont la date de naissance reste inconnue, qui a épousé Antoine Peronnet. En février 1837, à l'époque du décès de Pierre Danty, la famille habitait 9 rue de la Roquette comme Michel.



Extrait de l'acte de mariage religieux de Michel Falcimaigne et Marie Catherine Danty

Montmartre.

Dans l'année qui a suivi la mort de Pierre Danty, Michel Falcimaigne et Marie Catherine Danty se sont mariés le 18 janvier 1838 à la mairie du 8^e arrondissement (ancien), puis à l'église Sainte-Marguerite.

Ils ont eu deux enfants :

- Virginie Joséphine, née le 5 novembre 1838, 21 rue de la Roquette, Paris 8^e.
- Alexandre Antoine, né le 8 juin 1841 au domicile de ses parents, 1 rue Papillon, Paris 2^e.

C'est leur nouvelle adresse rue Papillon, plus proche de celle de son frère Antoine, qui apparaît dans le *Bottin* de 1840.

Marie Catherine Danty est décédée le 10 juin 1841 au domicile conjugal, âgée de 29 ans, deux jours après la naissance de son fils, des suites de l'accouchement. Elle a été inhumée le 12 juin au cimetière de

⁵⁶ Source : Archives départementales de Seine-St-Denis, Etat civil de Montreuil, Mtl 1E2, 30 mai 1800.

3997	le 10	Chouay le Clerc	3998	3999
3998	d	Danty la falcimaigne	3999	3999
3999	C	Dode	Max Blau	3999

Mention de Marie Catherine Danty épouse Falcimaigne dans le registre journalier d'inhumation du cimetière de Montmartre

Sa mère Marie Catherine Scholastique Scourion est décédée quelques mois après, le 16 novembre 1841, de chagrin peut-être, et sa sœur aînée Anne Virginie la suit le 18 novembre 1842, âgée de 33 ans. Elle était célibataire. L'acte de décès mentionne son domicile au 36 rue de la Roquette et son état d'ouvrière en parapluies. Marie Catherine Scourion habitait toujours au 9 rue de la Roquette au moment de son décès.

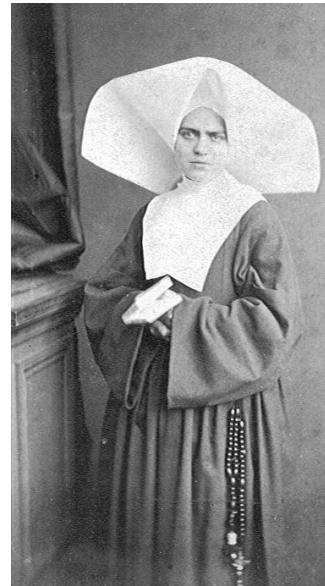
On ne sait pas vraiment ce qu'a fait Michel entre le décès de son épouse en 1841 et sa propre mort en 1848, sept ans plus tard, si ce n'est qu'il habitait rue du Pressoir à Belleville, qui n'était pas encore annexé à Paris, avec deux enfants en bas âge sur les bras. Il meurt le 13 octobre 1848 à Paris, à l'âge de 36 ans, hospitalisé à l'Hôtel Dieu de Paris sur l'île de la Cité (Paris 9^e ancien).

C'est Joseph Antoine qui est devenu le tuteur des deux enfants. Antoine Peronnet, époux de Marie Rose Sophie Danty, tante des enfants est subrogé tuteur. Leur oncle Hugues est présent au conseil de famille.

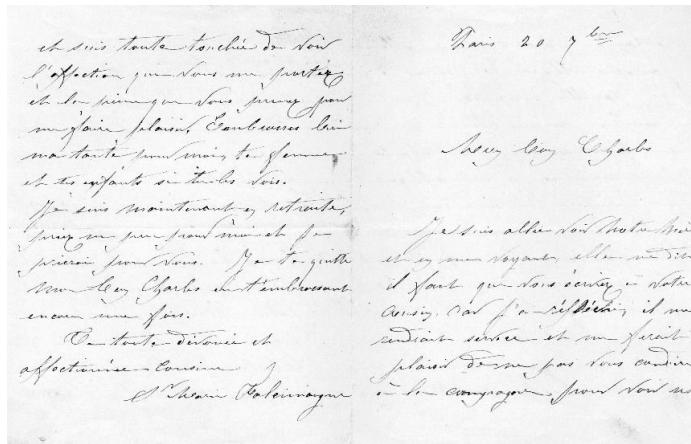
Virginie Joséphine Falcimaigne (sœur Marie)

L'aînée, Virginie Joséphine, est devenue religieuse. Elle est entrée dans la Compagnie des Filles de la Charité (St-Vincent-de-Paul) le 25 janvier 1860. Après sa prise d'habit, le 8 septembre 1860, elle a été placée à Metz, Maison de Charité.

Sa photo ci-contre la montre le jour de ses vœux, 2 février 1865, ou peu après⁵⁷. Elle est devenue *sœur Marie*.



Virginie Joséphine Falcimaigne
(sœur Marie) à Metz



Lettre de sœur Marie à son cousin Charles

Elle est restée en liaison avec sa famille, et devait parfois séjourner à Paris, même après l'annexion de l'Alsace-Lorraine par l'empire allemand en 1871. Mais une lettre à son cousin Charles conservée

⁵⁷ d'après l'inscription au verso, le photographe était Joseph Meurisse de Metz qui a exercé de 1848 à 1900.

par sa famille montre que les visites n'étaient pas très fréquentes ni simples à organiser. Dans le cas de cette lettre, Charles devait connaître le projet de visite car elle ne lui explique rien au début. L'année n'est pas mentionnée mais les personnes citées permettent de la situer en 1880, 1881 ou 1882. Marie est sa cousine Marie Delphine, fille de son oncle Antoine, Alexandre son frère et le petit Henry notre grand-père.

Lettre de sœur Marie à son cousin Charles

Paris le 20 7^{bre}

Mon bon Charles

Je suis allée voir notre mère et en me voyant, elle m'a dit : il faut que vous écriviez à votre cousin, car j'ai réfléchi, il me rendrait service et me ferait plaisir de ne pas vous conduire à la campagne pour voir ses enfants parce que journellement je suis obligée de refuser de pareilles demandes. J'ai très bien compris cela et je pense que toi aussi mon bon Charles tu le comprendras, on est obligé de prendre beaucoup de précautions. Maintenant si tu fais venir tes enfants, peut-être que Marie fera venir les siens, ranges toi pour le mieux et je me repose entièrement sur toi, seulement il faut que je sache si Alexandre viendra me chercher, et à quelle heure, afin de ne pas perdre mon temps à l'attendre. S'il vient il faut venir de bon matin afin que je puisse vous voir tous car je crois que ce sera le dernier jour. Fais-le savoir à mon oncle et arrange les choses pour le mieux. Embrasse-les tous pour moi, ainsi que mon frère, sa femme et le petit Henry. Quant à toi mon bon Charles, je t'embrasse bien sincèrement comme je t'aime et je suis toute touchée de voir l'affection que vous me portez et la peine que vous prenez pour me faire plaisir. Embrasses bien ma tante pour moi, ta femme et tes enfants si tu les vois.

Je suis maintenant en retraite, priez un peu pour moi et je prierai pour nous. Je te quitte mon bon Charles en t'embrassant encore une fois.

Ta toute dévouée et affectionnée cousine,

Sr Marie Falcimaigne

Sœur Marie est décédée le 21 janvier 1889 âgée de 50 ans, au couvent des Filles de la Charité, 1 rue des Récollets, à Metz. Elle y travaillait alors au Bureau de Bienfaisance. Elle a été inhumée dans la sépulture des sœurs au cimetière de l'est à Metz.



Sépulture des sœurs de la Charité au cimetière de l'Est à Metz (à gauche) et détail de l'inscription concernant sœur Marie Falcimaigne (ci-dessus).

Alexandre Antoine Falcimaigne

Alexandre Antoine est né le 8 juin 1841 au domicile de ses parents, 1 rue Papillon, Paris 2^e. Il a été baptisé le lendemain à l'église Saint-Vincent-de-Paul. Son parrain était son oncle Antoine Falcimaigne et sa marraine sa tante Marie Rose Sophie Danty.



**PAROISSE
SAINT-VINCENT-DE-PAUL.**

*Extrait du Registre des Actes de Baptême de l'Eglise
paroissiale Saint-Vincent-de-Paul.*

*né le 8 de Juin 1841 à St-Vincent-de-Paul
baptisé le 9 Juin 1841 à St-Vincent-de-Paul
par le curé Falcimaigne, fils de Maria Catherine Fautier,
son épouse. Le parrain Charles Falcimaigne. La marraine : marie
Sophie Danty f. Léonard)*

Extrait de l'acte de baptême d'Alexandre Antoine, baptisé le 9 juin 1841 à St-Vincent-de-Paul

Alexandre Antoine est devenu lui aussi fabricant de parapluies et a épousé le 18 avril 1872, à Paris 10^e, Marie Reignard une ouvrière en parapluies qu'il avait peut-être connue chez un de ses oncles, Hugues ou Antoine. Elle était née le 5 août 1849, Paris 6^e (ancien), fille de Baptiste Joseph Reignard et d'Anne Brisedou. Baptiste Joseph Reignard était menuisier carrossier. Anne Brisedou a été marchande de chaussure, mais aussi ouvrière en parapluies. A l'époque de leur mariage, les Reignard habitaient 108 quai de Jemmapes.

Le couple a donné naissance à trois enfants mais les deux premiers n'ont pas survécu :

- une fille non prénommée car mort-née le 19 août 1873, au domicile familial, 3 rue Notre-Dame de Nazareth, Paris 3^e.
- Henri Victor, né le 4 mai 1875 au domicile familial, 3 rue Notre-Dame de Nazareth, Paris 3^e, et décédé le 15 décembre 1876, au domicile familial, passage du marché Saint-Martin n°4, Paris 10^e, âgé de 19 mois.
- Henri Emile Louis, né le 19 décembre 1877, au domicile de ses parents, passage du marché Saint-Martin n°4, dans le 10^e arrondissement, décédé le 14 mars 1856, Paris 14^e arrondissement, âgé de 78 ans. C'est mon grand-père.

Après la naissance de leur fils, les parents d'Henri se sont installés boulevard Voltaire, dans le 11^e arrondissement, près de la place de la République, pour ouvrir un magasin de parapluies et d'accessoires associés, ombrelles et cannes. Le magasin était situé au n°18, mais le domicile familial était situé au n°13. C'était un quartier récemment rénové. Le boulevard Voltaire avait été ouvert en 1862, sous le nom de boulevard du Prince Eugène. L'immeuble du n°13 a été édifié en 1876. En

s'installant sur ce boulevard, Alexandre Antoine avait suivi l'exemple de ses oncles Falcimaigne qui avaient ouvert leur commerce boulevard de Sébastopol, autre grande voie créée par Haussmann au début du Second empire.

Antoine Alexandre est décédé, âgé de 41 ans, le 18 avril 1883. Il a été inhumé au cimetière du père Lachaise dans le caveau de son oncle Antoine, auprès de son cousin Gustave Antoine mort en 1878 et de sa tante Marie Pichot, morte en 1880.

Après la mort prématurée d'Alexandre Antoine, son épouse a poursuivi seule l'exploitation du magasin de parapluies pendant une dizaine d'années, aidée de sa mère et sa plus jeune sœur.

Marie Reignard a quitté le boulevard Voltaire entre 1892 et 1896 pour aller travailler à Yerres, un bourg alors essentiellement rural situé à 20 km au sud-est Paris. La date exacte de son départ n'est pas connue. Elle y avait trouvé une place de gouvernante ou dame de compagnie chez François Hippolyte Junot, un homme de 71 ans qui vivait seul avec son petit-fils de 3 ans. Son rôle principal était visiblement de s'occuper de l'enfant mais elle devait aussi s'occuper de l'ensemble des tâches ménagères car il n'y avait pas de domestique à demeure dans la maison d'après le registre du recensement de 1896.

Marie Reignard a perdu son emploi au décès de François Hippolyte Junot, le 26 novembre 1900, et elle a quitté Yerres pour s'établir à Charenton, 67 quai des carrières. Elle y est décédée le 19 mai 1904, âgée de 54 ans.

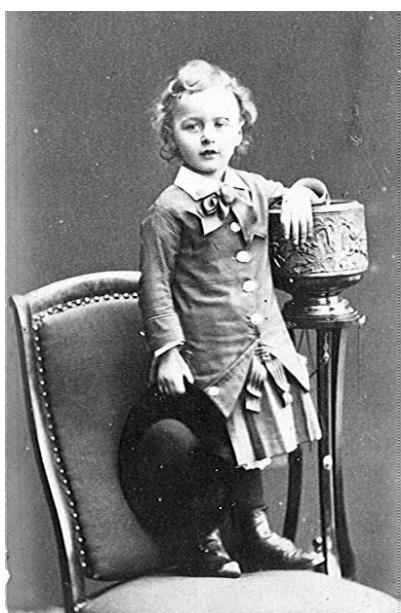


Alexandre Antoine Falcimaigne et son épouse Marie Reignard (ci-dessus)

A droite, le magasin de parapluies du 18 boulevard Voltaire à Paris vers 1884. Le jeune garçon sur la droite est Henri.



Henri Émile Louis Falcimaigne



Le jeune Henri Falcimaigne vers 3 ans

Henri Emile Louis Falcimaigne est né le 19 décembre 1877 passage du marché Saint-Martin n°4, Paris 10^e.

Sur la photo ci-contre, il a environ 3 ans et est encore habillé d'une robe, comme c'était autrefois l'usage, même pour les jeunes garçons.

Devenu orphelin de père à 5 ans, il a principalement été élevé par sa mère, tutrice légale. Son oncle paternel Antoine Falcimaigne était subrogé-tuteur.

Comme ses cousins à la même époque, il n'a pas poursuivi la lignée des fabricants et marchands de parapluies. Pour cette raison, mais aussi par l'abondance des éléments disponibles sur sa vie, on ne détaillera pas ici sa biographie. Il fera l'objet d'un document particulier.

Sous-branche d'Hugues



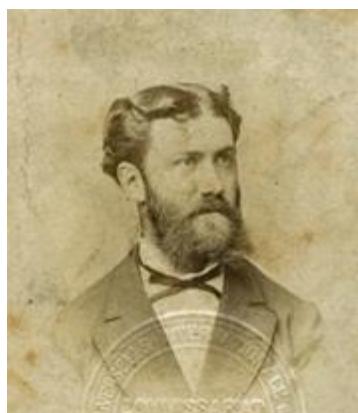
Hugues Falcimaigne et son épouse Joséphine Victoire Valon

Comme indiqué auparavant, Hugues a été le dernier des trois frères à s'installer à Paris, vers 1848, après un passage par Angerville (Essonne) où il a épousé Joséphine Victoire Valon. A sa première adresse parisienne, 39 rue Coquenard, il est encore marchand de nouveautés. Il y avait un voisin commerçant qui a fait fortune et dont le nom est passé à la postérité : Jean-Louis-Félix Potin (1820-1871) a ouvert son premier magasin d'alimentation au 28 rue Coquenard à Paris en 1844, en appliquant des principes nouveaux, à l'époque, notamment des marges bénéficiaires réduites. Lui aussi ira s'installer sur le boulevard Sébastopol en 1860, en ouvrant la première grande surface d'épicerie sur deux niveaux. Le succès sera tel que Félix Potin construira une usine à La Villette l'année suivante.

Hugues Falcimaigne et Joséphine Victoire Valon ont donné naissance à trois enfants :

- Marie Marguerite Augustine Falcimaigne, née le 4 décembre 1844, Angerville. Sur son acte de naissance les témoins sont Charles Babault bisaïeu de 85 ans et de Jean Roughol oncle, 30 ans, marchand mercier. Son acte de baptême indique que sa marraine est sa tante Marie Falcimaigne. Comme il n'y a pas de tante Marie Falcimaigne, il s'agit vraisemblablement de Marie Pichot, femme de son oncle Antoine, désignée par son nom marital. Marie Marguerite meurt à 23 ans le 17 mai 1868, au 91 boulevard de Sébastopol. C'est son oncle Antoine et son cousin Antoine Alexandre qui ont déclaré son décès.
- Charles Antoine Falcimaigne, né à Angerville le 2 juillet 1846. C'est l'arrière-grand-père d'Anne et le seul des enfants d'Hugues qui continuera la lignée (voir ci-dessous).
- Joséphine Françoise Marie Falcimaigne, née le 24 mars 1853, 268 rue Saint-Denis à Paris. Elle est décédée le 5 juin 1865 à 12 ans, trois ans avant sa sœur aînée. Elle est enterrée au Père-Lachaise.

Charles Antoine Falcimaigne



Charles Falcimaigne en 1901

Le seul fils d'Hugues Falcimaigne et de Joséphine est né à Angerville le 2 juillet 1846. Il a suivi ses études au pensionnat catholique de Passy jusqu'en 1862. Il a fait son service militaire dans les zouaves pontificaux et a pris part à la bataille de Mentana, le 3 novembre 1867, qui opposa les Chemises rouges de Giuseppe Garibaldi aux troupes pontificales et françaises. Pendant la guerre de 1870, il a servi dans la garde mobile.

Il a épousé le 21 août 1873 Clémence Angélique Lebègue. Née en 1853, elle habitait à Nogent-sur-Marne. Charles habitait chez ses parents 91 bd de Sébastopol. En 1873, au moment du mariage de son fils, Hugues a doté Charles en avance d'héritage du fonds de commerce de fabricant de parapluies du 91 bd Sébastopol, estimé à 20 000 F comprenant clientèle, achalandage et droit au bail des lieux, avec matériel et ustensiles, et 25 000 F en espèces payables le 1^{er} novembre. Il a créé pour ce faire une société en nom collectif pour l'exploitation de l'établissement du 91 bd Sébastopol. Elle commençait le 1^{er} novembre 1873 et devait finir au 1^{er} novembre 1876 sous la raison sociale : *H. Falcimaigne et fils* avec siège à Paris, 91 boulevard Sébastopol. Cependant, Hugues est mort le 17 mai 1875, ce qui dissout la société. Son épouse Joséphine lui survit jusqu'en 1888.

Charles et son épouse ont mené une vie très confortable entre la maison d'Angerville, une autre à Arcueil, et un appartement boulevard de Sébastopol. Ils ont eu 4 enfants :

- Hugues Clément André Falcimaigne, né le 11 avril 1875, 91 boulevard de Sébastopol, Paris 2^e. Son prénom usuel était André. Il est décédé en son domicile, 17 boulevard Saint-Michel Paris 5^e, le 15 août 1951, âgé de 76 ans. C'est le grand-père d'Anne.
- Pierre Gustave Joseph Falcimaigne, né le 21 juin 1876, 91 boulevard de Sébastopol, Paris 2^e. Il est décédé le 8 juillet 1905 à Angerville, âgé de 29 ans et a été inhumé à Paris au cimetière du Père-Lachaise. Il était célibataire.
- Marie Antoinette Charlotte Augustine Falcimaigne, née le 23 mars 1879, 93 boulevard de Sébastopol, Paris 2^e. Elle est décédée le 5 mars 1965, 15 rue Cousin de Méricourt à Cachan, âgée de 85 ans.

- René Marie Henri Falcimaigne, né le 1^{er} avril 1882, 80 boulevard de Sébastopol, Paris 3^e. Mobilisé en 1914 au 411^e R.I., il est mort pour la France, le 18 octobre 1918 tué au combat à la ferme 133, commune de Grougis (Aisne). Il était âgé de 36 ans et célibataire.

Charles a considérablement développé l'entreprise familiale, en créant notamment une fabrique de parapluies en 1884 à Angerville⁵⁸. Maxime Legrand, auteur d'un livre écrit en 1902, *Etampes pittoresque*, a visité la fabrique et affirme qu'elle a « *débuté sous les auspices et la direction de Madame Falcimaigne mère* », donc de Joséphine Victoire Valon, la mère de Charles.



Carte postale montrant la fabrique de parapluies Falcimaigne à Angerville vers 1900

Sous la direction de Charles, l'entreprise a gagné de nombreuses récompenses : médaille d'argent à Paris en 1878, d'or à Melbourne en 1880, à Amsterdam en 1883, à Anvers en 1885, diplôme d'honneur à Nice en 1884, grand prix à St-Louis en 1904 et à Liège en 1905. Charles a été président de la Chambre syndicale des fabricants de parapluies, ombrelles et fournitures en 1887, ainsi que membre du jury des expositions universelles de Paris en 1889 et 1900. Il a également déposé plusieurs brevets d'invention visant à améliorer les parapluies, notamment les parapluies à ouverture automatique.

Charles est décédé le 13 mai 1906 et est enterré au cimetière d'Angerville. Sa femme Clémence est décédée le 25 septembre 1915 à Angerville.

La fabrique a été alors mise en vente.

⁵⁸ Monographie d'Angerville de 1900.



*L'ancienne fabrique de parapluies, photographiée en avril 2010.
Elle est devenue l'annexe de silos d'une coopérative agricole*

Sous-branche d'Antoine



*Antoine Falcmaigne et son épouse
Marie Pichot*

Antoine, le troisième fils de Joseph Antoine et de Françoise Bernus, né en 1816 à Allanche, a suivi son père à Paris en 1830 et a épousé Marie Pichot, le 18 octobre 1838 à Vèze (Cantal). Marie Pichot était la fille d'Antoine Pichot et de Marie Anne Bernus, sœur de Françoise. Les deux époux étaient donc

cousins germains. Les parents de Marie Pichot, née en 1820, étaient cultivateurs à Moudet, sur la commune de Vèze. Elle avait deux frères qui sont restés cultivateurs à Moudet. Sa mère était décédée très jeune en 1822, âgée de 22 ans.

Antoine habitait avec son père, 29 rue des Rosiers lorsqu'il s'est marié. Le couple a habité ensuite 65 rue du faubourg Montmartre, à l'époque dans le 2^e arrondissement, aujourd'hui 9^e. C'est là qu'on trouve la première mention de son magasin de parapluies dans le *Bottin du commerce de Paris*. C'est aussi à cette adresse qu'il est domicilié dans l'acte de mariage de son frère Hugues en 1844 puis que naissent les deux enfants du couple :

- Antoine Gustave Falcimaigne, né le 15 novembre 1840, 65 rue du faubourg Montmartre, Paris 2^e ancien. Il est décédé le 2 septembre 1878 au Raincy (Seine-Saint-Denis), âgé de 37 ans.
- Delphine Marie Falcimaigne, née le 5 novembre 1846, Paris 2^e arrondissement ancien. Elle est décédée en son domicile le 18 août 1919 à Villeneuve-le-Roi. Elle a épousé Alphonse Olivier Bacon le 12 août 1869 à Paris 2^e ancien.

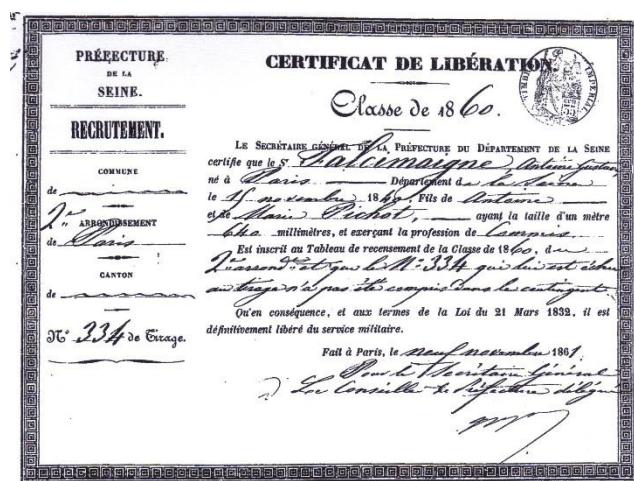
Vers 1849, Antoine a ouvert un second magasin, 87 rue Saint-Lazare et en 1851, il s'est associé avec son frère Hugues. Lorsque l'association est rompue à la fin des années 50, il refonde une fabrique 29 rue Bourg l'Abbé 2^e, mais il retourne rapidement sur le boulevard Sébastopol nouvellement percé, au n°115, non loin de son frère Hugues au 91.

Il est témoin au mariage d'Alexandre Antoine Falcimaigne et de Marie Reignard en 1872, où il se déclare fabricant de parapluies, domicilié au 115 boulevard de Sébastopol à Paris 7. Ensuite, après le décès d'Alexandre Antoine en 1883, il est également cité dans le procès-verbal du conseil de famille comme grand-oncle et subrogé-tuteur d'Henri Falcimaigne, ce qui indique la poursuite de son rôle de soutien important dans la famille.

Antoine est mort le 21 février 1901 à 84 ans, 4 place de Clichy, chez sa fille et son gendre. Il a été inhumé au cimetière du Père-Lachaise.

Antoine Gustave Falcimaigne

On en sait peu de choses sur Antoine Gustave, né le 15 novembre 1840 à Paris, 2^e arrondissement ancien.



En 1860, il a satisfait aux obligations du recrutement militaire, mais le tirage au sort, avec le n°334, lui a permis d'être libéré du service. C'est son certificat de libération du service qu'il a utilisé pour faire rétablir son acte de naissance en 1872 après la destruction de l'état civil de Paris. Ce document, annexé à l'acte et reproduit ci-contre, nous apprend qu'il était commis (de la fabrique de parapluies probablement) et que sa taille était de 1,64m.

En 1869, année du mariage de sa sœur, il a 29 ans, est employé et habite au 115 boulevard Sébastopol. L'année suivante, c'est lui qui se charge de souscrire pour l'achat de deux canons

l'Auvergne et le Vercingétorix, offerts à la Défense nationale, le 24 décembre 1870, par les Auvergnats résidant à Paris.

Antoine Gustave est mort subitement, à 37 ans, le 2 septembre 1878 à 6 h du matin dans une maison du Raincy, au 18 bis boulevard du Midi. Au moment de son décès, il était toujours domicilié 115 boulevard de Sébastopol. On n'a pas réussi à établir les liens qu'il pouvait avoir avec les occupants de cette maison du Raincy dont le locataire, Baptiste Adolphe Dominique Bonnefoy né le 21 octobre 1817 à Saint-Augustin (Seine-et-Marne) en Seine-et-Marne, ancien percepteur à la retraite depuis 1872, a signé l'acte de décès avec le père d'Antoine Gustave. Il a été inhumé au cimetière du Père Lachaise.

Delphine Marie Falcimaigne



Delphine Marie, la sœur d'Antoine Gustave, est née le 5 novembre 1846, Paris 2^e. Son acte de naissance, rétabli après 1871 à partir d'un extrait de son acte de mariage, n'indique pas de lieu plus précis.

Elle a épousé le 12 août 1869 Alphonse Olivier Bacon, représentant de commerce, fils de Jean-Noël Adrien Bacon, et de Marie Vignon. La famille Bacon était originaire de Villeneuve-le-Roi. Jean-Noël Adrien Bacon a été coiffeur, mais aussi rentier et poète sous la signature d'Olivier Rolland. Il a écrit les paroles de plusieurs chansons à succès, au moins deux sur de la musique de Georges Bizet. Compromis avec les milieux républicains, semble-t-il, il s'est exilé à Londres en 1844 où est né son second fils, Alphonse Olivier le 12 juin 1844.

Delphine Marie Falcimaigne

Rentré en France sous le Second Empire, Jean-Noël Adrien Bacon s'est engagé dans la garde mobile en 1870. C'est pendant le siège de Paris qu'il meurt d'une maladie contagieuse, selon notre cousin Guy Debargue, mais on n'a trouvé aucun acte de décès.

Olivier Bacon a continué l'affaire de parapluies de son beau-père et a habité avec son épouse au 115 boulevard Sébastopol mais l'entreprise a fait faillite le 19 février 1889.

Le couple a alors habité au 4 place de Clichy, dans un immeuble qui leur appartenait. Ils avaient aussi une maison 12 rue Saint-Martin à Villeneuve-le-Roi où ils passaient leurs vacances.

Lorsqu'Antoine meurt en 1901, Delphine a 54 ans. Dix ans plus tard, le 13 décembre 1910, son époux décède. Delphine Marie Falcimaigne est décédée le 18 août 1919, à 72 ans, à Villeneuve-le-Roi. Ce sont ses deux gendres, Alfred Frélezeau et Émile Alexandre Cotté, qui ont déclaré le décès.

Delphine Marie et Alphonse Olivier Bacon ont eu deux enfants : Marie Amélie née le 5 janvier 1872 et Adrienne Marie née le 16 juillet 1879. Elles sont nées toutes les deux au 115 boulevard de



Alphonse Adrien Bacon

Sébastopol. Aucune des deux sœurs n'a poursuivi le commerce ou la fabrication des parapluies. Le début du 20^e siècle a ainsi marqué la fin de l'aventure des Falcimaigne dans l'industrie du parapluie.

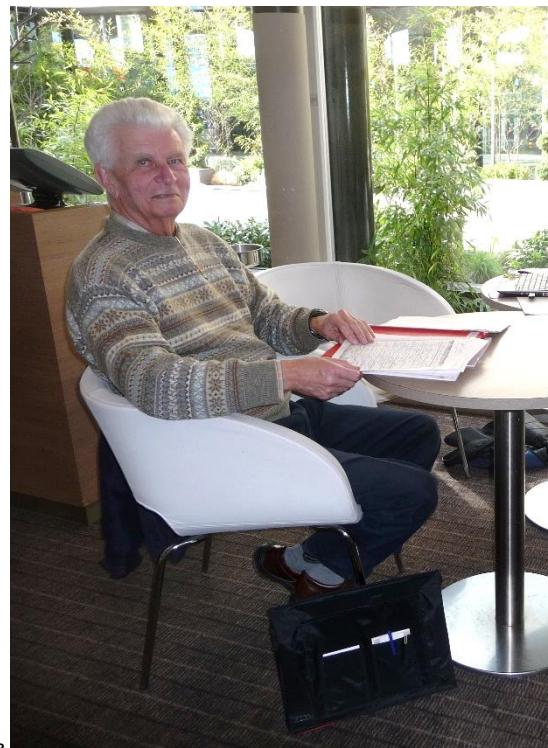


Marie Amélie et Adrienne Marie Bacon

Marie Amélie a épousé Alfred Frélezeau, un chirurgien-dentiste de Dijon, le 22 novembre 1890. Elle est décédée le 11 août 1955 à Paris 16e, âgée de 83 ans. Le couple a eu 3 enfants.

Adrienne Marie a épousé Émile Alexandre Cotté, un ingénieur électricien, le 15 septembre 1900. Elle est décédée le 20 janvier 1920 à Arcachon (Gironde), âgée de 41 ans. Le couple a eu 4 enfants : Hippolyte, André, Suzanne et Maurice.

Guy Debargue (ci-dessous) que j'ai rencontré avec Anne en 2011 est un petit-fils d'Adrienne Marie. C'est lui qui nous a remis les photographies d'Antoine Falcimaigne, de son épouse, de sa fille et de ses petites-filles. Nous l'en remercions vivement.



Guy Debargue

Branche de Jean Falcimaigne, frère de Noël

Jean Falcimaigne

Jean, le premier portant ce prénom parmi les enfants de Jean-François et Elisabeth Curnet, est né le 22 décembre 1698⁵⁹. Son parrain est Jean Escudier, sa marraine Marie Jouvenet. L'indication de son âge sur l'acte de décès permet de le distinguer de ses plus jeunes frères prénommés également Jean et morts en bas âge.

Il est devenu boucher comme son père et ses frères aînés Hugues et Noël. Il a épousé Antoinette Curnet le 7 mai 1722⁶⁰. L'acte de mariage indique qu'Antoinette Curnet était originaire du Greyl, village de la paroisse de Landeyrat situé à 10 km environ au nord d'Allanche. Leur contrat de mariage n'a pas été retrouvé.

D'après l'âge indiqué sur son acte de sépulture, elle serait née vers 1697. Malheureusement, les registres paroissiaux de Landeyrat n'ont été conservés qu'à partir de 1737. Elle était peut-être une parente de sa belle-mère Elisabeth Curnet.

Il était présent, comme son frère Hugues, à la signature du contrat de mariage de sa sœur Gabrielle en 1737. Ce contrat nous apprend qu'il travaillait avec son frère Hugues et qu'il ne savait pas signer.

Jean est décédé le 5 septembre 1770 à Allanche⁶¹, âgé de 72 ans. Antoinette Curnet est décédée également à 72 ans, le 7 novembre 1769⁶² à Allanche.

Jean et Antoinette n'ont eu qu'un seul enfant, Hugues, né le 13 juin 1723 à Allanche.

Hugues Falcimaigne

Hugues Falcimaigne, fils de Jean et Antoinette Curnet est né à Allanche le 13 juin 1723⁶³. Son parrain était son oncle Hugues Falcimaigne, sa marraine sœur Catherine Merle.

Hugues est devenu boucher, comme son père, son grand père et son oncle Hugues. Il a épousé Madeleine Gilbert, à Allanche le 17 juillet 1748⁶⁴. Madeleine Gilbert, née le 16 mai 1726, était la fille de Jacques Gilbert, laboureur à Maillargues, et de Madeleine Chaunet.

Leur contrat de mariage existe toujours⁶⁵. La dot de Madeleine Gilbert est de 900 livres, somme déjà prévue dans le contrat de mariage de son frère Jean Chaunet avec Alix Gazard le 7 juin 1743, plus un trousseau et des meubles évalués à 20 livres. Jean Gilbert s'engage à payer conjointement et solidairement avec son père Jacques la dot de 900 livres dont 100 livres seront payés à l'époux et à son père le 11 octobre suivant, et le reste en 10 versements de 80 livres payables chaque année au

⁵⁹ Source : ADC, Allanche, 5Mi 2/1, vue 157.

⁶⁰ Source : ADC, Allanche, 5Mi 503/2, vue 265.

⁶¹ Source : ADC, Allanche, 5Mi 503/5, vue 188.

⁶² Source : ADC, Allanche, 5Mi 503/5, vue 181.

⁶³ Source : ADC, Allanche, 5Mi 503/2, vue 283.

⁶⁴ Source : ADC, Allanche, 5Mi 503/2, vue 283.

⁶⁵ ADC, minutes du notaire Falcimaigne, 3 E 236 108.

même terme. De son côté, Hugues Falcimaigne est institué héritier général et universel de ses parents qui s'engagent à loger, nourrir et entretenir jeune le couple et les enfants à naître jusqu'à leur décès. L'oncle de l'époux, Hugues Falcimaigne s'engage à verser 200 livres à son neveu au moment de son décès.

Madeleine Gilbert est décédée à Allanche le 4 avril 1792, âgée de 65 ans et non de 70 ans comme indiqué sur son acte de décès. Hugues est décédé à Allanche le 12 janvier 1802 (22 nivôse an X), âgé de 78 ans.

Hugues Falcimaigne et Madeleine Gilbert ont eu douze enfants, mais seuls quatre d'entre eux ont vécu assez longtemps pour se marier. Ce sont : Jean n°2, Gabrielle n°5, Jean n°7 et Marie Gabrielle n°12. Les douze enfants du couple sont :

- Alix Falcimaigne, née le 3 mai 1749 à Allanche. Son parrain était son grand-oncle Hugues Falcimaigne et sa marraine Alix Gazard, épouse de son oncle Jean Gilbert. Elle est probablement décédée très jeune car on ne trouve pas d'autre mention la concernant.
- Jean Falcimaigne, né le 10 avril 1750 à Allanche, décédé le 27 février 1838 au même lieu, âgé de 87 ans. Son parrain était son oncle Jean Gilbert et sa marraine Françoise Raynaud. Il a épousé Marie-Rose Poughol (voir ci-dessous).
- Jean Falcimaigne, né le 3 juin 1751 à Allanche, décédé au même lieu le 26 août 1751, âgé de 2 mois. Son parrain était son grand-oncle Hugues Falcimaigne et sa marraine Anne Bénézit.
- Jean Falcimaigne, né le 14 janvier 1753 à Allanche. Son parrain était son grand-père Jean Falcimaigne et sa marraine Françoise Colange, fille de sa grand-tante Gabrielle Falcimaigne. Il est probablement décédé très jeune car on ne trouve pas d'autre mention le concernant.
- Gabrielle Falcimaigne, née le 16 novembre 1754 à Allanche, décédée le 4 août 1792 au même lieu, âgée de 37 ans. Son parrain était Guillaume Gilbert et sa marraine Gabrielle Falcimaigne. Elle a épousé Bertrand Ribeyre, tailleur à Allanche (voir ci-dessous).
- Louise Falcimaigne, née le 29 janvier 1758 à Allanche, décédée et inhumée au même lieu le 7 février 1758, âgée de 8 jours⁶⁶. Son parrain était Jean Rastoul et sa marraine Louise Robinet.
- Jean Falcimaigne, né le 25 avril 1759 à Allanche, décédé au même lieu le 17 janvier 1842, âgé de 82 ans. Son parrain était Jean Solignac et sa marraine Marie Cornet. Il a épousé Marie Bénézit et est devenu cafetier (voir ci-dessous).
- François Falcimaigne, né le 7 juillet 1762 à Allanche, décédé au même lieu le 18 octobre 1767, âgé de 5 ans. Son parrain était François Vigouroux et sa marraine Anne Robinet.
- Jean Falcimaigne, né le 18 mai 1764 à Allanche. Son parrain était son frère aîné Jean Falcimaigne qui avait 14 ans, et sa marraine sa cousine Madeleine Gilbert (15 ans), fille de son oncle Jean Gilbert. Il est probablement décédé très jeune car on ne trouve pas d'autre mention le concernant.
- Jean-Baptiste Falcimaigne, né vers 1766, décédé le à Allanche le 8 novembre 1768 à Allanche, âgé de 2 ans. On ne trouve pas son acte de baptême dans les registres paroissiaux d'Allanche, ni dans les environs, ce qui est étonnant.

⁶⁶ Source : ADC, Allanche, 5Mi 2/2, vue 122.

- Jean-Pierre Falcimaigne, né le 27 janvier 1768 à Allanche. Son parrain était Jean Vaisset et sa marraine Françoise Gandilhon. Il est probablement décédé très jeune car on ne trouve pas d'autre mention le concernant.
- Marie Gabrielle Falcimaigne, née à Allanche le 11 août 1769, décédée à Paris le 30 mars 1845, âgée de 75 ans. Son parrain était François Solignac. Sa marraine était Gabrielle Falcimaigne, qui pourrait être sa sœur aînée qui avait alors 15 ans, ou sa grande tante, épouse de Jacques Colange, qui est décédée l'année suivante. La première option semble la plus probable. Marie Gabrielle a épousé Pierre Mathieu Brachet (voir ci-dessous).

Jean Falcimaigne aîné

Jean Falcimaigne, fils de Hugues et de Madeleine Gilbert, est né le 10 avril 1750 à Allanche⁶⁷. Son parrain était son oncle Jean Gilbert et sa marraine Françoise Raynaud.

Jean a épousé Marie-Rose Poughol le 16 février 1779 à Allanche. Marie-Rose Poughol, née le 8 novembre 1749 était la fille de Gabriel Poughol, bourgeois, et de Etienne Gentel (ou Jantelle)⁶⁸. C'était aussi la sœur de Gabriel Poughol, docteur en théologie, prêtre et curé d'Allanche. Elle avait aussi deux autres frères et une sœur : Jean-Baptiste Poughol, prêtre et vicaire d'Allanche, Louis Poughol, marchand, et Anne Poughol qui avait épousé Antoine Marsaing.

Le contrat de mariage de Jean Falcimaigne et Marie-Rose Poughol a été retrouvé⁶⁹. L'époux est institué héritier général et universel de ses parents, sous réserve de régler à sa sœur, la seconde Gabrielle (c'est-à-dire Marie Gabrielle) la même somme, 1500 livres, et les mêmes meubles que la première Gabrielle avait reçu lors de son mariage avec Bertrand Ribeyre. Il devra en outre payer 1000 livres à son frère Jean lorsqu'il aura atteint l'âge de se marier et enfin héberger sa mère dans une pièce de la maison et lui verser une petite rente de 72 livres en cas de veuvage. L'épouse reçoit de ses parents la dot 4000 livres prévue dans le contrat de mariage de son frère Louis en mars 1778, mais seuls 300 livres sont payées comptant.

Les frères de l'épouse, Gabriel Poughol et Jean Baptiste Poughol, le prêtre Jean Charles André⁷⁰, un diacre Jean Baptiste Feydin de Mathonière, un docteur en médecine Gilles Benoît, et le boucher Jean Falcimaigne, mentionné comme oncle de l'époux⁷¹, étaient présents à la signature du contrat de mariage

Louis Poughol devait payer le reste de la dot en tant qu'héritier universel de ses parents. Mais vingt-cinq ans plus tard, en 1804, lorsque Marie-Rose est décédée la dot n'avait toujours pas été payée. Il y a eu un conflit et des menaces de procès entre les enfants de Marie-Rose et leur oncle Louis. C'est un autre beau-frère, Antoine Marsaing, époux d'Anne Poughol et parrain de Marc-Antoine, qui a servi d'intermédiaire dans une conciliation qui n'a probablement pas réussi. En 1823, après le décès de Louis, Jean et son fils Gabriel poursuivent la succession de Louis, comme créanciers mais aussi pour Gabriel comme héritier de son oncle.

⁶⁷ ADC, Allanche, 5 Mi 2/2, vue 237.

⁶⁸ ADC, Allanche, 5 Mi 2/2, vue 220.

⁶⁹ ADC, minutes du notaire Saintheran, 3 E 236 262.

⁷⁰ C'était un oncle maternel de Marie-Anne Ganilh.

⁷¹ C'est le Jean Falcimaigne de notre branche, qui était en réalité un cousin.

Jean, l'aîné, était donc destiné à continuer la lignée des bouchers pour cette branche. Mais c'est aussi lui qui l'a terminé car ses fils ne semblent pas avoir essayé de poursuivre la profession. Ils ont préféré quitter Allanche et devenir ferblantiers, l'un à Paris, l'autre à Montereau. À partir de cette génération, le nom s'est fixé en Falcimaigne.

Jean Falcimaigne et Marie-Rose Poughol ont eu quatre fils, mais seulement deux ont survécu :

- Hugues Falcimaigne, né à Allanche le 26 mai 1780. Son parrain était son grand-père paternel Hugues Falcimaigne et sa marraine tante maternelle Anne Poughol. Il est probablement décédé très jeune car ne trouve pas d'autre mention de lui.
- Gabriel Falcimaigne, né à Allanche le 11 janvier 1783. Son parrain était son grand-père maternel Gabriel Poughol et sa marraine sa grand-mère paternelle Madeleine Gilbert. Il est devenu ferblantier à Montereau (Seine-et-Marne). Il est décédé avant 1845 car n'apparaît pas dans les héritiers de sa tante Marie Gabrielle.
- Marc Antoine Falcimaigne, né à Allanche le 7 janvier 1784, décédé à Paris 13^e, le 5 février 1861, âgé de 77 ans. Son parrain était Antoine Marsaing, époux de sa tante maternelle Anne Poughol, et sa marraine une de ses tantes Gabrielle Falcimaigne. Il est devenu ferblantier à Paris.
- Jean Baptiste Falcimaigne, né à Allanche le 17 janvier 1788, décédé le 27 janvier suivant, âgé de 10 jours.

Marie-Rose Poughol est décédée à Allanche, le 15 juillet 1804 (*26 messidor an XII*), âgée de 54 ans⁷². Son époux s'est remarié le 12 janvier 1806 à Allanche avec Elisabeth Roddier⁷³, 51 ans. Elle était la fille de Joseph Roddier, tailleur d'habits à Allanche, et de Marguerite Dusert.

Le 4 novembre 1812, Jean a versé la somme de 2220 francs qu'il devait à sa sœur Marie Gabrielle au titre de sa dot. Il a demandé en même temps la mainlevée des suretés hypothécaires prises par sa sœur sur ses biens, notamment sur la maison héritée de ses parents dans la grande rue d'Allanche, près de la porte St-Joseph. On peut penser que la porte St-Joseph était contiguë à la place du même nom et que la boucherie de Jean était proche de celle de nos ancêtres. Jean a probablement cessé son activité professionnelle vers cette époque. Il avait alors 62 ans.

Jean semble être parti temporairement pour Montereau auprès de son fils Gabriel vers 1823 car il y désigne un mandataire avec son fils pour obtenir le paiement de la dot de Marie-Rose Poughol. Mais il est revenu ensuite à Allanche à une date indéterminée.

Elisabeth Roddier est décédée à Allanche, le 24 avril 1835, âgée de 80 ans⁷⁴. Jean Falcimaigne est décédé à Allanche le 27 février 1838, âgé de 87 ans⁷⁵. C'est son frère Jean et son neveu David ont déclaré son décès.

⁷² Source : ADC – Allanche, 1804, 5Mi 4/5, vue 148.

⁷³ Source : ADC – Allanche, 1806, 5Mi 3/6, vue 238.

⁷⁴ Source : ADC – Allanche, 1835, 5Mi 4/6, vue 114.

⁷⁵ Source : ADC – Allanche, 1838, 5Mi 4/6, vue 148.

Gabriel Falcimaigne

Gabriel Falcimaigne est né à Allanche le 11 janvier 1783. Son parrain était son grand-père maternel Gabriel Poughol et sa marraine sa grand-mère paternelle Madeleine Gilbert. Son nom est généralement écrit Falcimaigne dans les documents.

Il a quitté Allanche assez jeune pour s'établir ferblantier à Montereau (Seine-et-Marne). Il y épouse rapidement le 27 février 1801, (8 ventôse an IX), Marie Marguerite Françoise Tondû dite Nangis. Elle était née le 19 janvier 1784 à Montereau, fille de Mathieu Laurent Tondû dit Nangis et de Marie Françoise Méry.

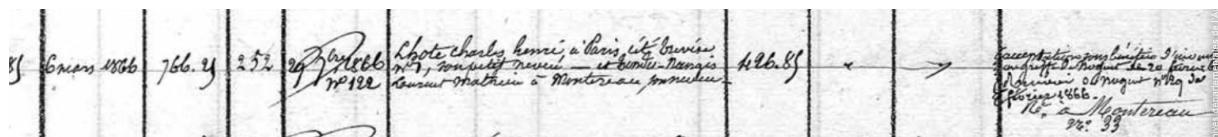
Le père de son épouse était entreposeur de tabac et directeur des pépinières royales de Montereau. Au moment de la naissance de sa fille, il n'était pas marié avec la mère de Marie Marguerite Françoise, mais la situation a été régularisée l'année suivante. Son père est décédé quelque mois avant le mariage de sa fille et sa mère s'est remariée avec un bijoutier de Montereau. Marie Marguerite Françoise avait un frère aîné Laurent Louis Mathieu Henri Tondû dit Nangis né en 1782 et décédé en 1859 qui succéda à son père à la tête des pépinières de Montereau tout en étant architecte. Il est surtout connu comme l'auteur du livre "*La Bataille de Montereau*", récit de la bataille du 18 février 1814, remportée par Napoléon contre les autrichiens et les wurtembourgeois à la fin de la campagne de France. Son livre est connu et fait référence car il en a été le témoin oculaire de la bataille.

Parmi les oncles de Marie Marguerite Françoise et de son frère, il y avait un avocat en parlement, devenu notaire à Précy-sur-Oise, un épicier à Paris et un maître cordonnier à Montereau. Leur grand-père était aussi maître cordonnier à Montereau. Le tout donne une famille un peu hétéroclite et plutôt non-conventionnelle pour l'époque, certains de ses membres ayant réussi une belle ascension sociale, mais d'un rang social plutôt supérieur à celui d'un jeune ferblantier cantalien. On a quand même l'impression que la mère de Marie Marguerite Françoise s'est un peu débarrassée de sa fille pour pouvoir se remarier, même si elle-même d'un milieu modeste, fille d'un maître d'école.

Mais Gabriel est quand même bien intégré dans sa belle-famille : il est témoin en 1808 lors du décès de la belle-fille de sa belle-mère. Il est aussi témoin au mariage de sa tante Marie Gabrielle en 1809 avec Pierre Mathieu Brachet.

Gabriel est encore vivant à Montereau en 1823 comme on l'a vu puisqu'il donne une procuration, mais il disparaît ensuite. Il est mort sans enfant avant 1845 car il n'apparaît pas et n'est pas représenté à la succession de sa tante Marie Gabrielle.

Son épouse est retrouvée entre 1851 et 1855 à Villenauxe-la-Grande (Aube) où elle est domestique ou dame de compagnie. Elle meurt à Villenauxe-la-Grande le 1^{er} janvier 1866. Son acte de décès mentionne qu'elle est veuve de Gabriel Falcimaigne. Elle ne s'est pas remariée. Ce sont Laurent Mathieu Tondu son neveu à Montereau, et Charles Henri Lhote, son petit neveu qui sont ses héritiers :

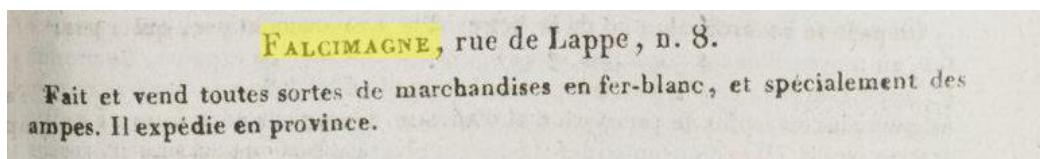


Marc-Antoine Falcimagne

Marc Antoine Falcimagne est né à Allanche le 7 janvier 1784. Son parrain était Antoine Marsaing, oncle maternel par alliance, et sa marraine une de ses deux tantes Gabrielle⁷⁶, plus probablement l'aînée car la cadette est plutôt nommée Marie dans les actes de baptême. Son nom est généralement écrit Falcimagne dans les documents et il signe de cette façon.

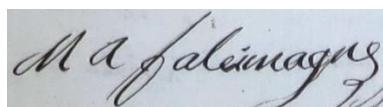
Il a quitté Allanche et est devenu marchand ferblantier à Paris. Il a épousé Marie Magne le 13 mars 1813 à Paris 8^e, fille de Antoine Magne Marie Jean⁷⁷. Le mariage religieux a eu lieu à l'église Sainte-Marguerite.

Le couple a habité longtemps au 8 rue de Lappe. On trouve une mention de son commerce à cette adresse en 1826 dans le « *Bazar parisien, ou Annuaire raisonné de l'industrie des premiers artistes et fabricans...* »⁷⁸ :



Il est également cité à cette adresse dans des annuaires *Bottin* de 1828 et 1829. On le retrouve plus tard en 1839 et 1841 au 8 rue Louis-Philippe, dans l'*Annuaire général du commerce, ou almanach des 500.000 adresses*. C'est toujours le même endroit car la rue de Lappe s'est appelée rue Louis-Philippe entre 1830 et 1867.

Falateuf, élig., verres bombés et cristaux, St-Martin, 275.	P
Falatiel (Bon) *, maître de forges, Joubert, 26.	Fa
Falcimagne , ferblantier, Louis-Philippe, 8.	6
Falcon (Mlle), artiste à l'Opéra, Victoire, 9 bis.	Fa
Falconnet (Mme), place Vendôme, 19.	Fa
Falconnet, dessinateur, St-Denis, 281.	Fa
Falcou, Cadet, 15.	2



Signature de Marc-Antoine en 1845

Il disparait ensuite des annuaires. En 1845, il a 61 ans et il est mentionné dans la succession de sa tante Marie Gabrielle. Il y est qualifié de rentier. On utiliserait maintenant plutôt le mot retraité. Il est alors domicilié 25 place Royale, c'est-à-dire la place des Vosges aujourd'hui.

Plus tard, il a quitté Paris pour habiter à Gentilly, 23 rue Tiers, une adresse bien moins prestigieuse que la précédente. Cette rue, située près de la place d'Italie, s'appelle aujourd'hui rue Paulin Méry. Avant 1860, elle était située sur le territoire de Gentilly, dans le quartier de la Butte-aux-Cailles. Depuis 1860, c'est une rue du 13^e arrondissement.

Marc-Antoine Falcimagne est décédé le 5 février 1861, âgé de 77 ans, à Paris 13^e, en son domicile 23 rue tiers⁷⁹. Son épouse Marie Magne est décédée le 13 mars 1871, âgée de 79 ans, en son domicile, à la même adresse⁸⁰.

⁷⁶ Source : ADC – Allanche, 1784, 5Mi 2/5, vue 112.

⁷⁷ Source : Archives de Paris, Fichier des mariages parisiens 1795-1862 (collection Mayet), tome 91, p.95.

⁷⁸ BNF, site Gallica.

⁷⁹ Source : AP, Etat civil de Paris 13^e, décès, 1861, acte n°251.

⁸⁰ Source : AP, Etat civil de Paris 13^e, décès, 1871, acte n°2697.

Le couple a eu au moins deux enfants mais aucun n'a survécu :

- Marie Virginie Falcimaigne baptisée le 19 mars 1814 à la paroisse Sainte-Marguerite de Paris⁸¹. Elle probablement décédée jeune car on ne trouve aucun autre élément sur elle.
- Léonard Antoine Falcimaigne né à Paris, né le 20 juin 1829 à Paris⁸² et décédé le 7 juillet 1829 à Mailly-la-Ville⁸³, âgé de 17 jours. Il venait probablement d'y être placé en nourrice. L'adresse des parents mentionnée dans l'acte est 8 rue de Lappe.

L'écart entre les deux naissances laisse supposer que le couple pourrait avoir eu d'autres enfants, mais aucun n'a laissé de traces ultérieures dans les documents de l'état-civil de Paris reconstitué partiellement après sa destruction en 1871.

Gabrielle Falcimaigne

Gabrielle Falcimaigne, fille d'Hugues et Madeleine Gilbert, est née le 16 novembre 1754 à Allanche. Son parrain était Guillaume Gilbert et sa marraine Gabrielle Falcimaigne.

Comme son frère aîné, elle est restée à Allanche où elle a épousé Bertrand Ribeyre, tailleur pour femmes, le 29 janvier 1777 à Allanche. Il était le fils de Blaise Ribeyre, également tailleur, qui avait été consul d'Allanche en 1770⁸⁴. Son grand père Bertrand Ribeyre était lui aussi tailleur et avait été consul d'Allanche en 1748⁸⁵.

Leur contrat de mariage existe⁸⁶. La dot de Gabrielle s'élevait à 1500 livres en espèces, des meubles et un trousseau. Seuls 400 livres avaient été payés comptant au grand-père et au père de l'époux, le solde devant être payé à raison de 200 livres par an. L'époux Bertrand Ribeyre était institué héritier universel et général par ses parents, à charge pour lui de payer la dot de ses frères et sœurs.

Gabrielle est décédée à Allanche le 4 août 1792 à Allanche, âgée de 37 ans. Son mari est mort chez leur fils Bertrand, à Sillé-le-Guillaume (Sarthe) le 5 avril 1812, âgé de 57 ans.

Le couple a eu neuf enfants, mais seuls les deux premiers se sont mariés, un fils est mort en effectuant son service militaire et les 6 autres enfants sont décédés très jeunes :

- Bertrand Ribeyre, né le 12 avril 1778 à Allanche. Son parrain était son arrière-grand-père paternel Bertrand Ribeyre et sa marraine sa grand-mère maternelle Madeleine Gilbert. Il a quitté Allanche et est devenu marchand couvertures à Sillé-le-Guillaume (Sarthe) puis marchand de parapluies au Mans (Sarthe). Il y est décédé le 24 juillet 1858, âgé de 80 ans (voir ci-dessous).
- Catherine Ribeyre, née le 15 septembre 1779 à Allanche. Son parrain était son grand-père maternel Hugues Falcimaigne et sa marraine son arrière-grand-mère paternelle Catherine

⁸¹ Source : fichier International Genealogical Index, FamilySearch.

⁸² Archives de Paris, Etat civil reconstitué, acte de naissance rétabli.

⁸³ Source : AD89, Magny-la-Ville, décès, 1829, acte n°5.

⁸⁴ Source : M. Morisque, *La voix de St-Jean-Baptiste*, n°14, janvier 1903.

⁸⁵ Source : M. Morisque, *La voix de St-Jean-Baptiste*, n°13, décembre 1902.

⁸⁶ ADC, minutes du notaire Saintheran, contrat de mariage Ribeyre-Falcimaigne, 1777, 3 E 236 260.

Merle. Elle a épousé Étienne Conor, charpentier, le 17 août 1816. Elle est décédée à Allanche le 27 octobre 1869, âgée de 90 ans.

- Jean Ribeyre né le 19 janvier 1781 à Allanche, décédé au même lieu le 26 janvier 1781, âgé de 7 jours. Son parrain était son oncle maternel Jean Falcimaigne et sa marraine Catherine Viravaud.
- Blaise Ribeyre, né le 13 mars 1782 à Allanche, décédé au même lieu le 23 avril, âgé d'un mois. Son parrain était Blaise Argilet Poulet et sa marraine Marie Gabrielle Falcimaigne.
- Jean Baptiste Ribeyre, né le 27 mai 1783 à Allanche, décédé au même lieu le 8 octobre, âgé de 4 mois. Son parrain était Jean Falcimaigne et sa marraine Jeanne Ribeyre.
- Marianne Ribeyre, née le 19 août 1784 à Allanche, décédée au même lieu le 25 août 1786, âgée de 2 ans. Son parrain était Antoine Merle et sa marraine Marianne Liadouze.
- Marie Ribeyre, née le 9 novembre 1785 à Allanche, décédée au même lieu le 13 novembre 1785, âgée de 4 jours. Son parrain était son frère Bertrand Ribeyre et sa marraine sa tante Marie Falcimaigne (Marie Gabrielle).
- Hugues Ribeyre, né le 15 novembre 1786 à Allanche. Son parrain était Hugues Falcimaigne, probablement son grand-père, ou peut-être notre ancêtre du même prénom, et sa marraine Marie Roughol. Appartenant à la classe 1806, il a été incorporé au 25^e régiment d'infanterie légère, sous le matricule 6226, et envoyé en Espagne. Il est mort d'un coup de couteau sur la route allant de Madrid à Ségovia le 23 décembre 1808⁸⁷, âgé de 22 ans.
- Jeanne Ribeyre, née le 6 janvier 1790 à Allanche, décédée au même lieu le 9 janvier 1790, âgée de 3 jours. Son parrain était son frère Bertrand Ribeyre et sa marraine sa tante Jeanne Ribeyre.

Bertrand Ribeyre

Bertrand Ribeyre est né le 12 avril 1778 à Allanche. Son parrain était son arrière-grand-père paternel Bertrand Ribeyre et sa marraine sa grand-mère maternelle Madeleine Gilbert.

Il a quitté Allanche et s'est établi à Sillé-le-Guillaume dans la Sarthe, à 35 km au nord-ouest du Mans. Il y est devenu marchand de couvertures et y a épousé Louise Couasnon le 10 janvier 1802 (*20 nivôse an X*). Il a eu 4 enfants de ce mariage :

- Jean Bertrand Ribeyre, né le 17 juin 1803 à Sillé-le-Guillaume (Sarthe), décédé le 3 avril 1823 au même lieu, âgé de 19 ans.
- Louise Victoire Ribeyre, née le 21 mars 1805 à Sillé-le-Guillaume (Sarthe), décédée le 10 mars 1817 au même lieu, âgée de 11 ans.
- Joseph Théodore Ribeyre, né le 14 juin 1808 à Sillé-le-Guillaume (Sarthe), décédé le 2 juin 1811 au même lieu, âgé de 3 ans.
- Henry Ribeyre, né le 16 janvier 1810 à Sillé-le-Guillaume (Sarthe), décédé le 29 janvier 1810 au même lieu, âgé de 13 jours.

⁸⁷ Source : ADC – Allanche, transcription du décès 8 février 1810, 5Mi 4/5, vue 205.

Son épouse Louise Couasnon est décédée le 3 mars 1812 à Sillé-le-Guillaume. Bertrand Ribeyre qui avait encore deux jeunes enfants vivants s'est remarié avec Marguerite Françoise Sergent, le 4 mars 1813 à Beaumont-sur-Sarthe. Il a eu une fille de ce second mariage :

- Clémentine Ribeyre, née le 14 juin 1814 à Sillé-le-Guillaume (Sarthe). Cette fille a survécu et s'est mariée avec Bernardin Albert le 27 mars 1844 au Mans puis après le décès de son mari en 1864, elle a épousé François Leproud le 5 février 1869, toujours au Mans. Je ne lui ai pas trouvé d'enfant, ni la date et le lieu de son décès.

Sa deuxième épouse est décédée le 27 juin 1829 au Mans. Au cours de sa deuxième union, Bertrand Ribeyre a quitté Sillé-le-Guillaume pour s'établir marchand de parapluies au Mans, rue Bretonnière. Il s'est marié à nouveau avec une veuve, Anne Françoise Pouset, le 28 septembre 1831 au Mans. Cette troisième épouse est décédée au Mans, le 14 juin 1848, âgée de 69 ans.

Bertrand Ribeyre est décédé en son domicile, rue Bretonnière au Mans, le 24 juillet 1858, âgé de 80 ans.

Catherine Ribeyre

Catherine Ribeyre est née le 15 septembre 1779 à Allanche. Son parrain était son grand-père maternel Hugues Falcimaigne et sa marraine son arrière-grand-mère paternelle Catherine Merle. Elle est décédée à Allanche le 27 octobre 1869, âgée de 90 ans.

Elle a épousé Étienne Conor, charpentier originaire de Saint-Flour et veuf de Marie Brugerolles, le 17 août 1816. Il est décédé à Allanche le 8 mars 1825.

Catherine n'ayant pas eu d'enfant et son frère Bertrand étant parti dans la Sarthe, cette branche de la famille Ribeyre s'est donc éteinte à Allanche.

Jean Falcimaigne cadet

Jean Falcimaigne, quatrième enfant du couple Falcimaigne – Gilbert portant ce prénom, est né le 25 avril 1759 à Allanche. Son parrain était Jean Solignac et sa marraine Marie Cornet. Dans le registre paroissial d'Allanche, son acte de baptême suit immédiatement ceux du célèbre abbé Dominique Dufour de Pradt et de son frère jumeau, nés deux jours avant lui.

Il est devenu cafetier à Allanche et a épousé Marie Benezit le 23 mai 1787. Elle était née le 31 mars 1761, veuve d'un précédent mariage avec Joseph L'Héritier.

Leur contrat de mariage existe⁸⁸. L'époux reçoit la somme de 1000 livres prévue dans le contrat de mariage de son frère aîné avec Rose Poughol en 1779. Sur cette somme, 108 livres et 18 sous sont payés immédiatement en espèces et 391 livres et 2 sous par transfert d'une créance sur Tristan Chabrier, en tant que fils héritier de Jacques Chabrier, sieur de Lasalle, selon une sentence de la justice d'Allanche du 23 avril 1782⁸⁹. Les 500 livres restantes devaient être payées conjointement et

⁸⁸ ADC, minutes du notaire Maigne, 3 E 236 191.

⁸⁹ Hugues Falcimaigne père et Jean l'aîné n'arrivaient visiblement pas à se faire rembourser cette créance depuis cinq ans et ils s'en débarrassent sur le dos de Jean le cadet. Ce n'est pas très élégant !

solidairement par le père de l'époux et son fils aîné par annuités de 150 livres. L'époux promet d'aller faire sa demeure chez Marie Farradesche, aïeule paternelle de l'épouse, en apportant ses bons travaux et industrie, et reconnaît que le logement mis à la disposition du couple est meublé et garni du linge de maison (draps couvertures, serviettes, nappes), de vaisselle et ustensiles. De son côté l'épouse reçoit de sa mère une dot qui est en fait celle de son précédent mariage avec Joseph L'Héritier. Le montant n'est pas précisé dans le contrat de mariage.

Les enfants du couple sont les suivants :

- Elisabeth Falcimaigne, née le 13 mars 188 à Allanche. Elle y est décédée le 8 décembre 1862, âgée de 74 ans. Elle était sœur de l'ordre de Saint-François.
 - Durand Falcimaigne, né le 14 mai 1790 à Allanche, est décédé le 22 décembre 1793, âgé de 3 ans.
 - Jacqueline dite Jacquette Falcimaigne, née le 10 août 1792 à Allanche et décédée le 22 mars 1882, âgée de 90 ans.
 - Hugues Falcimaigne, né le 4 janvier 1795 à Allanche.
 - Marie Falcimaigne, née le 10 avril 1797 à Allanche, décédée le 11 novembre 1799.
 - Jean Falcimaigne, né le 3 avril 1799 à Allanche, est décédé le 21 avril 1799, âgé de 18 jours.
 - Marie Falcimaigne, née le 7 juin 1800 (18 prairial an VIII) à Allanche.
 - Jean-David Falcimaigne, né le 5 décembre 1802 à Allanche, 16 février 1885.

Jean et son épouse vivaient encore lors du recensement de 1841 mais il n'exerçait sans doute plus sa profession car aucun métier n'est indiqué. Deux de leurs filles vivaient avec eux : Élisabeth, l'aînée des enfants et Jaquette (foyer 90, voir ci-dessous).

Jean est décédé le 17 janvier 1842 à Allanche, âgée de 82 ans. Marie Bénézit est décédée à Allanche le 12 janvier 1851 à Allanche, âgée de 89 ans.

357	357	99	Solignac	Marcel	..	1		
358	358	90	Falcimaigne	Jean	..	1		
359	359	90	Falcimaigne	Marie	..	1		
360	360	90	Falcimaigne	Stephanie	..	1		
361	361	90	Falcimaigne	Jacqueline	..	1		
362	362	91	Falcimaigne	David	marieke, René	1		
363	363	91	Falcimaigne	Brigitte	..	1		
364	364	91	Falcimaigne	Marie	..	1		
365	365	91	Falcimaigne	Marie	..	1		
366	366	99	Yello	Dominique	Franchard	1		

La famille de Jean Falcimajane cadet dans le recensement de 1841 à Allanche

Elisabeth Falcimaigne

Elisabeth Falcimaigne est née le 13 mars 1788 à Allanche. Elle y est décédée le 8 décembre 1862, âgée de 74 ans. Elle était sœur tertiaire de l'ordre de Saint-François. Le tiers ordre de Saint-François n'est pas un ordre de religieux réguliers comme les franciscains, ou les clarisses pour les femmes. Les membres du tiers ordre n'avaient pas à se couper de leur famille ni à prononcer de vœux, mais ils s'astreignaient à suivre certaines règles de prières et charité comme les religieux et aussi à servir l'Eglise. À Allanche au XIX^e siècle, les sœurs de Saint-François s'occupaient des malades de l'hospice⁹⁰.

Le tiers ordre de Saint-François s'est développé au XIX^e siècle. Auparavant, au XVIII^e siècle on rencontrait surtout à Allanche des sœurs tertiaires de Sainte-Catherine (de Sienne), c'est-à-dire des sœurs dominicaines.

Jacqueline dite Jacquette Falcimaigne

Jacqueline Falcimaigne est née le 10 août 1792 à Allanche et décédée le 22 mars 1882, âgée de 90 ans. Son prénom usuel était Jacquette. Comme sa sœur aînée, elle est restée célibataire. Par contre on n'a pas d'indication sur une appartenance à un ordre religieux.

Jean David Falcimaigne

David Falcimaigne (Jean-David sur l'acte de naissance mais son prénom usuel était David), est le plus jeune fils de Jean et Marie Bénézit. Né le 5 décembre 1802, il est devenu maréchal-ferrant et a épousé Brigitte Chassagnol le 16 novembre 1831 à Chalinargues, commune voisine d'Allanche. Brigitte Chassagnol était originaire de Chalinargues, mais elle est née le 22 mai 1801 à Lorient où son père François Chassagnol fabriquait des parapluies.

Le couple a eu deux filles :

- Anne Falcimaigne née le 6 octobre 1832 à Allanche, décédée 2 janvier 1900 à Aurillac, âgée de 67 ans.
- Marie Falcimaigne, née le 23 novembre 1834 à Allanche, décédée le 4 janvier 1870 à Toulouse, âgée de 35 ans.

Au moment du recensement de 1841, David Falcimaigne et son épouse vivaient avec leurs deux filles à côté ou dans la même maison que Jean Falcimaigne père, mais en constituant un foyer distinct pour l'agent recenseur (foyer 91). On peut remarquer que les filles portent chacune le prénom de Marie dans le tableau du recensement mais la plus âgée se prénommait en réalité Anne à l'état-civil.

Brigitte Chassagnol est décédée à Allanche le 26 décembre 1877, âgée de 76 ans. Son mari, David Falcimaigne lui a survécu quelques années et est mort à Allanche en 16 février 1885, âgé de 82 ans.

Leur fille aînée, Anne, est restée célibataire, à Allanche. Elle est décédée à l'hôpital d'Aurillac le 2 janvier 1900. C'est la dernière personne de la famille qui a vécu à Allanche.

⁹⁰ *Au cœur du Cézallier, Allanche, Les amis du Vieil Allanche*, p. 187.

Leur seconde fille, qui était couturière, a épousé Jean Marie Sylvain Raymond le 4 juin 1857 à Allanche. Son mari était artiste peintre à Massiac, mais il était né à Toulouse en 1825. Le couple est retourné vivre à Toulouse entre 1864 et 1869. Marie est décédée le 4 janvier 1870 à Toulouse, âgée de 35 ans. Son mari est décédé le 8 juillet 1886 à Toulouse, âgé de 61 ans. Le couple a eu 4 enfants nés à Allanche puis une fille née à Toulouse. Marie Falcimaigne est décédée 6 jours après la naissance de cette dernière fille, probablement de complications post-natales.

- Jean Marie David Raymond, né le 5 août 1858 à Allanche, décédé le 25 septembre 1888 à l'Hôtel-Dieu de Toulouse. Il a épousé Joséphine Prat, tailleur, le 20 octobre 1884 à Toulouse. Le couple a eu une fille, Marie Julie Claire Raymond, né le 12 août 1885 à Toulouse. Elle a épousé Auguste Jean Justin Noël le 30 mai 1911 à Paris 11^e. Son mari était né à Paris 3^e le 12 juin 1886 et est mort pour la France le 26 septembre 1918 à Sainte-Marie-À-Py (Marne), alors qu'il était mobilisé dans le 22^e régiment d'infanterie.
- Louis Basile Raymond, né le 24 mai 1860 à Allanche. Il est mentionné sur le tableau de recensement de Toulouse en 1872, mais je n'en ai pas trouvé d'autres mentions ensuite.
- Anaïse Raymond, née le 29 mars 1862 à Allanche. Elle est probablement décédée jeune car elle ne figure pas avec les autres enfants au recensement de 1872 à Toulouse. Elle aurait alors eu 10 ans.
- Marie Anaïse Raymond, née le 29 janvier 1864 à Allanche. Elle a épousé Jean Marie Gilis, mouleur, le 5 mars 1887 à Toulouse.
- Marie Anne Jeanne Raymond, née le 30 décembre 1869 à Toulouse. Elle a épousé Paul Thomas, horticulteur, le 2 février 1893 à Toulouse.

Le tableau du recensement de 1872 à Toulouse (voir ci-dessous) montre que la sœur de Jean Marie Sylvain, Joséphine Anaïs Raymond, est venue habiter avec son frère pour s'occuper des enfants après le décès de Marie.

		nom	prenom	age				
12		Raymond	Julie	art& Dentist	1		46	8 ^e
13		Raymond	Anais	couturiere			44	8 ^e
14	4	Raymond	David	3 fils	1		14	Luthier Couturier
15		Raymond	Louis	2 fils	1		18	8 ^e
16		Raymond	Anais	3 filie	1		8	2 ^e
17		Raymond	Marie	2 filie	1		2	bourgeoise
18		Dureque	Domingue	Voyag de co	1		42	7 ^e

La famille Raymond au recensement de 1872 à Toulouse

Marie Gabrielle Falcimaigne

Le dernier enfant du couple Falcimaigne - Gilbert a été une fille, Marie Gabrielle, née à Allanche le 11 août 1769. Son parrain était François Solignac. Sa marraine était une Gabrielle Falcimaigne, soit sa sœur aînée qui avait alors 15 ans, soit sa grande tante, épouse de Jacques Colange, qui est décédée l'année suivante.

Sur plusieurs actes de baptême de ses neveux et nièces, elle est simplement prénommée Marie qui était peut-être un prénom usuel pour la distinguer de sa sœur aînée Gabrielle.

Marie Gabrielle est restée avec ses parents et son frère aîné qui avait repris la boucherie. Autrefois, le rôle de la dernière fille était bien souvent de rester auprès de ses parents pour les aider lorsqu'ils étaient âgés.

Elle a quitté Allanche pour Montereau (Seine-et-Marne) au printemps 1807 car elle habitait dans cette ville depuis 18 mois quand elle s'y est mariée. Son départ suit d'une année le remariage de son frère avec Élisabeth Roddier. Elle ne s'entendait peut-être pas avec sa nouvelle belle-sœur. Elle souhaitait peut-être aussi se marier sans trouver un mari qui lui convienne à Allanche.

Sa destination, Montereau, a certainement été choisie en raison de la présence de son neveu Gabriel. Elle y a rapidement épousé Pierre Mathieu Brachet, tailleur d'habits, le 15 mars 1809. Elle avait 39 ans et son mari 47 ans. Elle a suivi l'exemple de sa sœur aînée qui avait également épousé un tailleur. Pierre Mathieu Brachet était né le 1^{er} juin 1762 à Paris, dans la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois, fils de Mathieu Brachet, marchand fripier, décédé à l'Hôtel-Dieu de Paris le 10 octobre 1770. Sa mère Adrienne Fréville était aussi décédée à l'Hôtel-Dieu de Paris le 19 octobre 1783. Pierre Mathieu était veuf d'Anne Victoire Trillaut, née à Montereau vers 1769 et décédée le 2 avril 1808, âgée de 39 ans. De ce premier mariage, il avait eu une fille Victoire Julie, née le 9 pluviôse an XIII (29 janvier 1805) qui a donc été élevée par Marie Gabrielle.

Le 3 novembre 1811, Marie Gabrielle et son mari ont désigné un mandataire devant notaire de Montereau pour réclamer sa dot à son frère Jean. Celui-ci devait s'en acquitter car qu'il avait été institué héritier général et universel de ses parents dans son contrat de mariage avec Marie Rose Poughol en 1779. Le 4 novembre de l'année suivante, son frère Jean lui a versé la somme de 2220 francs devant les notaires parisiens Huard et Delamare. Le frère et la sœur ne se sont pas déplacés, tout se fait par l'intermédiaire de mandataires. La somme payée correspond à sa dot de 1500 francs complétée de 600 francs pour les meubles, le tout majorés de 120 francs d'intérêts. Cette dot est identique à celle que sa sœur Gabrielle avait reçue lors de son mariage avec Bertrand Ribeyre en 1777.

Les deux époux ont quitté Montereau pour Paris avant 1824, année du mariage de Victoire Julie Brachet. Elle habitait alors rue de Hauteville, chez son père. Pierre Mathieu Brachet a 64 ans et a sans doute cessé son activité professionnelle en revenant à Paris.

Marie Gabrielle est décédée le 30 mars 1845, âgée de 75 ans, en son domicile, 38 rue de Hauteville à Paris.

Sa succession, établie par le notaire Bellet⁹¹ en mai 1845, nous donne la liste de ses héritiers :

- Marc-Antoine Falcimaigne, représentant son père Jean l'aîné, décédé,
- Bertrand Ribeyre, marchand de parapluies au Mans, et Catherine Ribeyre veuve d'Etienne Conord, habitant Allanche, représentant leur mère Gabrielle épouse Ribeyre, décédée,
- Élisabeth Falcimaigne, sœur de l'ordre de Saint-François, Jacqueline Falcimaigne dite Jacquette, et Jean-David Falcimaigne, maréchal-ferrant, tous trois habitant à Allanche et représentant Jean le cadet, décédé.

Tous ses autres neveux et nièces sont donc décédés sans enfants.

Pierre Mathieu Brachet est décédé entre 1824 et 1845. Son acte de décès de n'a pas été retrouvé. Il ne semble pas avoir été rétabli après la destruction de l'état civil parisien.

⁹¹ Etude de Me Bellet, Paris étude

Autres branches issues de Jean-François Falcimaigne

Les autres branches issues de Jean François Falcimaigne sont celles de Brigitte, Hugues, Gabrielle et Marguerite. Elles s'arrêtent assez vite.

Brigitte Falcimaigne

D'après l'âge indiqué sur son acte de décès, elle serait née vers 1693. Les registres paroissiaux d'Allanche n'ont pas été conservés cette année-là et on n'a donc pas son acte de baptême. Son acte de mariage n'est pas filiatif et son contrat de mariage n'a pas été retrouvé. On peut cependant la considérer comme une fille de Jean-François Falcimaigne car l'acte de mariage de sa fille Catherine en 1749 précise que les témoins Jean et Hugues Falcimaigne sont les oncles de l'épouse. Il existe aussi plusieurs autres liens la famille :

- Jean et Hugues sont présents à son mariage avec Antoine Merle en 1728,
- Le parrain de sa fille Jeanne est Jean Falcimaigne, en 1729,
- La marraine de sa fille Gabrielle est Gabrielle Falcimaigne, en 1731.

Brigitte a épousé Antoine Merle le 10 novembre 1728 à Allanche. Antoine Merle est le fils de Jean Merle, boucher, et de Suzanne Teyssèdre. Il est lui-même boucher et a été témoin du mariage de Jean Falcimaigne et d'Antoinette Cournet. Il est né le 8 mai 1704 à Allanche et est donc un peu plus jeune que son épouse.

Brigitte Falcimaigne est décédée le 23 mai 1753, âgée de 60 ans⁹².

Le couple a eu trois enfants :

- Jeanne Merle, née le 19 septembre 1729 à Allanche. Son parrain est son oncle Jean Falcimaigne et sa marraine Jeanne Roughol.
- Gabrielle Merle, née le 24 juin 1731 à Allanche, et qui a épousé François Teyssèdre, 28 ans, fils de Béraud Teyssèdre, boucher, et Marguerite Jabelin, le 24 septembre 1749⁹³. Dans son acte de baptême, Hugues et Jean Falcimaigne sont mentionnés comme oncles de l'épouse. Gabrielle Merle est décédée le 1^{er} novembre 1789 à Allanche et François Teyssèdre le 13 décembre 1799 (22 frimaire an VIII) au même lieu. Ils ont eu 4 enfants :
 - Jean Baptiste Brigitte Teyssèdre, née le 24 juin 1750 à Allanche ; parrain : Pierre Teyssedre, marraine : Brigitte Falcimaigne, sa grand-mère maternelle. Elle est décédée après 1799 (elle déclare le décès de son père).
 - Antoine Teyssèdre, né le 26 juillet 1751 à Allanche ; parrain : Antoine Merle ; marraine : Marie Cornet. Il est décédé avant 1799 sans postérité (ne figure pas dans les héritiers de son père).
 - François Teyssèdre, né le 27 juillet 1752 à Allanche ; parrain : François Peuvergne ; marraine : Madeleine Gilbert, épouse d'Hugues Falcimaigne. Il est devenu journalier et a épousé Jeanne Bagues, veuve de Joseph Gandilhon, le 11 juillet 1781 à Allanche. Il est décédé le 2 février 1718 à Combalut, hameau d'Allanche. Jeanne Bagues est décédée le 29 décembre 1822 à Allanche. Le couple a eu un fils, Claude Teyssèdre, né le 2 octobre 1784 à Allanche.

⁹² Source : ADC – Allanche, 5 Mi 503/5, vue 22.

⁹³ Source : ADC – 5 Mi 2/2, vue 218.

- Françoise Teyssèdre, née le 1^{er} juin 1755 à Allanche ; parrain Antoine Teyssèdre, marraine : Françoise Colange. Elle est restée célibataire et est décédée le 27 décembre 1823 à Allanche.
- Antoine Merle, né le 8 novembre 1733 à Allanche.

Hugues Falcimaigne

Hugues est né à Allanche le 12 août 1695. Son parrain est Hugues Cournet et sa marraine Catherine Pons.

Après son baptême, il apparaît dans les actes en 1723 comme le parrain de son neveu Hugues, fils de Jean, puis comme parrain de sa petite-nièce Alix en 1749 et de son petit-neveu Jean en 1751, tous deux enfants de son filleul Hugues. Il est présent, comme son frère Jean, à la signature du contrat de mariage de sa sœur Gabrielle en 1737 qui nous apprend qu'il ne savait pas signer. Il était aussi témoin du mariage de son filleul avec Madeleine Gilbert en 1748 et à celui de sa nièce Gabrielle Merle (fille de Brigitte, voir ci-dessous) avec François Teyssèdre en 1749.

Hugues était boucher à Allanche. Le contrat de mariage de sa sœur Gabrielle laisse supposer qu'il habitait et travaillait en commun avec son plus jeune frère Jean, au moins jusqu'en 1737.

Hugues a épousé Françoise Tessedre (ou Teyssedre) le 13 septembre 1728 à Allanche. Françoise était originaire du hameau du Baladour, paroisse de Sainte-Anastasie. On n'a pas trouvé leur contrat de mariage.

Le couple ne semble pas avoir eu d'enfant. Hugues Falcimaigne est décédé à Allanche le 31 octobre 1765, à l'âge de 70 ans. Sa veuve est décédée 18 mois après, le 3 mai 1767.

Gabrielle Falcimaigne

Gabrielle est née le 30 juin 1704⁹⁴ à Allanche. Son parrain était son frère Noël Falcimaigne et sa marraine sœur Gabrielle Escudier.

Gabrielle a épousé Jacques Colange, fils d'Antoine Colange, jardinier, et de Jeanne Dellac, le 10 août 1737 à Allanche⁹⁵. Elle avait 35 ans et était journalière au moment de son mariage. Son époux n'avait que 28 ans et était cordonnier.

Leur contrat de mariage est succinct⁹⁶. Les deux époux n'ont que quelques petits meubles estimés à 40 livres. Le notaire écrit simplement que les époux promettent de se restituer réciproquement l'un l'autre ce qui se trouvera avoir été reçu. Il n'est pas question de dot. Il faut dire que Gabrielle avait à peine 13 ans quand ses parents sont décédés. Son frère aîné (et parrain) Noël est à Molompize, sans doute déjà veuf avec un enfant. Ses frères Hugues et Jean, tous deux bouchers, sont présents à la signature du contrat mais ils ne savent pas signer. Le contrat nous apprend qu'avant son mariage, Gabrielle résidait chez eux dans une maison appartenant à M^e Pierre Ganilh située dans le faubourg d'Allanche. Les deux frères exerçaient donc leur métier ensemble.

⁹⁴ Source : ADC, Allanche, 5 Mi 2/1, vue 18.

⁹⁵ Source : ADC, Allanche, 5Mi 503/2, vue 462.

⁹⁶ Source : ADC, Minutes du notaire Maigne, 3E 236 141.

On sait, par le contrat du mariage de leur fille Françoise avec Joseph Roughol du 5 février 1759⁹⁷, que Jacques Colange et Gabrielle Falcimaigne sont partis travailler à Paris. Ils ont quitté Allanche peu de temps après leur mariage car leur fille Françoise n'y est pas née. Ils sont rentrés au pays pour leur retraite peu de temps avant son mariage avec de confortables économies. Le contrat de mariage de leur fille mentionne qu'ils comptent acquérir une maison où les jeunes époux viendront se loger et vivre au « même pot et feu ». Ce contrat institue leur fille Françoise comme leur héritière universelle mais leur fils François, encore mineur, reçoit une dot de 1000 livres avec sa nourriture, son logement et son entretien garantis pendant l'apprentissage d'un métier.

Jacques Colange a sans doute continué à exercer son métier de cordonnier dans la capitale. Mais Gabrielle Falcimaigne y a aussi exercé une activité professionnelle qui n'est pas précisée, mais qui pourrait être domestique, lingère, blanchisseuse, cuisinière... Le contrat du mariage de sa fille précise qu'elle « a beaucoup contribué à guigner⁹⁸ le bien acquis par son industrie pendant leur séjour qu'ils ont fait dans la ville de Paris ».

L'achat envisagé d'une maison et la dot prévue pour leur fils François conduit à évaluer les biens du couple à plus de 2000 – 2500 livres. Puisqu'ils sont partis de rien, ils ont donc économisé plus de 100 livres par an pendant la vingtaine d'années de labeur à Paris, ce qui n'est pas rien : c'est à peu près le salaire d'un manœuvre payé au minimum vital. À Paris, le salaire d'un ouvrier qualifié pouvait toutefois atteindre 3 livres par jour.

Son époux Jacques Colange est décédé à Allanche quelques années après leur retour, le 6 ou 7 juin 1766⁹⁹. Gabrielle est décédée à Allanche, le 30 janvier 1770, âgée de 65 ans¹⁰⁰ :

Le couple a eu au moins deux enfants nés pendant leur séjour à Paris :

- Françoise Colange, née vers 1738 à Paris,
- François Colange, né vers 1744 à Paris, d'après son âge à son décès.

Françoise Colange

Françoise Colange est née vers 1738 à Paris. Elle est revenue à Allanche avec ses parents et elle y a épousé le 5 février 1759 Joseph Roughol, fils de Blaise Roughol et Françoise Sarrazin. Blaise Roughol, cordonnier, et Françoise Sarrazin font partie de nos ancêtres : ce sont les parents de Marguerite Roughol, mère de Françoise Gandalhon, l'épouse de Jean Falcimaigne.

Comme son père et son beau-père, Joseph Roughol était cordonnier.

On a vu que leur contrat de mariage donne de précieuses indication sur la vie des parents de l'épouse.

Françoise Colange est décédée à Allanche le 2 octobre 1798 (*11 vendémiaire an VII*), âgée de 60 ans. Joseph Roughol y est décédé le 24 mai 1801 (*4 prairial an IX*), âgé de 66 ans.

⁹⁷ Source : ADC, Minutes du notaire Falcimaigne, 3E 236 114.

⁹⁸ Le Littré ne donne pour guigner que des significations proches de convoiter. C'est donc une expression vieillie ou un provincialisme pour « gagner ».

⁹⁹ Source : ADC, Allanche, 5Mi 503/5, vue 151.

¹⁰⁰ Source : ADC, Allanche, 5Mi 503/5, vue 184.

Le couple a eu 16 enfants, mais seuls 4 ont atteint l'âge adulte :

- Blaise Roughol, né le 9 mars 1760 à Allanche, décédé dans cette ville le 16 septembre 1767, âgé de 7 ans.
 - Gabrielle Roughol, née le 15 mai 1761 à Allanche, décédée dans cette ville le 18 septembre 1767, âgée de 6 ans.
 - François Roughol, né le 28 novembre 1762 à Allanche, décédé dans cette ville le 27 septembre 1767, âgé de presque 5 ans.
- Les trois aînés sont décédés à quelques jours d'intervalle, probablement d'une maladie contagieuse.
- Jean Roughol né le 21 novembre 1763 à Allanche, la date de son décès n'a pas été retrouvée.
 - un autre Jean Roughol, né le 14 février 1765 à Allanche, décédé le 18 février 1765, âgé de 4 jours.
 - Gabrielle Roughol, née le 4 mars 1766 à Allanche, décédée le 6 mars 1766, âgée de 2 jours.
 - Jean-Baptiste Roughol, né le 3 mai 1767 à Allanche, décédé dans cette ville le 13 avril 1822, âgé de 54 ans. Né en septième position, il était de fait l'aîné après la mort des aînés. Il est devenu cordonnier et a épousé Jeanne Baptiste Falcimaigne, fille de Jean et de Françoise Gandilhon. Leur descendance est indiquée dans la section consacrée à Jeanne Baptiste Falcimaigne (voir ci-dessus branche de Noël Falcimaigne). Il a hérité d'une maison de ses parents, probablement celle achetée par ses grands-parents à leur retour de Paris.
 - Joseph Roughol, né le 5 février 1769 à Allanche, décédé le 28 octobre 1774, âgé de 5 ans.
 - Françoise Roughol, née le 24 septembre 1770 à Allanche, décédée le 1er octobre 1773, âgée de 3 ans.
 - Louise ou Élisabeth Roughol, née le 2 décembre 1771 à Allanche avec le prénom Élisabeth sur l'acte de baptême, décédée le 10 mai 1818 à Allanche avec le prénom Louise sur l'acte de décès, âgée de 46 ans. L'écart resserré des naissances avec ses frères et sœurs conduit à considérer que c'est bien la même personne. Elle est restée célibataire.
 - Marie Roughol née le 3 janvier 1773 à Allanche, décédée au même lieu le 24 juin 1844, âgée de 71 ans. Elle a épousé Antoine Bénézit le 4 février 1798 (*16 pluviôse an VI*) à Allanche. Antoine Bénézit, né le 1^{er} juin 1776 à Allanche était le fils de Pierre Bénézit, aubergiste, et d'Alis Riol. Il est décédé le 22 septembre 1800 (*5^e jour comp. an VII*), âgé de 24 ans, après 32 mois de mariage. Le couple n'a pas eu d'enfant et Marie Roughol ne s'est pas remariée.
 - Antoine Roughol, né le 27 septembre 1774 à Allanche, décédé le 5 octobre 1774, âgé de 8 jours.
 - Jean-Baptiste Joseph Roughol, né le 22 avril 1776 à Allanche, décédé le 14 octobre 1783, âgé de 7 ans.
 - Catherine Roughol, née le 2 juin 1777 à Allanche, décédée le 28 mai 1782, âgée de presque 5 ans.
 - Marie Roughol, née le 26 janvier 1779 à Allanche, décédée le 31 mai 1782, âgée de 3 ans. Le rapprochement de la date avec celle de sa sœur Catherine.
 - Antoinette Roughol, née le 18 septembre 1781 à Allanche, décédée le 25 octobre 1812, âgée de 31 ans. Elle a épousé Antoine Paschal Fayet le 12 septembre 1810. Son époux était né à Allanche le 23 mars 1788. Le couple a eu deux enfants décédés très jeunes :

- Jacques Fayet, né le 25 mai 1811 à Allanche, décédé le 28 octobre 1811, âgé de 5 mois.
- Jean Baptiste Fayet, né le 15 septembre 1812 à Allanche, décédé le 13 février 1813, âgé de 5 mois.

Finalement, malgré la naissance de nombreux enfants, les seuls descendants de Joseph Roughol et de Françoise Colange sont ceux de Jean-Baptiste Roughol et Jeanne Baptiste Falcimaigne (voir plus haut à son nom).

François Colange

François Colange est né à Paris vers 1744. Encore mineur, il a suivi ses parents et sa sœur à Allanche lorsqu'ils y sont retournés.

En 1762 il a été parrain de son neveu François Roughol (la marraine était Françoise Gandalhon, notre ancêtre, nièce de son beau-frère et future épouse de Jean Falcimaigne).

La vie de province ne devait pas lui convenir car il est reparti à Paris et s'y est marié le 2 octobre 1769, paroisse Saint-Merry, avec Anne Philippe¹⁰¹, fille de Jacques Philippe et Françoise Varin.

François Colange est décédé le 13 mars 1797 (23 ventôse an V) à l'hospice de Saint-Maurice (Val-de-Marne), âgé de 53 ans¹⁰². Était-il un patient ou un employé de l'établissement ? L'acte de décès ne le précise pas.

On ne sait pas si le couple a eu des enfants.

Marguerite Falcimaigne

Comme pour Brigitte, on n'a pas l'acte de baptême de Marguerite Falcimaigne. Son existence ne nous est connue que par son acte de mariage en 1724, puis par les actes de baptême de trois enfants nés à Allanche. Mais Hugues Falcimaigne est un témoin de son mariage et Brigitte la marraine de son premier enfant. Ce sont deux éléments qui laissent présumer un lien familial, comme la présence aussi de plusieurs bouchers d'Allanche à son mariage.

Marguerite porte le prénom de sa grand-mère paternelle Marguerite Nicolas qui était probablement sa marraine. Elle pourrait donc être une première ou une seconde fille de Jean-François, née avant Brigitte, puisque sa grand-mère est décédée en 1694.

Son mariage est un peu singulier. Son mari, Jean Baptiste Douzel, a commencé par épouser Marguerite Farradesche, le 22 janvier 1724¹⁰³. L'épouse, née le 16 octobre 1706 à Allanche, est une fille du boucher Hugues Farradesche et d'Antoinette Merle. On ne sait pas grand-chose sur l'époux, si ce n'est qu'il est originaire de Cavillargues dans le diocèse d'Uzès (aujourd'hui dans le Gard) et que le consentement à son mariage par le curé de sa paroisse est légalisé par l'évêque d'Uzès. La pauvre Marguerite meurt 4 mois ½ après son mariage, le 10 juin 1724, et Jean Baptiste Douzel se remarie dès le 22 septembre de la même année avec Marguerite Falcimaigne¹⁰⁴. Sont témoins à ce second mariage : Pierre Farradesche, frère de la première épouse, Hugues Falcimaigne, boucher, frère de la

¹⁰¹ Source : Filae, Fonds Andriveau, fichier des mariages à Paris (1613-1805).

¹⁰² Source : AD94 - Saint-Maurice, 1797, 1 Mi 377, vue 288.

¹⁰³ Source : ADC- Allanche- 1724, 5 Mi 503/2, vue 291.

¹⁰⁴ Source : ADC- Allanche- 1724, 5 Mi 503/2, vue 299.

seconde épouse, notre ancêtre Joseph Gandilhon maître cordonnier et Bernard Tissier, autre boucher d'Allanche.

Habituellement, les veufs ne se remarient aussi rapidement que lorsqu'ils sont en charge de jeunes enfants, ce qui ne semble pas le cas ici. La corporation des bouchers d'Allanche semble cependant avoir tenu au mariage de Jean Baptiste Douzel avec l'une de leurs filles.

Le couple a eu au moins trois enfants nés à Allanche :

- Béraud Douzel, né le 17 septembre 1725, son parrain est Béraud Farradesche, sa marraine Brigitte Falcimaigne
- Madeleine Douzel, née le 7 mai 1727, son parrain est Jean Combes, sa marraine Madeleine Drellon.
- Jeanne Douzel, née le 31 octobre 1728, son parrain Jean Brugerolles, sa marraine Jeanne Combes.

Mais après ces naissances, on ne trouve plus de mention des Douzel ni de Marguerite Falcimaigne dans les actes paroissiaux d'Allanche, ni dans les paroisses voisines. Le couple a probablement quitté Allanche pour s'établir ailleurs, peut-être en retournant à Cavillargues¹⁰⁵, village d'origine de Jean Baptiste Douzel.

¹⁰⁵ Les actes paroissiaux de Cavillargues qui sont en ligne ne commencent qu'en 1751.

Histoire de notre famille Falcimaigne